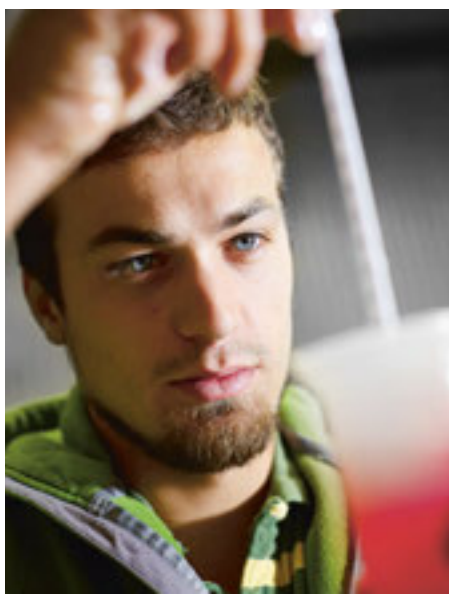


Rapport de gestion 2015

Un lien unique
et personnel

—

neuf regards



«C'est dans la rencontre
de l'autre que la vie prend tout
son sens.»

Guy de Maupassant (1850 – 1893), écrivain français

N° 1 en Suisse

Nous sommes numéro
un des assurances ménage,
entreprises et vie risque.

160 sites

Nos 79 agences générales et quelque
80 agences offrent un service de
proximité à nos clients.



Neuf sinistres
sur dix sont réglés
directement sur
place par les
agences générales.

3,5 milliards de CHF

Durant l'année sous revue, le volume
de primes a augmenté de 1,3 %.

155 millions de CHF

C'est le montant de la participation aux excédents
que nous reversons à nos clients.

4913 collaborateurs

dont 308 apprentis.

24 / 7

Avec l'Assistance Mobilière 24 h, nos clients bénéficient d'une assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

> 30 millions de CHF

Depuis 2005, la Mobilière soutient dans toute la Suisse des projets de prévention des collectivités publiques.

1,7 million

de particuliers et d'entreprises nous accordent leur confiance.

Depuis 1826

La Mobilière est la plus ancienne assurance privée de Suisse.

383,4 millions de CHF

Avec un bénéfice de 383,4 millions de francs, la Mobilière présente une nouvelle fois un excellent résultat.

Un lien unique et personnel

La Suisse est une mosaïque de personnalités qui cohabitent, travaillent, vaquent à leurs occupations quotidiennes et réalisent parfois aussi leurs rêves. Au final, ce sont les grandes et petites histoires de tous les jours, le simple bon sens ou les idées de génie qui font la vie de tout un chacun et aussi la nôtre en tant que communauté. En notre qualité d'assureur à visage humain, il nous tient particulièrement à cœur de répondre aux besoins et aux attentes les plus variés et de prendre en considération tout ce qui fait la diversité de la société. Dans la partie image du présent rapport, nous vous invitons à découvrir différentes personnalités, leur parcours de vie, leur histoire et leurs projets.

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

en millions de CHF	2015	2014	Variation en %
Non-vie et vie			
Primes brutes	3 517,5	3 473,6	+1,3
Primes acquises pour compte propre	3 344,7	3 305,0	+1,2
Provisions techniques pour compte propre	10 265,2	9 923,9	+3,4
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	882,5	956,7	-7,8
Placements de capitaux	16 188,2	15 538,0	+4,2
Placements pour le compte et au risque de tiers	882,5	956,7	-7,8
Résultat technique	201,5	57,7	+249,2
Résultat financier sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	234,9	433,2	-45,8
Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	0,0	161,4	n. a.
Résultat financier, y c. effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	234,9	594,6	-60,5
Bénéfice annuel consolidé	383,4	596,4	-35,7
Fonds propres consolidés	4 789,3	4 554,8	+5,1
Rendement des fonds propres (2014: sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse)	8,2 %	10,5 %	
Non-vie			
Primes brutes	2 742,7	2 655,2	+3,3
Primes acquises pour compte propre	2 575,6	2 492,4	+3,3
Provisions techniques pour compte propre	5 214,8	5 088,0	+2,5
Résultat technique	290,9	202,0	+44,0
Résultat financier sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	111,3	241,7	-54,0
Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	0,0	161,4	n. a.
Résultat financier, y c. effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	111,3	403,1	-72,4
Résultat après impôts	353,5	555,0	-36,3
Charge de sinistres pour compte propre	61,6 %	63,3 %	
Taux de frais pour compte propre	25,8 %	27,2 %	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,3 %	1,4 %	
Ratio combiné pour compte propre	88,7 %	91,9 %	
Vie			
Primes brutes	774,8	818,4	-5,3
Primes acquises pour compte propre	769,1	812,6	-5,4
Provisions techniques pour compte propre	5 050,4	4 835,9	+4,4
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	882,5	956,7	-7,8
Résultat technique	-89,4	-144,3	+38,0
Résultat financier	123,6	191,5	-35,5
Résultat après impôts	29,9	41,4	-27,8
Taux de frais pour compte propre	16,1 %	15,8 %	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-), n. a.: non applicable

Table des matières

Chiffres clés du Groupe	2
Editorial	5
Stratégie et objectifs	7
Coopérative	19
Groupe Mobilière	39
Responsabilité sociétale et entrepreneuriale	61
Gouvernance d'entreprise	125
Rapport financier	141
Autres informations	168



Urs Berger, président du Conseil d'administration; Markus Hongler, CEO

Résumé de l'exercice

Bouclant l'exercice 2015 sur un bénéfice de 383,4 millions de CHF, la Mobilière affiche de nouveau un excellent résultat. Elle a poursuivi sur la voie de la croissance, tout en opérant d'importants investissements dans la numérisation de ses activités.

L'évolution démographique, les changements de comportement des clients, la densification de la réglementation et la numérisation des processus métier sont autant de facteurs qui marquent le marché suisse de l'assurance de leur empreinte. Dans cet environnement exigeant, l'assurance est à l'origine de plus de 40 % de la création de valeur du secteur des services financiers et s'affirme ainsi comme un pilier de notre économie. Une part d'environ 5 % de la valeur ajoutée brute totale générée dans le pays est à mettre au crédit des assurances et des services connexes. En 2015, la Mobilière a de nouveau dégagé une importante valeur ajoutée se chiffrant à 3,718 milliards de CHF.

Nous nous sommes engagés tôt sur la voie de la numérisation, offrant il y a plus de sept ans déjà à nos clients la possibilité de nous joindre sur tous les canaux, 24 heures sur 24. À la Mobilière, numérisation et personnalisation vont de pair. Nous continuons à miser sur des services individuels de proximité, tout en les couplant à des prestations numériques disponibles à tout moment, répondant ainsi aux attentes de chaque client.

Sur le marché non-vie, nos produits et services – solidement établis – n'ont rien perdu de leur attrait. Avec une progression de 3,3 % du volume des primes, nous avons de nouveau largement dépassé la croissance globale du marché, qui n'a atteint que 0,5 %. Relevons que nos recettes de primes se sont accrues aussi bien dans le segment des particuliers que dans celui des entreprises. La sinistralité est inférieure à la moyenne des dix dernières années.

Sur le marché vie, nous avons maintenu notre position de leader de la réassurance d'institutions de prévoyance et de l'assurance risque décès pour particuliers. En prévoyance privée, nous avons enregistré une forte croissance des affaires à primes périodiques, grâce notamment à notre assurance d'épargne avec participation au rendement transparente, lancée en mai 2015. En prévoyance professionnelle, le volume des primes s'est par contre inscrit à la baisse. Les versements de prestations ont globalement diminué.

Afin de consolider notre position de leader de la réassurance des risques biométriques auprès des institutions de prévoyance et d'élargir notre offre dans le deuxième pilier, nous avons acquis, en janvier 2016, Trianon SA, une société suisse de premier plan opérant dans la prévoyance professionnelle, la gestion administrative du personnel, l'administration des salaires, l'assurance de personnes et la gestion des absences. Grâce à cette acquisition, nous sommes à même de décharger nos clients PME de nombreuses tâches de gestion administrative du personnel.

Sur le plan financier, l'exercice 2015 s'est révélé très difficile, marqué, dans notre pays, par l'abandon du cours plancher du franc face à l'euro et par l'application de taux d'intérêt négatifs. Au printemps, la politique monétaire souple des banques centrales a certes fait souffler un vent d'euphorie sur les marchés des actions, mais, dès mi-août, les craintes quant aux perspectives de l'économie chinoise ainsi que les incertitudes sur la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine ont entraîné de fortes corrections sur les marchés financiers mondiaux.

En Suisse, l'évolution globalement robuste de la conjoncture observée en 2015 s'est de nouveau largement appuyée sur la consommation privée.

Dans ce contexte, la contribution des opérations financières au résultat a reculé par rapport à l'exercice précédent. En partie imputable à des pertes sur ventes et à une augmentation des amortissements sur placements de capitaux, ce recul s'explique aussi par le fait que le résultat financier de l'exercice précédent avait profité d'un important effet spécial unique, à savoir la réalisation de notre participation dans Nationale Suisse.

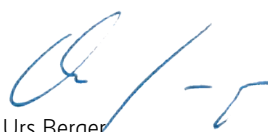
Pour maîtriser les nombreux défis de la transformation numérique, nous automatisons nos processus opérationnels et proposons désormais des services en ligne supplémentaires. Nous restons cependant l'assureur suisse à visage humain, continuant à garantir à nos clients un suivi individuel de proximité, en toute simplicité. Notre base coopérative nous permet en outre de nous démarquer de la concurrence en faisant participer nos clients à notre résultat, ainsi qu'en prenant des engagements sociétaux en faveur de la collectivité. La façon dont nous assumons nos responsabilités entrepreneuriales et sociétales est présentée dans notre rapport sur le développement durable, à partir de la page 61.

Quant à notre stratégie d'investissement, elle repose sur deux axes. D'une part, 90 % de nos investissements sont consacrés à notre cœur de métier, autrement dit au bateau-mère Mobilière, que nous entretenons et modernisons en permanence. Citons pour exemples la nouvelle plateforme de sinistres, le dossier client électronique ou notre nouvel environnement de travail inspirant. D'autre part, nous investissons dans des projets particuliers hors de nos activités quotidiennes et structures habituelles, autrement dit dans des vedettes rapides qui explorent le marché en courant parfois de gros risques. C'est ainsi que nous avons récemment pris une participation dans une start-up qui travaille à améliorer la sécurité

des bâtiments dans le domaine de l'eau grâce à des capteurs. Malgré un volume global d'investissements de près de 90 millions de CHF, le taux de frais est resté stable.

En été 2015, Patric Deflorin a succédé à Bruno Kuhn à la tête du secteur du Comité de direction Assurances. En automne, Karin Baltisberger a pris ses fonctions de responsable Communication d'entreprise, succédant à Peter Marthaler. Enfin, depuis décembre, Dorothea Strauss dirige la nouvelle fonction support Corporate Social Responsibility (CSR). Nous souhaitons plein succès à ces nouveaux responsables et remercions leurs prédécesseurs de l'engagement dont ils ont fait preuve durant de nombreuses années au profit de la Mobilière.

Nous remercions aussi tous nos clients de leur fidélité à la Mobilière. Les photos illustrant le présent rapport de gestion représentent les quelque 1,7 million de particuliers et d'entreprises qui nous font confiance. Elles donnent un aperçu du quotidien aussi varié que captivant de personnalités uniques. Enfin, nos remerciements vont à tous les collaborateurs du Groupe Mobilière pour leur remarquable engagement, qui nous a de nouveau permis de réaliser un excellent exercice.



Urs Berger
Président du
Conseil d'administration



Markus Hongler
CEO

Stratégie et objectifs

Sens du partenariat et des responsabilités	8
Partager les fruits de notre succès	9
Evolution stratégique des affaires	11
Compte de valeur ajoutée	17

Sens du partenariat et des responsabilités

Prudente, indépendante, et forte de sa dotation en fonds propres, la Mobilière inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires mais ses clients.

Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance adossée à une coopérative, opérant selon le principe du partenariat. Fondé à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il est la preuve que la coopérative est une forme de société qui, aujourd'hui encore, a de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même.

Des intérêts convergents

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faîtière de coopérative, est une entreprise performante. Comme le veut son statut, elle fait profiter ses clients de ses bons résultats, sous la forme d'une participation facultative aux excédents, et non de dividendes versés à l'actionnariat. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau de 79 agences générales présentes sur près de 160 sites partout en Suisse, assurant, sur place, un suivi clientèle personnalisé. La Mobilière entend être pour ses clients un assureur à visage humain, non seulement dans le conseil, mais aussi lors de la conclusion de contrats, pendant le suivi clientèle ou en cas de sinistre, quel que soit le canal utilisé lors du contact.

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans la durée. En effet, nous ne devons pas justifier les résultats à court terme. Notre domaine d'activités est orienté vers le long terme, parce que le volume de sinistres peut varier sensiblement sur des

années voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers, le Groupe Mobilière doit disposer d'importants fonds propres, en tant qu'entreprise non cotée en bourse. Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurances et dans les placements de capitaux sont proportionnés à nos fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière est l'assureur direct suisse le mieux doté en fonds propres.

Mobilière Suisse Société Coopérative

Délégués / Conseil d'administration de la Coopérative

Définit la philosophie et l'orientation de l'entreprise

Mobilière Suisse Holding SA

Conseil d'administration de la holding et des sociétés opérant sur le marché / Comité de direction

Centre de direction stratégique et opérationnelle

Les délégués représentent les intérêts des sociétaires et, partant, ceux des clients. Ils transmettent leurs desiderata à l'entreprise lors des séances régionales d'information et par le contact direct avec les agents généraux. Le Conseil d'administration veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires, notamment la promotion de l'assurance directe sur une base mutualiste. Les organes de la Mobilière Suisse Holding SA sont chargés de la conduite stratégique et opérationnelle du Groupe. Le Groupe doit réaliser des bénéfices, afin d'assurer sa subsistance et son développement par ses propres moyens. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, une participation aux excédents est versée aux clients. Voir «Gouvernance d'entreprise», à partir de la page 125.

Partager les fruits de notre succès

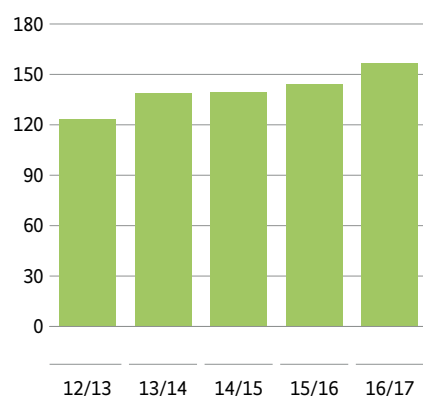
Opérant sur une base coopérative, la Mobilière partage les fruits de son succès avec ses clients et assure la pérennité et le développement de l'entreprise par ses propres moyens.

Le fait que la Mobilière puisse partager les fruits de son succès tient à sa structure de propriété. En effet, selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. De ce fait, les intérêts de l'entreprise ne sont pas en conflit avec ceux de ses clients. Unique propriétaire, la Coopérative ne perçoit depuis des années qu'un modeste dividende. Le succès profite avant tout à nos clients, mais nos collaborateurs y prennent part eux aussi, sous forme de participation au résultat. Des moyens considérables sont aussi investis dans le développement de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et habituelle dans le secteur vie. Par contre, le fait que nos assurés du secteur non-vie profitent eux aussi largement de cet avantage est inhabituel dans la branche.

Ristournes aux clients en affaires non-vie y compris les mesures d'accompagnement, en millions de CHF



Opérant sur une base coopérative, la Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients. En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, elle inscrivit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à la bonne marche des affaires, à travers les versements d'excédents. Ces cinq dernières années, nous leur avons reversé, en tout, plus de 700 millions de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Entre juillet 2015 et juin 2016, tous les clients qui ont souscrit une assurance ménage et bâtiment Mobi-Casa bénéficient d'une réduction de primes de 20 %. En tout, ce sont environ 144 millions de francs qui seront ainsi redistribués aux assurés. À partir du milieu de l'année 2016, les clients de l'Assurance véhicules et de l'Assurance pour PME bénéficieront de réductions de primes de 10 % pendant un an, pour un montant total d'environ 155 millions de CHF.

La Mobilière n'effectue pas uniquement des versements dans les affaires grand public. Pour nos grands comptes (grandes et moyennes entreprises), il existe des plans individuels de participation aux excédents, basés sur les dispositions contractuelles et la sinistralité.

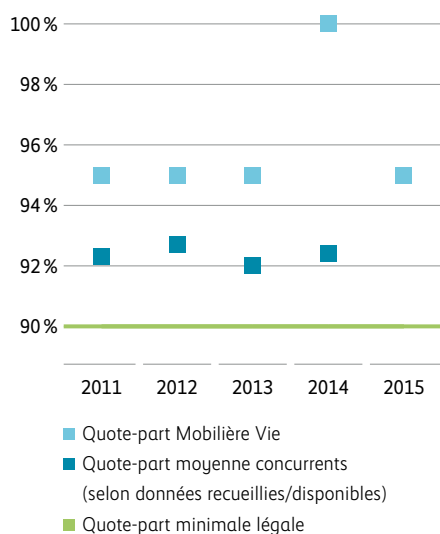
Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurances vie comprennent différents suppléments afin de prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans la prime, il en résulte des revenus qui permettent le versement d'une participation aux excédents.

Assurances vie individuelles

Dans l'assurance vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'intérêts et excédents de risque. En général, les excédents d'intérêts, crédités et porteur d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance, en cas de décès ou de rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent comme excédent anticipé des primes échues.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



Assurances vie collectives

Dans l'assurance vie collective, on distingue les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéfices sont réglés par un contrat individuel et la participation aux bénéfices dépend de l'évolution effective du risque individuel. Les autres contrats sont soumis à la quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige la Mobilière à verser au moins 90 % des revenus déterminants à ses assurés. Les risques et les excédents sont compensés entre eux au sein de la communauté de solidarité. En 2015, nous avons reversé 95 % des revenus aux institutions de prévoyance sous la forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de réserves. Nos clients ont ainsi reçu davantage que la part légale des excédents réalisés.

Participation des collaborateurs au résultat

Notre Charte prévoit que non seulement les clients mais aussi les collaborateurs soient associés à la réussite de l'entreprise. Dans la mesure où l'entreprise crée de la valeur, et selon son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'accorder – ou non – à ses collaborateurs ne bénéficiant pas d'un bonus une participation au résultat, en plus de leur salaire. Grâce au fort engagement de ses collaborateurs pendant l'année sous revue, la Mobilière a enregistré à nouveau une croissance supérieure à la moyenne du marché. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé de leur octroyer au printemps 2016 une participation au résultat équivalant à 50 % d'un salaire mensuel, au minimum CHF 2500. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent CHF 600. Au total, près de 14,8 millions de CHF ont été consacrés aux participations au résultat 2015. Le Comité de direction et le Conseil d'administration apprécient l'engagement dont ont fait preuve les collaborateurs ces dernières années en faveur du succès constant et de la remarquable évolution durable du Groupe Mobilière.

Evolution stratégique des affaires

Notre stratégie et nos facteurs de succès distinctifs continuent de faire leurs preuves, assurant le développement durable de notre entreprise. Sur une base solide, nous développons une croissance future rentable, supérieure à celle du marché.

Opérant sur une base coopérative et assumant les responsabilités qui en découlent, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes. Ses bénéfices doivent permettre au Groupe de s'auto-financer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques pris dans les affaires d'assurance et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière est l'assureur direct suisse le mieux doté en fonds propres.

Facteurs stratégiques de succès

La Mobilière propose des services personnalisés de première qualité sur tous les canaux. Le portail en ligne «Ma Mobilière» offre aux clients un accès sécurisé à leurs contrats, 24 heures sur 24, et permet, dans les affaires d'assurance accidents ou maladie collective, de transmettre les données salariales par voie électronique. Développé en permanence, le portail est désormais accessible également au moyen de l'application Mobilière. Par l'utilisation des possibilités de communication les plus modernes, nous cultivons la proximité clients sur tous nos canaux de contact et de distribution. Les clients peuvent par exemple conclure une assurance ménage, voyages ou véhicules à moteur sur Internet. Depuis octobre 2015, nous leur proposons en outre une application qui permet de déclarer les sinistres directement en ligne, sous la forme d'un message vocal, d'une photo ou même d'un message manuscrit. Le suivi personnalisé de chaque client reste cependant assuré localement, par l'agence générale compétente.

Pivot de ce modèle, nos agences générales jouent un rôle unique dans toute la branche des assurances. Nos agents généraux sont des entrepreneurs qui décident eux-mêmes de l'organisation de leur agence ainsi que du recrutement et de la rémunération de leurs collaborateurs. Chaque agence dispose de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et surtout de règlement des sinistres. Nous misons sur l'excellence à tous les niveaux: produits, conseil, vente, traitement des sinistres et des cas de prestations et services complémentaires.

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché des courtiers selon une approche intégrée, avec un succès qui ne se dément pas depuis des années. Les courtiers opérant à l'échelle nationale ou suprarégionale sont suivis par la Direction des affaires de courtiers (DAC) de Zurich et de Nyon, ceux ne travaillant que localement le sont directement par l'agence générale du lieu, soutenue par la DAC, conformément à notre modèle d'affaires. Nous ne collaborons qu'avec des courtiers fournissant des prestations de première qualité.

Cela fait en outre des années que nous affichons le taux de satisfaction clientèle le plus élevé de la branche, comme le montrent plusieurs études réalisées notamment par GfK Switzerland AG et DemoSCOPE (voir aussi le chapitre «Clients et produits», page 64). Notre croissance supérieure à celle du marché résulte de l'application systématique non seulement de notre modèle d'affaires intégré, avec ses agences générales entrepreneuriales, mais aussi du principe consistant à proposer les mêmes offres aux mêmes prix sur tous les canaux.

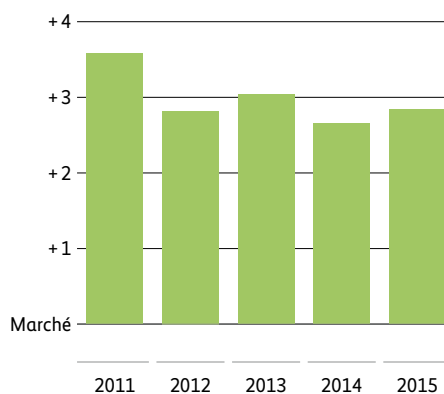
Nous allons poursuivre sur cette voie et améliorer encore la qualité de nos services, en nous appuyant sur les possibilités du numérique pour assurer la mise en œuvre durable de notre stratégie, de notre nouveau modèle de marque, de nos valeurs et de notre culture d'entreprise. À cette fin, nous soutenons l'innovation et la numérisation selon deux grandes orientations stratégiques: d'une part, nous investissons prioritairement dans notre cœur de métier, comparable à un bateau-mère. Tenant bien son cap depuis des décennies, ce bateau est très stable, bien entretenu et régulièrement modernisé. D'autre part, nous armons des vedettes rapides beaucoup plus maniables, qui croisent sur le marché afin d'y tester de nouveaux modèles d'affaires et y saisir de nouvelles chances. En cas de succès, les nouveautés testées sont embarquées sur le bateau-mère.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurances des particuliers. Tous les produits et prestations que nous proposons, qu'ils soient maison ou triés sur le volet parmi ceux de tiers, se distinguent par leur excellente qualité. Nous assurons à nos clients un conseil optimal et global et complétons notre offre en collaborant avec des partenaires de distribution. C'est traditionnellement le cas par exemple pour les assurances maladie, les produits bancaires (hypothèques) et les solutions de prévoyance professionnelle. Aux petites entreprises (artisans et professions libérales), nous fournissons les produits standard les mieux adaptés, aux moyennes et grandes entreprises, des solutions sur mesure. Privilégiant l'entretien de relations durables avec des clients soucieux de qualité, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons en matière d'identification, d'évaluation et de limitation des risques et couvrons leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. En cas de sinistre, nous en assumons les conséquences financières et assistons les lésés rapidement et avec compétence, sur les plans tant matériel qu'émotionnel.

Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous avons mis en place un système performant de gestion de l'innovation et créé un environnement propice à cette dernière. Nous appliquons des idées créatives et des solutions inédites en matière de produits, de processus, de contacts clients et de modèles d'affaires. En outre, nous investissons dans des entreprises innovantes, qui développent des produits et des services d'avenir. Ainsi, par exemple, la Mobilière a pris une participation dans *sharoo*. Cette plateforme de partage permet aux propriétaires de véhicules de louer leur voiture à des tiers lorsqu'eux-mêmes ne s'en servent pas. La réservation, la localisation et l'ouverture du véhicule sont assurées à l'aide d'une application mobile spéciale, sans remise de clé, et une assurance casco complète protège le propriétaire contre toute mauvaise surprise. Durant l'exercice sous revue, nous avons en outre pris une participation dans Amphiro SA, une spin-off de l'EPFZ ayant son siège à Zurich. Cette société a développé un système de mesure de la consommation d'eau et d'énergie, notamment sous la douche. Les informations affichées aident à prendre conscience de sa consommation d'énergie thermique, favorisant ainsi la gestion durable de précieuses ressources. Grâce à ce partenariat, la Mobilière a accès à une technologie de capteurs applicable par exemple dans la prévention des dégâts d'eau.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie (différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

En 2015, nous avons également poursuivi notre projet d'assurance véhicules à moteur télématisée. De mars à décembre, 600 collaborateurs ont enregistré leurs données de conduite au moyen de l'appli «Mobilière Drive». L'analyse de ces enregistrements va nous permettre de gagner en expertise dans la gestion des données de conduite les plus diverses, en vue du développement de produits ainsi qu'à des fins de traitement des sinistres. Dans un autre projet pilote, nous avons mis à la disposition de nos collaborateurs des vélos électriques répartis sur plusieurs stations, pour un usage tant privé que professionnel. Le but est d'acquérir des connaissances sur le comportement des clients ainsi que sur les processus et les technologies dans le domaine de la mobilité connectée. Enfin, nous avons augmenté les moyens financiers disponibles pour le développement de projets novateurs.

Service de qualité personnalisé

Dirigées par des entrepreneurs indépendants, pour lesquels proximité, rapidité et qualité du service ne sont pas de vains mots, nos 79 agences générales présentes sur quelque 160 sites en Suisse possèdent la structure et les compétences nécessaires au traitement des sinistres sur place: plus de 90 % des cas sont réglés en agence, rapidement et simplement. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les sinistres complexes de grande ampleur

sont traités par les experts de la Direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire unique, qui repose principalement sur les compétences de pointe de ses collaborateurs et sur la grande qualité de ses processus. En Suisse, nous donnons le ton dans le traitement des sinistres, que ce soit pour notre propre compte ou pour celui de certains tiers.

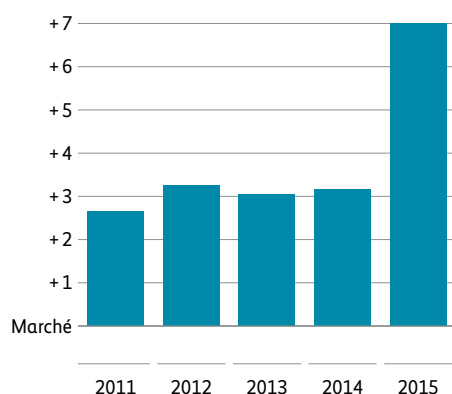
Objectifs et mesures

Déterminés à maintenir notre croissance supérieure à celle du marché, nous entendons non seulement assurer durablement notre position de leader des assurances ménage et pour PME, de l'assurance vie risque pour particuliers et de la réassurance des institutions de prévoyance, mais encore confirmer notre succès dans la branche véhicules à moteur. Pour atteindre ces objectifs, nous avons poursuivi nos initiatives de croissance. De plus, afin d'accroître notre présence et notre proximité clients en zones urbaines, nous avons ouvert un nouveau bureau de quartier à Genève et, en janvier 2016, une nouvelle agence générale à Zurich-Oerlikon. Nous avons aussi renforcé de manière ciblée l'effectif du service externe.

Avec notre assurance pour PME, dont le succès ne s'est pas démenti en 2015, nous sommes leader auprès des artisans et des professions libérales. Ce leadership, nous voulons le consolider, tout en

Croissance par rapport au marché

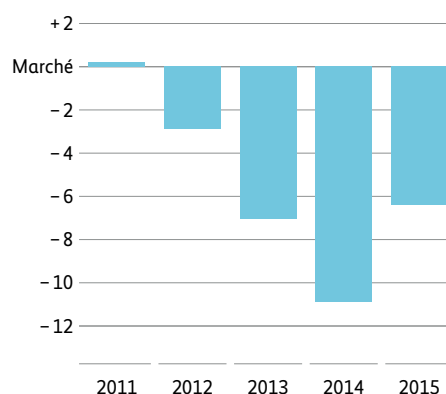
Affaires vie, primes individuelles périodiques
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Croissance par rapport au marché

Affaires vie, primes collectives périodiques
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

nous assurant également la croissance escomptée dans le segment des moyennes et grandes entreprises. Durant l'exercice sous revue, nous avons transféré l'assurance de choses sur la nouvelle plateforme de distribution et fait passer sa souscription en phase de production. Désormais, cette solution moderne et efficace d'établissement des offres et des polices couvre donc les branches choses, responsabilité civile et assurances techniques. Dans l'assurance de construction, un nouveau programme informatique permet aussi d'établir des offres et des polices en toute simplicité et efficacité. Nous avons en outre revu la conception de ce produit, optimisé ses processus et amorcé sa transition vers le sans papier. Enfin, pour atteindre nos objectifs de croissance, nous avons étoffé de manière ciblée l'effectif du Key Account Management non-vie.

Dans les affaires vie, nous inspirons une grande confiance grâce à notre forte capitalisation, mais aussi à notre base coopérative, qui nous permet de suivre une stratégie durable, sans conflits entre les intérêts du propriétaire et ceux des clients. Notre intention est en outre de profiter de notre vaste portefeuille non-vie pour stimuler la vente croisée et croître dans le secteur de l'assurance vie individuelle grand public. C'est pourquoi nous avons complété notre gamme de produits d'assurances d'épargne. La gestion des fonds de placement de nos propres produits est assurée par la Mobilière Suisse Asset Management SA.

Enfin, pour maîtriser le surcroît de travail de suivi des clients et de gestion des sinistres dû à notre croissance, nous avons régulièrement étoffé l'effectif des agences générales ces quatre dernières années. Eu égard à nos nouvelles initiatives de croissance, nous prévoyons de continuer à le faire.

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

La Mobilière est une entreprise entièrement autofinancée, non tributaire du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. Ces objectifs sont fixés et leur réalisation est mesurée, d'une part, selon des critères orientés pertes et profits et, d'autre part, selon les principes régissant la gestion de la valeur économique (economic value management). Ces deux approches distinctes sont à la base du calcul des objectifs de rendement, qui sont fixés de façon à garantir le financement de la croissance du volume d'affaires, le respect des exigences en matière de capital-risque, le paiement du dividende à la Mobilière Suisse Société Coopérative et le versement de participations aux excédents aux assurés non-vie.

Perspectives

L'économie mondiale devrait gagner en dynamisme. Aux Etats-Unis, divers indices annoncent une nouvelle nette accélération de la reprise. Emmenée par l'Allemagne, la croissance devrait également se renforcer dans la zone euro. Les politiques monétaires des deux banques centrales les plus importantes divergent cependant clairement pour la première fois depuis longtemps: alors que la Banque centrale européenne va encore inonder le marché de liquidités ces prochains mois, la Réserve fédérale américaine a inauguré un cycle de hausse des taux d'intérêt. En Suisse, les perspectives conjoncturelles se sont assombries. Le choc causé par l'appréciation du franc, mi-janvier 2015, n'est pas encore absorbé. Le marché de l'assurance y est en outre très concurrentiel et la faiblesse persistante des taux d'intérêt reste un défi majeur pour les assureurs vie, tenus en particulier de financer la rémunération garantie de leurs produits d'épargne.

Notre environnement de marché ne cesse de gagner en complexité. La Mobilière s'y trouve néanmoins en excellente position, avec des produits non-vie très compétitifs. Nous misons par conséquent sur une nouvelle progression de nos parts de marché, notamment dans les branches choses, responsabilité civile, véhicules à moteur et protection juridique, et visons en 2016 également une croissance globale supérieure à celle du marché.

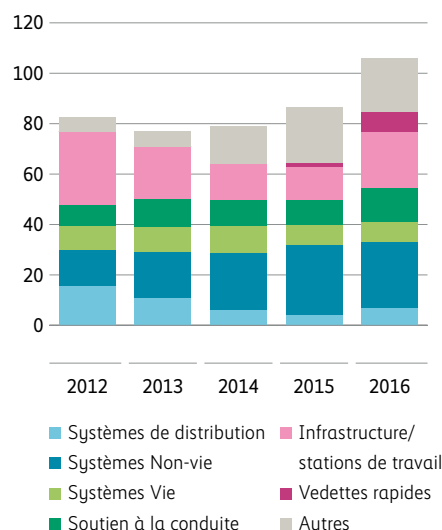
Dans le secteur vie, le marché de la réassurance des risques est très disputé, en prévoyance tant professionnelle que privée, et nous mettons tout en œuvre pour y conserver notre leadership. En prévoyance professionnelle, nous entendons conforter notre position de numéro un des affaires de réassurance des risques biométriques, en nous appuyant sur notre image de partenaire compétent et à forte capitalisation. La Mobilière n'opère pas dans le segment des solutions d'assurance complète (LPP). De plus, afin de consolider notre premier rang dans les affaires avec les institutions de prévoyance semi-autonomes et d'enrichir notre offre pour entreprises, nous avons acquis, début janvier 2016, Trianon SA, une société suisse de premier plan dans les domaines des solutions de prévoyance professionnelle et des ressources humaines. Fondée en 1997 en Suisse romande, Trianon SA emploie 120 collaborateurs sur ses sites de Renens et de Zurich.

En prévoyance privée, nous visons une croissance supérieure à celle du marché dans les affaires d'épargne à primes périodiques et l'assurance vie risque. Nous y parviendrons grâce à notre offre d'assurances d'épargne liées à des fonds de placement avec garantie et à notre nouveau produit d'épargne avec participation au rendement transparent, lancé durant l'exercice sous revue. Outre qu'il garantit la protection du capital engagé, ce produit permet aux clients de participer directement au rendement des placements des affaires vie individuelle. Enfin, en raison du bas niveau persistant des taux d'intérêt, nous avons décidé de suspendre la vente d'assurances mixtes traditionnelles à partir du 1^{er} janvier 2016.

Principaux investissements

En 2015, comme lors des exercices précédents, nous avons beaucoup investi dans les projets. Totalisant 86,5 millions de CHF, les investissements étaient répartis sur tous les secteurs de l'entreprise.

Répartition et évolution des investissements en millions de CHF



y c. frais de personnel interne, frais de prestataires externes ainsi que les frais des immobilisations corporelles et incorporelles. Chiffres 2016 basés sur valeurs planifiées.

La modernisation de nos systèmes informatiques (initiative Future IT) s'est poursuivie comme prévu, avec notamment le projet «Nouvelle plateforme de sinistres», qui porte sur le remplacement, en trois étapes, de nos divers systèmes de sinistres. La première s'est achevée en avril 2015, avec la migration de l'enregistrement des sinistres choses, responsabilité civile et mobilité vers le nouveau «Mobiliar Claims System». Convivial et performant, ce système est également très stable. Les avis tant des collaborateurs du service des sinistres que des clients sont globalement positifs. D'autres innovations techniques améliorant le processus de traitement des sinistres seront mises en œuvre courant 2016. Grâce à notre nouvelle plateforme de sinistres, nous serons à même de garantir à l'avenir également un traitement des sinistres de haute qualité et de grande proximité.

Le projet «Mobiliar Workplace Evolution» prévoit quant à lui d'équiper tous les collaborateurs des sites de Direction et des agences générales de nouveaux terminaux (tablettes ou convertibles). Nous voulons en effet que la distribution et les Directions continuent à disposer des moyens techniques les plus modernes pour soutenir notre croissance et faire en sorte qu'elle reste rentable et supérieure à celle du marché.

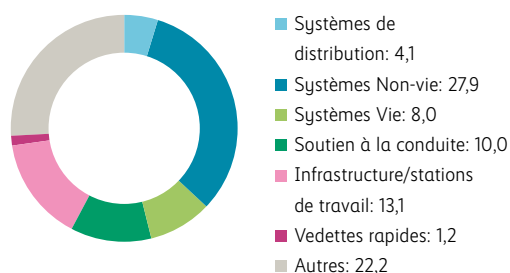
Avec le projet «MobiUCC», la téléphonie des agences générales migre vers la technologie dite de la voix sur IP (*Voice over IP*, VoIP), c'est-à-dire la téléphonie internet. Le passage de la technologie traditionnelle du réseau fixe à l'environnement système basé sur IP (*Internet Protocol*) est une tendance observée dans le monde entier, le cycle de vie du réseau téléphonique fixe touchant à sa fin. En technologie IP, la téléphonie et tous les autres services du réseau fixe passent par le même réseau, ouvrant ainsi une ère nouvelle en matière de communication: il sera possible d'accéder à ses données à partir de n'importe quel terminal, à tout moment et en tout lieu.

Les projets de modernisation du modèle opérationnel de la Mobilière Asset Management SA progressent aussi comme prévu, de même que la modernisation de l'infrastructure SAP dans le domaine financier.

Dans le secteur vie, prévoyance privée, nous avons achevé avec succès le développement de notre nouvelle assurance d'épargne avec participation au rendement transparente.

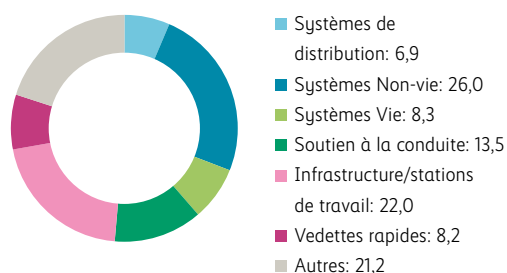
Répartition des investissements dans des projets en 2015

Répartition du volume d'investissements, en millions de CHF



Répartition des investissements dans des projets en 2016

Répartition du volume d'investissements, en millions de CHF



Compte de valeur ajoutée

Le compte de valeur ajoutée présente l'origine et l'utilisation de la valeur créée par l'entreprise. Les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative – unique propriétaire du Groupe Mobilière – ne figurent pas dans ce compte.

Se savoir bien assuré est rassurant! Quelque 1,7 million de clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Les assurances permettent à chacun d'aller et venir à son gré, sans risque d'être obéré par des prétentions en responsabilité civile ou par les conséquences financières d'un accident. De même, certains engagements, comme l'achat d'une maison, ne peuvent souvent être souscrits que parce que le risque décès est couvert par une assurance. Enfin, l'activité économique des entreprises est tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de besoin.

Origine de la valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée affiche une création de valeur de 3,718 milliards de CHF (exercice précédent: 4,063 milliards). Si la contribution des affaires d'assurance à ce résultat affiche une progression réjouissante suite à la croissance du volume des primes, celle des opérations financières a reculé. Cela s'explique, d'une part, par l'évolution des marchés financiers durant l'exercice sous revue et, d'autre part, par le fait que le résultat financier de l'exercice précédent incluait un important gain en capital unique, provenant de la cession de notre participation dans la Nationale Suisse. L'augmentation de la performance globale dans les affaires d'assurances résulte de la croissance des primes non-vie. Le poste «Autres affaires» englobe les services de conseil, d'expertise et de centre d'appel. Les prestations préalables achetées à des tiers ont été déduites de la prestation globale. Au final, nous avons généré une valeur ajoutée de CHF 900 000 par poste à temps plein, un montant dans la norme pour un prestataire de services financiers.

Un dividende modeste

Unique propriétaire, la Coopérative a pour but statutaire de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative, si bien qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts avec les clients. Depuis des années, elle se contente d'un dividende modeste et, comme le montrent les graphiques et le compte ci-après, la valeur ajoutée est utilisée majoritairement au profit de nos clients. Durant l'exercice sous revue, les participations contractuelles aux excédents ont également augmenté. La deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit 771,4 millions de CHF, est de nouveau allée aux collaborateurs des agences générales et des Directions. Quant aux impôts sur le bénéfice et sur le capital, ils se situent au niveau de l'exercice précédent. Nos prestations à l'Etat comportent également – regroupés sous «Autres impôts et taxes» – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière.

Nos prestations à la Coopérative comprennent les intérêts sur son prêt et sur le compte courant, ainsi qu'un dividende. Ce dernier a été porté de 12,0 à 25,0 millions de CHF, afin de compenser la perte de revenus subie par la Coopérative du fait que l'Administration fédérale des contributions a abaissé de 3,25 % à 0,75 % le taux d'intérêt admis fiscalement sur les prêts, et d'assurer ainsi le financement de nouvelles activités de positionnement. La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 175,0 millions de CHF au Fonds d'excédents. Correspondant à environ la moitié du résultat des affaires non-vie, ce montant est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à nos clients.

Compte de valeur ajoutée

en millions de CHF

2015

2014

Origine

Prestation globale résultant des affaires d'assurances	3 735,0	3 700,1
Prestation globale résultant des opérations financières	274,5	636,2
Prestation globale résultant des autres affaires	69,3	66,9

Prestation globale

4 078,8 4 403,2

Prestations préalables perçues	-335,0	-307,1
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-25,7	-33,0

Valeur ajoutée

3 718,1 4 063,1

Utilisation

Participations contractuelles aux excédents	75,3	60,6
Frais de sinistres non-vie	1 491,3	1 475,7
Prestations d'assurance vie	746,3	865,0
Autres prestations aux clients	3,0	3,0

Prestations aux clients

2 315,9 2 404,3

Prestations au personnel et aux agences générales

771,4 808,8

Impôts sur le bénéfice et le capital	53,0	55,9
Autres impôts et taxes	192,2	188,5

Prestations à l'Etat

245,2 244,4

Intérêts à la Coopérative

2,2 9,2

Rétention du bénéfice	183,4	384,4
Dividendes à la Coopérative	25,0	12,0
Attribution au fonds d'excédents des assurés	175,0	200,0

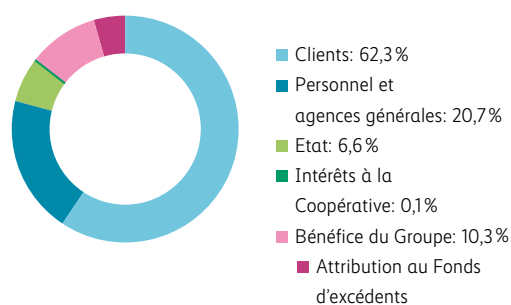
Bénéfice du Groupe

383,4 596,4

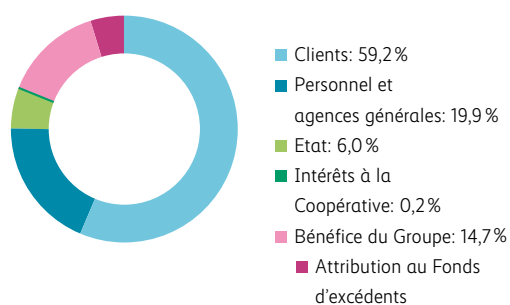
Valeur ajoutée

3 718,1 4 063,1

Utilisation de la valeur ajoutée 2015



Utilisation de la valeur ajoutée 2014



Coopérative

Rapport de la Coopérative	20
Délégués	22
Conseil d'administration	24
Comptes annuels	26
Annexe aux comptes annuels	29
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels	34
Rapport de situation de la Coopérative	36

Rapport de la Coopérative

Assemblée des délégués

Lors de l'assemblée du 12 mai 2015, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2014 de la Coopérative. Ils ont aussi décidé de la répartition du bénéfice résultant du bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration Martin Michel (Lachen), Wilfred Pierre Stoecklin (Bottmingen), Andreas von Sprecher (Maienfeld) et Benedikt Weibel (Muri bei Bern) ont été réélus pour un mandat de trois ans. Suite au départ de Jacqueline Fehr (Winterthour), les délégués ont également élu au Conseil d'administration Tobias Pfeiffer (Reinach BL) pour un mandat de deux ans.

La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2015.

Des séances d'information ont été organisées en automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercles plus restreints. La liste des délégués se trouve aux pages 22 et 23.

Conseil d'administration

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 24 et 25.

En 2015, le Conseil d'administration a tenu trois séances ordinaires.

Séance de printemps

Lors de sa séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués et pris acte du rapport d'activités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA ainsi que du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2014. Il a en outre réélu Markus Hongler, CEO, au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative pour un mandat de trois ans. Le Conseil d'administration a également reconduit les mandats des membres du comité de gouvernance pour un an et élu Christian Rey (Versoix) au comité de positionnement de la Coopérative, en remplacement de

Jacqueline Fehr (Winterthour). Les mandats des autres membres du comité de positionnement ont aussi été reconduits.

De plus, le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement et pris acte du rapport sur le développement durable 2014, qui se présentait sous une nouvelle forme et était pour la première fois intégré au rapport de gestion de la Mobilière. Il a également décidé de soutenir les festivités d'inauguration du tunnel de base du Gothard, en 2016, par une importante contribution financière. Cet événement offrira en effet à la Mobilière une occasion unique de faire connaître son engagement sociétal à un large public.

Lors de l'assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits appartenant à la Mobilière Suisse Société Coopérative en tant qu'actionnaire unique. Ce faisant, il a approuvé le rapport annuel et les comptes consolidés 2014 du Groupe, de même que les comptes 2014 de la Mobilière Suisse Holding SA et l'utilisation de son bénéfice. Enfin, conformément à l'annexe 1 du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», l'Assemblée générale a pris acte du rapport sur la rémunération ainsi que des montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la Holding, le CEO et les membres du Comité de direction.

Séance après l'assemblée des délégués

Lors d'une séance qui s'est tenue comme à l'accoutumée après l'assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est constitué.

Séance d'automne

Lors de la séance d'automne, le président a rendu compte des activités du Conseil d'administration de la Holding, tandis que le Comité de direction informait de l'évolution des affaires au deuxième trimestre, du résultat semestriel et d'autres projets en cours, notamment du rachat de Trianon pour janvier 2016 (voir aussi le chapitre «Vie», page 46).

De plus, agissant en tant qu'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter le futur dividende et de proposer à l'Assemblée des délégués, en matière d'utilisation du bénéfice résultant du bilan dès l'exercice 2016, d'augmenter le montant attribué au Fonds d'excédents à partir de 2017. L'idée est de compenser la perte de revenus de la Coopérative due à la diminution des produits d'intérêts, tout en lui donnant les moyens d'un éventuel développement de ses activités de positionnement. Enfin, le Conseil d'administration a adopté une modification du règlement d'organisation de la Coopérative et pris acte du rapport semestriel sur les activités de positionnement.

Comité de positionnement de la Coopérative

En 2015, le comité de positionnement de la Coopérative s'est réuni à trois reprises. Lors de sa séance de février, il s'est occupé du rapport semestriel sur les activités de positionnement, du rapport sur le développement durable 2014 et de divers projets en cours. Lors de la séance d'août, le comité a élu sa nouvelle présidente en la personne de Dora Andres (Schüpfen). Il également traité du rapport semestriel et du budget 2016 et discuté du concept de communication de l'engagement de la Mobilière ainsi que du projet de présentation de l'histoire de l'entreprise. Quant à la séance de novembre, elle a été consacrée à la conception de l'engagement de la Mobilière dans le contexte de l'inauguration du tunnel de base du Gothard (Gottardo 2016) et au rapport de l'Université de Berne sur l'évaluation des projets de prévention soutenus depuis 2005.

S'agissant du contenu et de l'état d'avancement des différentes activités de positionnement, voir la partie du présent rapport consacrée à notre responsabilité de coopérative, à partir de la page 61.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 26 à 28) présentent un bénéfice de 9,8 millions de CHF (exercice précédent: 18,2 millions de CHF). Le compte de profits et pertes comprend en particulier les produits des participations provenant du dividende de 12,0 millions de CHF (identique à celui de l'exercice précédent), ainsi que les produits d'intérêts du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit 1,1 million de CHF (exercice précédent: 4,9 millions de CHF), et ceux des créances en compte courant, soit 1,1 million de CHF (exercice précédent: 4,3 millions de CHF).

La fortune investie se compose de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 150,3 millions de CHF (exercice précédent: 155,2 millions de CHF). Le Fonds d'excédents, qui fait partie des fonds étrangers, s'élève à 103,6 millions de CHF (exercice précédent: 105,4 millions de CHF). De ce montant, 19,0 millions de CHF sont réservés au financement de projets de prévention des dangers naturels, 6,7 millions de CHF à la recherche fondamentale et 13,6 millions de CHF à d'autres thèmes.

Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont baissé, passant de 956,7 millions de CHF à 953,4 millions de CHF.

Utilisation du bénéfice

La proposition relative à l'utilisation du bénéfice résultant du bilan, qui se monte à 80,4 millions de CHF, est présentée à la page 33. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des délégués, qui se tiendra le 18 mai 2016, de l'approuver. Elle prévoit notamment d'attribuer 8,0 millions de CHF au Fonds d'excédent (comme lors de l'exercice précédent).

Délégués

Etat au 1^{er} janvier 2016

Région Ouest

Canton de Berne	Walter Althaus, Aarwangen Thomas Baumann, Berne Andreas Blank, Aarberg Beat Bräm, Ins Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hiltebrand, Herzogenbuchsee Pia Hirschi, Thoune Jörg Huggenberger, Rüti bei Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen Tobias Leuenberger, Lüscherz	René-François Maeder, Kandersteg Lienhard Marschall, Neuenegg Andreas Michel, Meiringen Hans Schär, Schönnried Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Rudolf Trachsel, Mühlethurnen Nicole von Graffenried, Berne Hans Rudolf von Känel, Oberwangen Bruno Wägli, Säriswil Andreas Wälti, Worb Heinz Witschi, Meiringen
Canton de Fribourg	Ulrike Aebersold, Morat Fernand Andrey, St-Sylvestre Michel Beaud, Pâquier-Montbarry Pierre-Yves Binz, Bulle	Patrick Perseghini, Estavayer-le-Lac Jacques Renevey, Bourguillon Jean-François Rime, Bulle
Canton de Genève	Bernard Jeanneret, Confignon Anne Reiser, Dardagny	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veusil	Nicole Mamie, Porrentruy
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds
Canton du Valais	Andreas Biner, Zermatt Renato Kronig, Glis Laurent Multone, Monthey	Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin Pierre Schaer, Conthey
Canton de Vaud	Sandro de Pari, Pully Arnaldo Fedrigo, Lausanne	Christian Rovero, Bettens Benjamin Zumstein, Nyon

Région Centre

Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Wettingen Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Martin Heiz, Reinach Dieter Lämmli, Aarau Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Rudolf Richiger, Tennwil Rolf Schmid, Lenzburg
Cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville	Gabriel Barell, Binningen Katharina Barmettler-Sutter, Muttentz Christina Bertram, Oberwil Marco Fischer-Stocker, Arlesheim	Thomas Friedlin, Therwil Hans Rudolf Gysin, Pratteln Tobias Lutz, Bottmingen Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Andrea R. Trümpy, Glaris	
Canton de Lucerne	Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee Paul Philipp Hug, Lucerne Stefan Muff, Kastanienbaum	Peter Pfister, Lucerne Luitgardis Sonderegger-Müller, Sursee Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil
Cantons d'Obwald et de Nidwald	Josef Windlin-Kiser, Kerns	

Canton de Schwytz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen Markus Grütter, Biberist	Felix Leuenberger, Bellach Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure
Canton du Tessin	Iris Fabbri, Lugano Carla Garzoni, Castagnola Daniele Lotti, Bellinzona	Mario Molo, Bellinzona Battista Ponti, Morbio Inferiore
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région Est		
Cantons d'Appenzell Rhodes extérieures et Rhodes intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Christian Cavegn jun., Jenins Marco Engel, Coire	Stefan Engler, Surava Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de Schaffhouse	Barbara Müller-Buchser, Neuhausen am Rheinfall	
Canton de St-Gall	Dominique Bäscher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Christoph Gautschi, St. Margrethen Otto Hofstetter, Uznach	Jakob Rhyner, Buchs Alfred Ritz, Altstätten Beat Tinner, Azmoos Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Thurgovie	Cäcilia Bosshard-Galmarini, Bischofszell Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld Suzanne Thür Brechbühl, Herdern
Canton de Zurich	Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Werner Egli, Wermatswil Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Marcel Gisler, Flaach Eric Goessler, Uitikon Waldegg Martin Haab, Mettmenstetten Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Christian Kramer, Uitikon Waldegg Stefan Krebs, Pfäffikon	Konrad Kyburz, Dielsdorf Adrian Meister, Zollikon Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich Rolf E. Schauble, Hemishofen Kurt Schiesser, Zumikon René Schneider, Meilen Thomas Schoch, Winterthour Donato Trivisano, Winterthour Bruno Walliser, Volketswil Reto Weber, Opfikon
Principauté de Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

Etat au 1^{er} janvier 2016

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Urs Berger Therwil	2011	2016
Vice-président	Rudolf Stämpfli docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, docteur honoris causa de l'Université de Berne, président du conseil d'administration et copropriétaire du Groupe Stämpfli SA, Berne	2005	2016
Membres	Dora Andres anc. membre du Conseil-exécutif bernois, entrepreneure, Schüpfen	2008	2016
	Thierry Carrel professeur en médecine et directeur de la clinique de chirurgie cardiovasculaire à l'Hôpital de l'Ile, à Berne	2014	2016
	Bruno Dallo docteur en droit, avocat, président du directoire de Scobag Privatbank AG, Riehen	2014	2016
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2017
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'Université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2016
	Leana Isler docteur en droit, avocate, juge au tribunal administratif du canton de Zurich, Zurich	2001	2016
	Peter Kappeler ingénieur diplômé EPF, entrepreneur, Walchwil	2002	2017
	Irene Kaufmann docteur en économie publique, Zurich	2013	2017
	Christian Krüger propriétaire et président du conseil d'administration de Krüger & Co SA, Staad	2009	2017
	Stefan Mäder doctorat en économie publique, Group CFO SIX, Zurich	2013	2017
	Luc Meylan licencié en droit, avocat, Neuchâtel	1988	2016
	Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2018
	Franz Xaver Muheim docteur en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2016
	Peter Müller docteur ès sciences naturelles (Phil. II), président du conseil d'administration de Chlosterwies AG, Stein am Rhein	2008	2016

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
	Fulvio Pelli docteur en droit, avocat et notaire, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2016
	Tobias Pfeiffer économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Reinach	2015	2017
	Christian Rey docteur ès sciences économiques, CEO de Rentimo SA, président Rey Hôtels & Residences, président Swiss Hospitality Holding SA, Versoix	2002	2017
	Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2016
	Fritz Schiesser docteur en droit, président du Conseil des EPF, Haslen	2005	2017
	Serge Sierro licencié en droit, avocat et notaire à Sion, Sierre	2004	2016
	Wilfred Pierre Stoecklin docteur ès sciences économiques, Bottmingen	2003	2018
	Nicola Thibaudeau CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Neuchâtel	2014	2017
	Andreas von Sprecher avocat Zurich et Maienfeld, Maienfeld	2003	2018
	Benedikt Weibel docteur ès sciences économiques, Muri bei Bern	2007	2018

Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française, Elgar Fleisch la nationalité autrichienne et Nicola Thibaudeau la nationalité canadienne.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2015
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes

en milliers de CHF

	Annexe	2015	2014
Produit des participations		12 000	12 000
Produit du prêt		1 125	4 875
Autres produits financiers	1	1 061	4 330
Produits		14 186	21 205
Frais d'administration	2	-4 180	-3 293
Autres charges financières	3	-45	0
Charges		-4 225	-3 293
Résultat avant impôts		9 961	17 912
Impôts		-134	315
Bénéfice annuel		9 827	18 227

Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF

	Annexe	2015	2014
Actifs			
Disponibilités		12 265	19 303
Créances sur des participations	4	137 522	134 975
Autres créances à court terme		30	323
Actifs de régularisation		525	600
Actifs circulants		150 342	155 201
Placements financiers	5	150 000	150 000
Participation	6	758 000	758 000
Immobilisations corporelles	7	955	739
Actifs immobilisés		908 955	908 739
Total des actifs		1 059 297	1 063 940
Passifs			
Engagements envers des participations	8	1 690	1 118
Fonds de donations		5	4
Autres engagements à court terme		259	634
Passifs de régularisation		358	71
Fonds étrangers à court terme		2 312	1 827
Fonds d'excédents	9	103 563	105 418
Fonds étrangers à long terme		103 563	105 418
Fonds étrangers		105 875	107 245
Réserves légales issues du bénéfice		400 000	400 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		473 000	473 000
Bénéfice au bilan		80 422	83 695
– Bénéfice reporté		70 595	65 468
– Bénéfice annuel		9 827	18 227
Fonds propres		953 422	956 695
Total des passifs		1 059 297	1 063 940

Tableau de financement

en milliers de CHF

	2015	2014
Gain	9 827	18 227
Revalorisations (-)/Amortissements (+) de Immobilisations corporelles	300	262
Augmentation/Diminution de Créances sur des participations	-2 547	-6 518
Autres créances à court terme	294	190
Comptes de régularisation actifs	75	150
Immobilisations corporelles	-148	0
Fonds d'excédents	-9 855	-7 375
Engagements envers des participations	572	-349
Fonds de donations	-1 500	-1 496
Autres engagements à court terme	-375	581
Comptes de régularisation passifs	287	-1 014
Attribution aux Caisses de pension	-3 000	-3 000
Attribution à la Fondation du Jubilé	-600	-300
Flux financiers relatifs à l'exploitation	-6 670	-642
Achat (-)/Vente (+) de Immobilisations corporelles	-368	-703
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-368	-703
Flux financiers relatifs aux activités de financement	0	0
Variation des liquidités	-7 038	-1 345
Total des liquidités exercice précédent	19 303	20 648
Variation des liquidités	-7 038	-1 345
Total des liquidités exercice sous revue	12 265	19 303

Annexe aux comptes annuels

Comparaison avec l'exercice précédent

Le bilan d'ouverture a été établi conformément aux nouvelles prescriptions du point de vue formel, dans sa structure et dans la nomenclature.

La présentation des comptes est adaptée aux particularités de l'entreprise, dans le respect du contenu minimal prévu par la loi (art. 958c, al. 3, CO).

Adaptations selon le nouveau droit

Les adaptations suivantes ont été effectuées (différence entre l'ancien droit des obligations et le nouveau) dans les présents comptes annuels.

Actif cotés en Bourse

Il n'est pas fait usage de la possibilité d'évaluer les actifs cotés en Bourse ou ayant un autre prix courant observable sur un marché actif au cours du jour.

Placements financiers

Incluse auparavant dans les placements financiers, la participation est désormais présentée séparément.

Créances sur/engagements envers les organes

Les créances sur et les engagements envers les organes (Assemblée des délégués, Conseil d'administration, Comité de direction et organe de révision) sont portés au bilan séparément (alors qu'ils apparaissaient jusqu'ici sous Autres créances et engagements).

Créances sur/engagements envers les participations

Les créances sur et engagements envers les participations indirects sont également portés au bilan (ils figuraient jusqu'à présent sous Créances et engagements envers les sociétés du Groupe Mobilière).

Indications complémentaires conformément aux droit des obligations

La Mobilière Suisse Société Coopérative établit désormais un tableau des flux de trésorerie (art. 961, al. 2, CO).

Principes d'évaluation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de tableaux et autres objets d'art. Ceux-ci sont amortis linéairement sur cinq ans, sur la base de leur coût d'acquisition.

Transfert de l'obligation d'établir des comptes consolidés

La Mobilière Suisse Société Coopérative, ainsi que l'y autorise l'art. 963, al. 4, CO, transfère l'établissement de ses comptes consolidés à la Mobilière Suisse Holding SA, laquelle réunit toutes les participations du Groupe sous une direction unique.

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs et la gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA.

Participations

	Quote-part de participation et pourcentage de vote en %		Capital-actions en milliers de CHF	
	2015	2014	2015	2014
Participation directe				
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	100	100	200 000	200 000
Participations significatives indirectes				
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100	100	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100	100	25 000	25 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100	100	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100	100	1 000	1 000

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Autres produits financiers

en milliers de CHF	2015	2014
Produit des intérêts provenant de la rémunération des comptes courants envers les participations	1 061	4 321
Produit des intérêts bancaires	0	9
Total Autres produits financiers	1 061	4 330

2 Frais d'administration

en milliers de CHF	2015	2014
Frais d'administration	4 180	3 293
Dont amortissements d'équipements d'exploitation	300	262
Dont prestations de révision	30	19

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA. Les frais d'administration n'incluent donc pas de charges de personnel.

3 Autres charges financières

Les autres charges financières de 45 KCHF comptabilisées en 2015 résultent des taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques.

4 Créances sur les participations

en milliers de CHF	2015	2014
Mobilière Suisse Holding SA	137 406	134 922
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	116	53
Total des créances sur les participations	137 522	134 975

5 Placements financiers

Les placements financiers se composent du prêt à la Mobilière Suisse Holding SA.

6 Participation

en milliers de CHF

	2015	2014
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	758 000	758 000

Concernant les participations indirectes, nous renvoyons au tableau des participations.

7 Immobilisations corporelles

en milliers de CHF

	2015	2014
Valeurs d'acquisition	3 219	2 703
Corrections de valeur cumulées	-2 264	-1 964
Valeur comptable nette	955	739

8 Engagements envers des participations

en milliers de CHF

	2015	2014
Mobilière Suisse Société d'assurances SA (participation indirecte)	1 690	1 118
Total des engagements envers des participations	1 690	1 118

9 Fonds d'excédents	Recherche fondamen- tale	Prévention des dangers naturels	Logement et habitat	Communica- tion, trans- fert/mise en œuvre	Gottardo 2016	CI Coopérative	Non affectés à un thème particulier	Total
en milliers de CHF								
Etat au 01.01.2014	9 848	22 318	3 000	5 415	0	400	63 812	104 793
Constitution de réserves	0	0	2 540	5 487	0	0	-8 027	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	8 000	8 000
Utilisation	-1 527	-1 670	-20	-3 958	0	-200	0	-7 375
Etat au 31.12.2014/01.01.2015	8 321	20 648	5 520	6 944	0	200	63 785	105 418
Constitution de réserves	130	0	20	4 324	2 500	600	-7 574	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	8 000	8 000
Utilisation	-1 743	-1 601	-718	-4 857	-736	-200	0	-9 855
Etat au 31.12.2015	6 708	19 047	4 822	6 411	1 764	600	64 211	103 563¹

¹ Sur les 103 563 KCHF, il est prévu de verser environ 15 000 KCHF en 2016.

Utilisation du bénéfice

en milliers de CHF

	2015	2014
Bénéfice annuel	9 827	18 227
Report de bénéfice	70 595	65 468
Bénéfice résultant du bilan	80 422	83 695

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 18 mai 2016 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'excédents	8 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	1 500	1 500
Fondation du Jubilé	600	600
Attributions	13 100	13 100
Report à compte nouveau	67 322	70 595

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement et l'annexe (pages 26 à 33) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 30 mars 2016

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé

Rapport de situation de la Coopérative

But statutaire

Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. À cette fin, le Conseil d'administration a notamment pour tâche, toujours selon les statuts, d'assurer aux membres de la Coopérative la possibilité de conclure des contrats d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Conformément à la stratégie du propriétaire adoptée par le Conseil d'administration, la Coopérative assure la mise en œuvre de son but statutaire principalement par une participation directe dans la Mobilière Suisse Holding SA et accessoirement par le renforcement du positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public suisse.

Structure et contexte réglementaire

Durant l'exercice sous revue, le Conseil fédéral a adopté le message concernant la loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III à l'intention des Chambres fédérales. Cette réforme vise à faire évoluer le système fiscal suisse en tenant compte des changements internationaux et à renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse. Le Conseil fédéral propose d'abroger certaines réglementations actuelles qui ne satisfont plus aux normes internationales. Il s'agit notamment des statuts fiscaux cantonaux des sociétés holding, des sociétés de domicile et des sociétés mixtes. Les délibérations du Parlement devraient commencer après l'examen du projet en commissions et s'achever au milieu de 2016 au plus tôt.

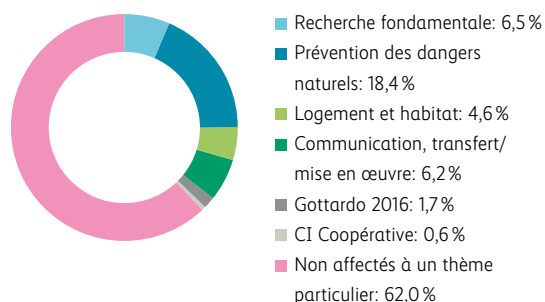
L'abolition des statuts fiscaux cantonaux des sociétés holding aura aussi un impact sur la Mobilière Suisse Société Coopérative, en ceci que son bénéfice devrait être soumis aux impôts cantonaux et communaux. Il faut s'attendre également à des changements concernant l'impôt sur le capital. Il n'est toutefois pas possible, en l'état, de faire des prévisions sur une éventuelle augmentation de la charge fiscale.

Le Conseil fédéral a en outre mis en vigueur une partie de la loi fédérale sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), révisées en 2012, avec effet au 1^{er} juillet 2015. Désormais, toutes les coopératives suisses ont l'obligation de tenir une «liste des associés». La Mobilière dispose déjà d'une telle liste, conforme aux nouvelles exigences légales.

Notre engagement durable

De par sa longue tradition coopérative, la Mobilière est fidèle à des valeurs sociétales qu'elle perpétue selon une approche responsable et tournée vers l'avenir. Notre conviction est que des solutions appropriées et durables ne peuvent naître que de l'association et de la mise en réseau des compétences les plus diverses. C'est pourquoi nous encourageons activement les échanges entre notre entreprise et les milieux scientifiques, économiques et artistiques ainsi que la société civile, afin de créer de nouveaux espaces favorisant l'élaboration de visions et le débat d'idées.

Fonds d'excédents Etat au 31.12.2015



La Mobilière Suisse Société Coopérative est suffisamment dotée en fonds propres pour ne pas avoir à lever de fonds étrangers sur le marché des capitaux ou auprès de tiers. Son ratio d'endettement est donc très bas. Ses fonds étrangers sont constitués pour l'essentiel du Fonds d'excédents, qui est mis à contribution par exemple pour soutenir des projets de prévention, financer des chaires universitaires ou promouvoir l'innovation. Le graphique ci-dessus montre que près de 40 % des ressources du Fonds d'excédents sont affectées à des thématiques concrètes.

Financement des investissements

La Mobilière Suisse Société Coopérative perçoit actuellement de sa filiale, la Mobilière Suisse Société Holding SA, un dividende annuel de 12,0 millions de CHF, qui lui permet d'investir dans des tableaux et d'autres objets d'art. Durant l'exercice sous revue, elle a consacré à ces acquisitions un montant d'environ CHF 368 000. Elle n'a pas fait d'autres investissements.

La Coopérative s'engage en outre en faveur de thématiques sociales et sociétales, comme la prévention. Elle contribue en particulier de façon substantielle au financement partiel ou initial de projets de construction visant à prévenir ou à réduire les dommages dus aux événements naturels. Elle soutient également d'autres thématiques culturelles, sociales ou d'utilité publique en versant une part de son bénéfice à la Fondation du jubilé et au Fonds de donations. Enfin, elle a conclu des contrats de coopération avec l'Université de Berne, les EPF de Zurich et de Lausanne et la société Schlossberg Thun AG (Forum Mobilière Thoune).

Evaluation des risques

Sauf dispositions contraires inscrites dans la loi ou dans les statuts ou le règlement d'organisation de la Coopérative, la gestion de la Coopérative est déléguée à la Holding. Ainsi, les décisions stratégiques sur les questions de positionnement appartiennent certes au Conseil d'administration de la Coopérative, mais la conduite et la mise en œuvre opérationnelle des activités qui en découlent sont déléguées à la Holding. Les tâches de conduite du Groupe, autrement dit des sociétés chapeautées par la Coopérative, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont aussi du ressort de la Holding. De plus, par la mise en œuvre de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et du système de contrôle interne, le Conseil d'administration de la Holding assume la responsabilité suprême de la gestion des risques de l'ensemble du groupe d'assurance.

La Coopérative est exposée à un risque stratégique, dans la mesure où le Conseil d'administration de la Holding pourrait en assurer la gestion de façon non conforme au but statutaire. Pour parer à cette éventualité, le Conseil d'administration de la Coopérative – auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de la Coopérative dans l'Assemblée générale de la Holding – doit choisir les membres du Conseil d'administration de la Holding avec toute la diligence requise, leur donner les instructions nécessaires et remplir ses obligations de contrôle et de surveillance. Il est assisté, pour préparer ses décisions d'élection, par le comité de gouvernance, dont les membres sont choisis en son sein. La Coopérative est également exposée à des risques de marché, autrement dit de perte de valeur de sa participation dans la Holding et de son prêt à cette dernière. C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Coopérative se fait régulièrement informer de la marche des affaires du groupe d'assurance. Il vérifie en outre lors de l'approbation des comptes consolidés de la Holding que les coopérateurs – en leur qualité de preneurs d'assurance de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA – bénéficient d'une participation appropriée aux excédents.

Enfin, la Coopérative court des risques stratégiques et de réputation découlant de son positionnement auprès du public suisse. Pour contrer ces risques, le comité de positionnement, composé de membres du Conseil d'administration de la Coopérative, analyse en profondeur les thématiques de positionnement retenues, prépare les décisions stratégiques de fond du Conseil d'administration dans ce domaine et surveille la mise en œuvre des mesures de positionnement actuelles ou passées. Le comité de positionnement informe le Conseil d'administration de ses activités dans des rapports semestriels.

Changements dans la conduite

Etant donné qu'aussi bien la gestion de la Coopérative que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA, il n'existe pas de comité de direction, ni par conséquent de cadres dirigeants à proprement parler, au niveau de la Coopérative. Si l'on considère toutefois les membres du Conseil d'administration comme des cadres dirigeants, les changements intervenus durant l'exercice sous revue sont les suivants: Jacqueline Fehr a quitté le Conseil d'administration lors de l'Assemblée des délégués du 12 mai 2015. A alors été élu au Conseil d'administration, pour un mandat de deux ans, Tobias Pfeiffer (Reinach BL), économiste d'entreprise (Haute école d'économie et de gestion) et expert-comptable diplômé.

Activités de recherche et développement

La Mobilière soutient la recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels à l'Université de Berne, la recherche sur l'analyse des données à l'EPF de Zurich et, depuis l'automne 2015, la recherche en écologie urbaine et espaces de vie durables à l'EPF de Lausanne. Des informations complètes sur les différentes activités de recherche sont présentées dans la partie du présent rapport consacrée à notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale, chapitres «Prévention des dangers naturels», page 114, et «Habiter et vivre ensemble», page 123.

Evénements exceptionnels

Il n'y a pas eu d'événements exceptionnels durant l'exercice sous revue.

Perspectives

La Mobilière Suisse Société Coopérative est la propriétaire unique de la Mobilière Suisse Holding SA. Ses actifs sont constitués pour l'essentiel de sa participation dans la Holding et de son prêt de 150 millions de CHF à cette dernière. Aucun changement n'est envisagé. Comme indiqué dans le rapport de la Coopérative, page 21, il est prévu, à partir de 2016, d'augmenter le dividende versé par la Holding, en raison de la baisse du taux d'intérêt servi sur le prêt à cette dernière. Cette augmentation compensera la perte de revenus de la Coopérative, tout en permettant de maintenir le Fonds d'excédents à un niveau stable et de financer ainsi de nouvelles activités de positionnement. Le succès des activités de la Holding est donc une condition nécessaire de la vitalité et de l'évolution positive et durable de la Coopérative.

Pour de plus amples informations sur la Coopérative ainsi que sur le contenu et la réalisation des différentes activités de positionnement, voir la partie du présent rapport consacrée à notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale, page 61.

Groupe Mobilière

Résultat global	40
Non-vie	42
Vie	46
Placement de la fortune	50
Gestion des marques, publicité et sponsoring	52
Gestion des risques	57

Résultat global

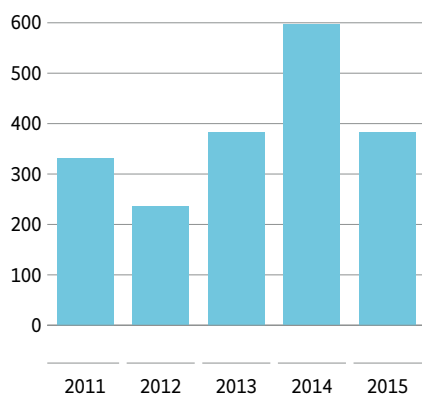
Le Groupe Mobilière présente une nouvelle fois un excellent bénéfice. Le résultat technique se révèle particulièrement réjouissant. Dans le secteur des affaires non-vie, nous avons à nouveau très nettement dépassé la croissance moyenne du marché. Le résultat financier est, quant à lui, en recul par rapport à l'exercice précédent.

Comme l'année précédente, les comptes consolidés de l'exercice 2015 ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100 % de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les chiffres clés présentés à la page 2 et sur les comptes du Groupe (pages 141 à 167).

Résultat global

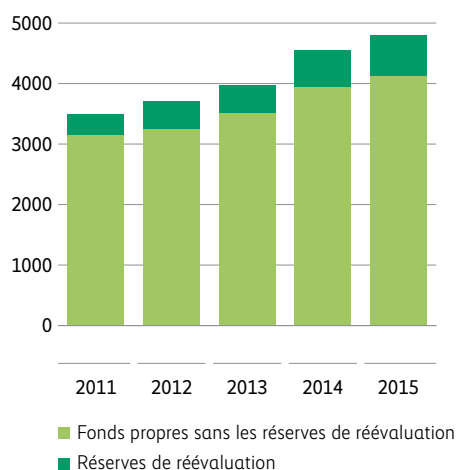
Pour l'exercice 2015, la Mobilière dégage un bénéfice consolidé de 383,4 millions de CHF (exercice précédent: 596,4 millions de CHF). À noter que le résultat financier de l'exercice précédent avait bénéficié d'un important effet spécial, provenant de la vente de notre participation dans Nationale Suisse. La contribution du secteur non-vie au résultat global s'élève à 353,5 millions de francs (exercice précédent: 398,0 millions de CHF, abstraction faite de l'effet spécial provenant de la vente de la participation dans Nationale Suisse) et celle du secteur vie à 29,9 millions de CHF (exercice précédent: 41,4 millions de CHF).

Résultat annuel consolidé en millions de CHF



Fonds propres consolidés

au 31.12.2015, en millions de CHF

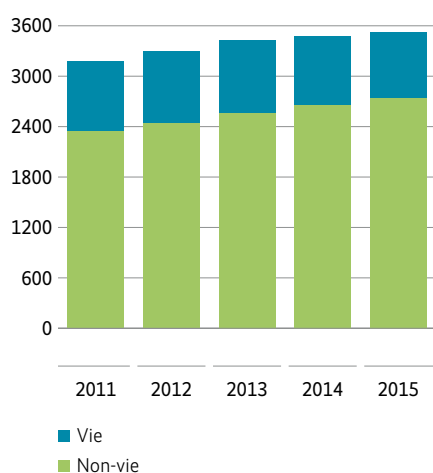


Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont augmenté de 4,555 à 4,789 milliards de CHF. Le rendement des fonds propres s'établit à 8,2 % (exercice précédent: 10,5 %, abstraction faite de l'effet spécial provenant de la vente de la participation dans Nationale Suisse). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres pouvant être pris en compte sont de loin supérieurs aux fonds propres exigés. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du SST (Test suisse de solvabilité), le quotient pour le Groupe est supérieur à 300 %. La somme du bilan se monte à 17,867 milliards de CHF (contre 17,256 milliards de CHF au 31 décembre 2014).

Les placements de capitaux représentent 95,5 % des actifs du Groupe (exercice précédent: 95,6 %). Ils sont constitués, en majeure partie, de titres à revenu fixe, à hauteur de 8,072 milliards de CHF (exercice précédent: 8,120 milliards de CHF). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, sauf en cas d'intention de vente anticipée ou de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

Primes brutes en millions de CHF



Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume de primes brutes s'inscrit à 2,743 milliards de CHF (exercice précédent: 2,655 milliards de CHF). Avec une hausse de 3,3 %, la Mobilière a largement dépassé la croissance moyenne du marché non-vie, qui n'atteint que 0,5 %, grâce à un fort apport d'affaires nouvelles et à un taux de sortie stable. Le résultat technique a progressé, passant de 202,0 millions de CHF à CHF 290,9 millions de CHF. Par rapport à l'exercice précédent, la charge de sinistres a reculé de 1,7 point de pourcentage pour s'établir à 61,6 %. Le taux de frais s'est amélioré, passant de 27,2 % à 25,8 %. Le ratio combiné pour compte propre s'inscrit à 88,7 %, en baisse par rapport à l'exercice précédent (91,9 %).

Opérations financières non-vie

Le résultat financier non-vie se chiffre à 111,3 millions de CHF (exercice précédent: 241,7 millions de CHF, abstraction faite de l'effet spécial provenant de la vente de la participation dans Nationale Suisse). Ce recul est imputable à une augmentation des amortissements sur placements de capitaux, à des pertes sur ventes ainsi qu'à une baisse des produits des revalorisations sur placements.

Affaires techniques vie

Dans les affaires vie, les primes brutes se montent à 774,8 millions de CHF (exercice précédent: 818,4 millions de CHF). Cette baisse est liée au recul des affaires de prévoyance professionnelle, tant des contrats à primes annuelles que des contrats à prime unique. Le résultat technique s'est amélioré, passant de -144,3 millions de CHF à -89,4 millions de CHF. Il inclut les parts aux excédents versées aux assurés, pour un montant de 59,5 millions de CHF. Le taux de frais pour compte propre s'élève à 16,1 % (exercice précédent: 15,8 %).

Opérations financières vie

Dans les affaires vie, le résultat financier est de 123,6 millions de CHF (exercice précédent: 191,5 millions de CHF). Ce moins bon résultat s'explique notamment par des bénéfices en recul, de plus grandes pertes sur la réalisation de placements de capitaux ainsi que par une augmentation des amortissements sur placements de capitaux.

Chiffres clés non-vie

en millions de CHF

	2015	2014	Variation en %
Primes brutes	2 742,7	2 655,2	+3,3
Primes acquises pour compte propre	2 575,6	2 492,4	+3,3
Charges de sinistres pour compte propre	-1 586,2	-1 578,5	-0,5
Provisions techniques pour compte propre	5 214,8	5 088,0	+2,5
– Dont provisions pour sinistres	4 257,7	4 188,3	+1,7
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	304,0	256,7	+18,4
Placements de capitaux	9 632,6	9 226,9	+4,4
Résultat technique	290,9	202,0	+44,0
Résultat financier sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	111,3	241,7	-54,0
Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	0,0	161,4	n. a.
Résultat financier, y c. effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	111,3	403,1	-72,4
Résultat après impôts	353,5	555,0	-36,3
Charge de sinistres pour compte propre	61,6 %	63,3 %	
Taux de frais pour compte propre	25,8 %	27,2 %	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,3 %	1,4 %	
Ratio combiné pour compte propre	88,7 %	91,9 %	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-),
n. a.: non applicable

Non-vie

Comme lors des exercices précédents, nous avons enregistré en 2015 une forte progression du volume des primes, et le bon positionnement de nos produits nous a de nouveau assuré une croissance nettement supérieure à celle du marché. La charge de sinistres est inférieure à la moyenne des dix dernières années.

Environnement, positionnement et parts de marché

Le ralentissement conjoncturel n'a que relativement peu affecté le secteur des assurances techniques. Ses effets devraient cependant se faire davantage sentir à partir de 2016. La Mobilière reste solidement implantée sur le marché. Grâce à ses produits adaptés à la demande, elle a même amélioré son positionnement sur un marché des assurances très concurrentiel, qui ne cesse de croître. Même si, conformément aux prévisions, la croissance du volume des primes (3,3 %) est en léger recul par rapport à l'exercice précédent (3,7 %), nous avons de nouveau nettement dépassé la croissance moyenne du marché non-vie (0,5 %). Comme lors des exercices précédents, ce résultat s'explique surtout par le volume des nouvelles affaires et par un taux de sortie stable.

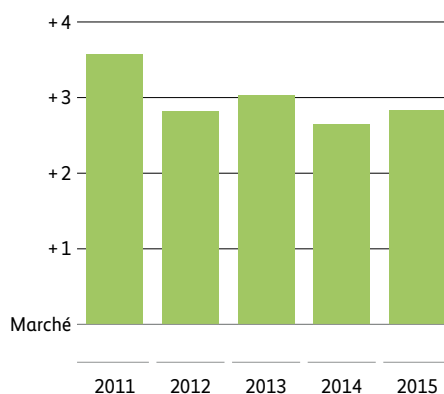
Le reporting des primes 2015 de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) montre que nos parts de marché ont augmenté dans toutes les branches d'assurance. Nous sommes ainsi parvenus à conforter notre position de numéro deux du marché non-vie suisse, avec une part de marché qui a progressé à 18,2 %. Dans l'assurance de choses, nous avons consolidé notre première place en nous assurant une part de marché de 28,7 %. Nous faisons également partie du peloton de tête – avec des parts de marché nettement supérieures à 10 % – dans tous les autres secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs, transport, crédit et cautionnement).

Les raisons de notre succès

Adossée à une coopérative, la Mobilière est depuis toujours synonyme de confiance, fiabilité, constance et proximité. C'est sur ces valeurs que reposent la progression continue du volume des primes et notre excellente position sur le marché. Proches des clients, nos 79 agences générales se distinguent par leurs vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Elles disposent de collaborateurs bien formés et motivés, qui assurent un suivi complet et personnalisé des clients sur plus de 160 sites au total. Depuis des années, nous affichons le taux de satisfaction clientèle le plus élevé du marché en matière de règlement des sinistres. Les différentes études réalisées sont présentées en détail au chapitre «Clients et produits» à partir de la page 64.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie (différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Nos produits présentent un bon rapport prix/prestations, évoluent en permanence et répondent aux attentes des clients, grâce notamment à nos systèmes modernes de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats. Ceux-ci nous permettent d'adapter nos tarifs et nos prestations à l'évolution du marché rapidement, efficacement et de manière différenciée.

Ristournes du Fonds d'excédents

Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière privilégie les intérêts de ses clients et les fait participer à son succès. Jusqu'à fin juin 2015, tous les clients titulaires d'une assurance entreprise et bâtiments MobiPro ou d'une assurance véhicules MobiCar ont bénéficié d'une réduction de primes de 10 %. Depuis juillet 2015, c'est au tour des clients de l'assurance ménage et bâtiment MobiCasa de profiter d'une réduction de 20 %, ce qui représente une ristourne d'environ 144 millions de CHF (exercice précédent: 140 millions de CHF).

Secteurs d'affaires et produits

La progression du volume des primes enregistrée en 2015 est due pour près des deux tiers aux produits pour particuliers, avec de nouveau en tête les assurances mobilité, même si leur croissance a ralenti. Les assurances ménage affichent aussi une progression réjouissante, à peine inférieure à celle de l'exercice précédent. Quant aux assurances de protection juridique, leur croissance a certes quelque peu ralenti, en raison notamment de la saturation progressive de ce marché partiel, mais n'en reste pas moins élevée. Pour ce qui est des clients entreprises, nous avons enregistré des taux de croissance globalement supérieurs à ceux de 2014. La production a évolué de façon réjouissante, grâce surtout aux assurances de personnes, mais aussi aux assurances entreprises pour PME. Le secteur d'affaires entreprises, avec ses produits pour moyennes et grandes entreprises, accuse par contre un recul du volume des primes.

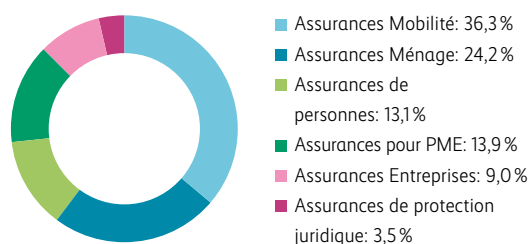
Innovations et optimisation des processus

Nous voulons proposer à nos clients des produits et services de premier ordre, offrant un bon rapport prix/prestations. Or les assurances ne sont pas des produits physiques, mais consistent en une promesse de prestation. Il s'ensuit que s'ils sont relativement contenus en phase de développement, les coûts augmentent nettement après la vente, autrement dit en cas de sinistre. Nos produits ne sont pas renouvelés ou remplacés à intervalles prédéfinis, mais bénéficient d'adaptations et de redéveloppements permanents, sur la base de comparatifs de marché et en fonction de l'évolution des besoins des clients.

Parallèlement, nous travaillons déjà à la future génération de produits, en y intégrant des technologies numériques à même de répondre, d'une part, aux nouveaux besoins et comportements des utilisateurs et, d'autre part, à la demande croissante de couvertures et de tarifs basés sur les risques individuels. Nos projets télématiques dans les secteurs des assurances mobilité et de la sécurité des bâtiments, en particulier, sont déjà très avancés.

Dans le domaine de l'assurance de protection juridique, nous avons lancé en avril 2015 une solution globale pour entreprises. Ce nouveau produit couvre des domaines du droit qu'il n'était jusque-là pas possible d'assurer, comme la protection juridique Internet ou le droit public de la construction. De plus, depuis l'été 2015, la Mobilière propose sa propre solution d'assurance des œuvres d'art, continuant ainsi à élargir son assortiment de produits. Enfin, avec nos solutions globales All Risk, nous nous adressons à divers segments de clients de toutes tailles.

Portefeuille par secteur d'affaires



La Mobilière a par ailleurs continué à développer son système d'information géographique MobiSIG. Unique en son genre, ce système met en relation des cartes des dangers, des données d'assurance et des données de marché. Désormais, il permet par exemple aux agences générales, à des fins de traitement du marché, de connaître instantanément le taux de pénétration et le potentiel du marché. De plus, afin de fournir un conseil encore plus complet à nos clients en matière de dangers naturels, nous avons complété MobiSIG en y intégrant les cartes des dangers liés aux tempêtes hivernales et aux orages de grêle. Elaborées en collaboration avec le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels de l'Université de Berne, ces deux cartes reposent en partie sur les données de la Mobilière (voir aussi à ce sujet le chapitre «Prévention des dangers naturels», page 114).

Vous trouverez de plus amples informations sur le développement de nos produits et systèmes et de notre nouvelle plateforme de sinistres dans le chapitre «Evolution stratégique des affaires», page 11.

Sinistralité

La sinistralité enregistrée en 2015 est inférieure à la moyenne, avec un ratio sinistres à primes de 61,6 % (exercice précédent: 63,3 %). En comparaison pluriannuelle, nous avons bénéficié d'une évolution favorable des grands sinistres. Les intempéries de mai et de juin ont causé des dommages naturels relativement importants, se chiffrant à quelque 30 millions de CHF. En raison de l'absence d'autres événements majeurs et, en particulier, du recul des dégâts de grêle, la charge de sinistres pour dommages naturels est globalement inférieure à la moyenne.

À noter que la Cour de droit social du Tribunal fédéral a modifié sa jurisprudence en matière d'évaluation du droit à une rente de l'assurance-invalidité en cas de pathologie non objectivable – notamment traumatisme cervical –, ce qui pourrait avoir un impact sur les assureurs privés également, par exemple en matière d'assurance responsabilité civile.

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center SA fournit des prestations d'assistance et de centre de contact, assistant les clients de la Mobilière et des clients tiers jour et nuit. La nouvelle augmentation des appels, des cas d'assistance et des tâches de soutien en 2015 met en évidence le besoin sans cesse croissant des clients de pouvoir accéder à un service 24 h sur 24. Les services fournis en dehors des heures d'ouverture des agences générales sont continuellement étoffés et proposés sur différents canaux de communication.

Protekta Assurance de protection juridique SA affiche une progression réjouissante de 6,3 % de son volume des primes (exercice précédent: 7,0 %). Reposant sur une offre de produits adaptée à la demande, avec notamment la prestation complémentaire *JurLine*, cette croissance est de nouveau supérieure à celle du marché. La contribution de la société au résultat global du Groupe est surproportionnée par rapport à sa taille.

XpertCenter SA fournit à la Mobilière, mais aussi à des clients tiers, des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, commerce d'épaves, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. La société fournit aussi des prestations traditionnelles de règlement des sinistres à des clients tiers et, depuis 2016, des services de *case management* à l'ensemble du Groupe Mobilière. Pour mieux exploiter encore le potentiel de réduction des dommages, elle a de nouveau augmenté son effectif en 2015, en particulier dans les domaines de la lutte contre la fraude à l'assurance et du *case management*.

Protekta Conseils-Risques-SA propose des prestations de conseil et d'assistance en gestion des risques, sécurité et prévention. Outre la Mobilière, ses clients sont des sociétés industrielles, commerciales et de services de toute la Suisse. Il lui incombe en outre d'assurer la continuité de l'activité de l'entreprise en cas d'événement interne ou externe ayant une incidence massive et radicale sur cette dernière et de gérer ces événements.

Chiffres clés vie

en millions de CHF

	2015	2014	Variation en %
Primes brutes	774,8	818,4	-5,3
- Dont primes périodiques (annuelles)	627,0	616,3	+1,7
- Dont primes uniques	147,8	202,1	-26,9
Primes acquises pour compte propre	769,1	812,6	-5,4
Prestations d'assurance versées pour compte propre	-539,2	-537,6	-0,3
Participations des assurés aux excédents	-59,5	-43,3	-37,4
Provisions techniques pour compte propre	5 050,4	4 835,9	+4,4
- Dont provisions pour sinistres	1 651,5	1 646,0	+0,3
- Dont réserve mathématique	3 344,2	3 135,3	+6,7
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	261,3	270,4	-3,4
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	882,5	956,7	-7,8
Placements de capitaux	6 555,6	6 311,1	+3,9
Placements pour le compte et au risque de tiers	882,5	956,7	-7,8
Résultat technique	-89,4	-144,3	+38,0
Résultat financier	123,6	191,5	-35,5
Résultat après impôts	29,9	41,4	-27,8
Taux de frais pour compte propre	16,1%	15,8%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Vie

En prévoyance privée, nous avons enregistré une nette croissance des affaires à primes périodiques. Notre nouvelle offre d'assurance épargne avec participation au rendement transparente est bien accueillie. En prévoyance professionnelle, conformément aux prévisions, tant le volume des primes annuelles que celui des primes uniques a diminué.

Environnement, positionnement et parts de marché

En décembre 2014, la Banque nationale suisse (BNS) avait annoncé qu'elle appliquerait, dès le 22 janvier 2015, un taux d'intérêt négatif sur les avoirs des banques déposés chez elle, afin de contrer la hausse du franc. Le 15 janvier 2015, elle abandonnait le cours plancher du franc face à l'euro sans préavis et abaissait encore le taux d'intérêt négatif annoncé, provoquant un véritable choc monétaire. Le bas niveau persistant des taux d'intérêt reste ainsi un défi majeur pour les assureurs vie. En juillet 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) annonçait que le taux d'intérêt garanti maximal de la prévoyance privée devait être abaissé de 1,25 % à 0,75 % pour les primes périodiques et à 0,5 % pour les primes uniques, avec effet au 1^{er} janvier 2016 au plus tard. Dans ce contexte, nous avons décidé de suspendre la vente d'assurances mixtes traditionnelles dès cette même date.

Pour accroître notre notoriété en tant qu'assureur vie, nous avons lancé en 2015 une campagne publicitaire consacrée à nos solutions de prévoyance. Les résultats de l'étude «Baromètre de l'assurance», réalisée annuellement auprès de plusieurs sociétés d'assurances, confirment que le marché nous perçoit désormais davantage comme étant aussi un assureur vie.

En prévoyance privée, nous sommes parvenus à développer les affaires d'assurances épargne avec primes périodiques conformément à notre stratégie, grâce à nos assurances épargne liées à des fonds de placement avec garantie ainsi qu'à notre produit avec participation au rendement transparente, lancé au printemps 2015. De plus, nous sommes toujours leader de l'assurance risque décès, avec une part de marché dépassant 24 %.

En prévoyance professionnelle, malgré la nette intensification de la concurrence et un marché globalement en recul, nous avons préservé notre position de leader de la réassurance des risques biométriques d'institutions de prévoyance. En automne 2015, la Mobilière a annoncé avoir acquis Trianon SA pour début janvier 2016. Le rachat de cette entreprise leader en Suisse dans le domaine de la gestion des ressources humaines et active dans la prévoyance professionnelle a judicieusement élargi notre offre: désormais, nous pouvons proposer à nos clients entreprises des services tels que la gestion des salaires.

Les raisons de notre succès

Nos produits pour particuliers séduisent par leur simplicité. Jouissant d'une très bonne réputation, la Mobilière est bien implantée sur le marché grâce à son organisation décentralisée. Elle possède en outre un vaste portefeuille de clients non-vie recelant un important potentiel de vente croisée. De plus, en prévoyance privée, nous disposons depuis plusieurs années d'un excellent réseau de distribution, reposant sur des partenaires de qualité. Enfin, en prévoyance professionnelle, nous affichons depuis des années également une quote-part légale supérieure à la moyenne dans les affaires collectives.

Des excédents pour nos clients

Le résultat technique est net des participations aux excédents destinées aux assurés pour un montant de 59,5 millions de CHF. Dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale, 95 % des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Prévoyance privée

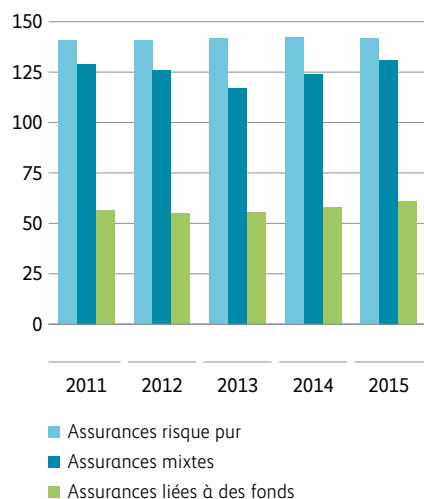
En prévoyance privée, nous avons renforcé notre position de leader de l'assurance risque décès et de nouveau légèrement augmenté notre part de marché dans l'assurance incapacité de gain. La croissance du volume des primes est à mettre au crédit des affaires à primes périodiques, avec en particulier de bons chiffres de vente de notre nouvelle assurance épargne avec participation au rendement transparente. Ce produit répond en effet parfaitement aux attentes des clients.

La demande d'assurances vie liées à des fonds de placement et d'assurances épargne traditionnelles s'est par contre inscrite à la baisse. Quant aux affaires à prime unique réalisées en 2015, elles sont pour ainsi dire insignifiantes, en raison de la situation très difficile en matière de taux d'intérêt.

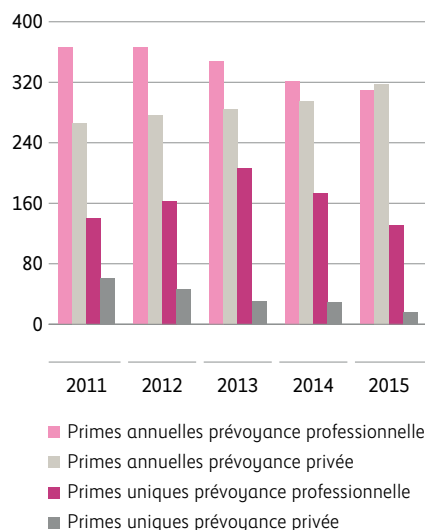
Prévoyance professionnelle

En 2015, le volume des primes annuelles a reculé par rapport à l'exercice précédent. La progression des masses salariales et du nombre d'assurés ainsi que la conclusion de nouvelles affaires n'ont pas suffi à compenser la baisse des primes qui a accompagné les renouvellements de contrats. Les affaires à prime unique – en particulier les achats de rentes de vieillesse – ont accusé un net recul, de sorte que le besoin de renforcement pour nouvelles rentes a aussi diminué. Le volume des primes s'inscrit globalement à la baisse par rapport à l'exercice précédent.

Primes brutes en prévoyance privée
en millions de CHF



**Primes brutes en prévoyance privée
et en prévoyance professionnelle**
en millions de CHF



Le renouvellement des contrats expirant fin 2015 a été un succès. Nos clients demandant davantage de flexibilité en matière de couverture d'assurance, nous en avons tenu compte notamment en leur proposant des contrats modulaires.

Enfin, en vue de la reprise de Trianon SA début 2016, nous avons entamé en 2015 les préparatifs de l'intégration de cette nouvelle filiale et de l'élargissement de l'offre qui en résulte.

Canaux de distribution

En 2015, en prévoyance privée, les agences générales sont parvenues à faire progresser les nouvelles affaires de 32% et sont, comme en 2014, à l'origine de l'essentiel de la croissance très réjouissante du volume des contrats à primes périodiques. Sur le canal bancaire, la demande de couvertures contre les risques d'incapacité de gain et de décès a par contre encore diminué, ce qui s'explique par le recul des affaires hypothécaires, résultant lui-même du durcissement des conditions d'octroi des prêts.

Produits et innovations

Le 1^{er} mai 2015, poursuivant le développement de notre gamme de produits de prévoyance privée, nous avons lancé une offre innovante: l'assurance épargne avec participation au rendement transparente. Entreprise à base coopérative, la Mobilière est connue pour faire participer ses clients à son succès. C'est ce principe qui nous a guidés dans le développement de ce nouveau produit, qui permet aux clients de participer directement au rendement des placements des affaires vie individuelle de la Mobilière. Le taux d'intérêt de la part d'épargne est fixé sur la base d'un mécanisme transparent de participation au résultat de ces placements et les clients bénéficient, dès le début du contrat, d'un capital garanti, de valeurs de rachat élevées ainsi que de la prise en charge des éventuels résultats négatifs des placements par la Mobilière.

Prestations

En prévoyance privée, les prestations pour décès ont diminué par rapport à l'exercice précédent, tandis qu'en prévoyance professionnelle, les charges de sinistres décès ont au contraire nettement augmenté. Pour ce qui est des prestations pour invalidité, elles ont reculé à un niveau peu élevé en prévoyance privée. Même tendance en prévoyance professionnelle: les charges résultant de cas d'invalidité ont sensiblement diminué, du fait qu'un grand nombre de ces cas ont pu être liquidés sans coûts importants.

Placement de la fortune

En 2015, les placements en valeurs réelles ont souri aux investisseurs. Les marchés financiers mondiaux ont cependant évolué très différemment selon les régions. Du point de vue des placements, l'exercice a été marqué par l'abandon du cours plancher du franc face à l'euro, par l'appréciation de notre monnaie qui s'en est suivie et par le très bas niveau des taux d'intérêt. Un contexte dans lequel nous avons réalisé un bon résultat.

Environnement

En 2015, la volatilité des marchés internationaux a fortement augmenté par rapport à 2014. En Suisse, l'exercice a été marqué par l'abandon du cours plancher du franc face à l'euro et par l'introduction de taux négatifs. La plupart des monnaies ont baissé par rapport au franc, jusqu'à plus de 20 % pour le dollar et l'euro. En raison de la faible croissance mondiale et de la politique monétaire souple des banques centrales, les rendements des obligations ont poursuivi leur recul, ce qui s'est traduit par une évolution positive de la valeur des titres. En ce qui concerne les valeurs réelles, comme les actions, le bas niveau des taux d'intérêt a poussé à davantage y investir.

Les actions sont la catégorie de placement qui a présenté le meilleur rendement en 2015, même si elles ont évolué de façon très différente selon les régions. Ainsi, les actions européennes affichent une belle progression, tandis que la plupart des titres américains ont stagné. Quant aux marchés boursiers des pays émergents, ils ont connu une année noire. Pour les investisseurs dont la monnaie de référence est le franc suisse, l'abandon du cours plancher et son appréciation ont neutralisé une grande partie des effets de la bonne performance des actions. De plus, les doutes quant à la solidité de la croissance chinoise ont fortement pesé sur les marchés boursiers. La crainte que la Chine participe à la guerre monétaire en cours à l'échelle planétaire s'est traduite, en août, par une correction de plus de 10 % des marchés des actions.

Le premier programme d'assouplissement quantitatif de la Banque centrale européenne (BCE) s'est accompagné de l'achat d'emprunts pour un montant se chiffrant en milliards d'euros, ce qui a eu pour effet de fortement déprécier cette monnaie. Le dollar s'est au contraire encore apprécié, soutenu par l'amélioration de la conjoncture et par un début de reprise des taux d'intérêt: mi-décembre, la Réserve fédérale américaine (FED) a légèrement relevé son taux directeur.

L'or est une valeur refuge, notamment en cas de crise. Toutefois, depuis que des placements même plus risqués, comme les actions, promettent de meilleurs rendements, il a moins la faveur des investisseurs. Sa performance 2015 est la plus mauvaise de toutes les catégories de placement. Les prévisions d'inflation à la baisse et l'amorce de relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis ont largement contribué à ce mauvais résultat.

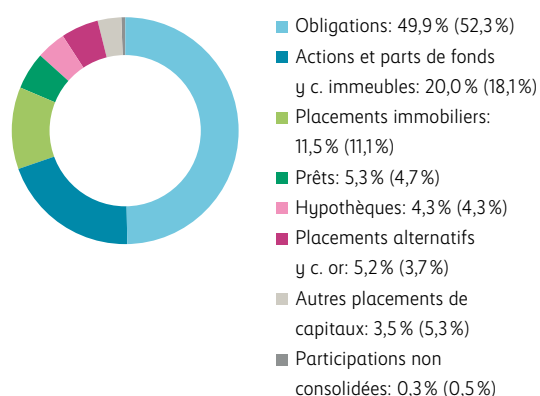
Stratégie de placement et résultat des placements

En 2015, nos engagements ont suivi de près les quotes-parts de la stratégie de placement. Et même s'il ne semblait guère possible que les taux d'intérêt diminuent encore, ce fut pourtant le cas. Les emprunts à long terme sont la catégorie de placement qui en a le plus bénéficié. S'agissant des emprunts d'entreprises, la baisse des cours des matières premières a mis plusieurs débiteurs du secteur de l'énergie sous pression. Comme nous n'investissons que marginalement dans ce secteur,

cela ne nous a guère affectés. La plupart de nos placements sont opérés dans des emprunts d'entreprises de première qualité, dans le monde entier, ainsi que dans des lettres de gage suisses. Conformément à notre stratégie, tous les investissements en obligations et en emprunts convertibles libellés en monnaie étrangère sont couverts contre le risque de change.

Répartition du portefeuille au 31.12.2015

Entre parenthèses, pourcentage
de l'exercice précédent



En janvier, nous avons profité de la baisse du marché suisse des actions pour procéder à des achats. Au printemps, l'annonce par la BCE d'achats massifs d'emprunts publics a fait souffler un vent d'euphorie sur les marchés européens des actions. Celles-ci ont toutefois reperdu dès l'été l'essentiel de ce qu'elles avaient alors gagné. Conformément à notre stratégie à long terme, nous avons augmenté notre quote-part d'actions, investissant 300 millions de CHF dans des entreprises durables de qualité fournissant des produits ou des services d'usage quotidien. Nous avons aussi accru notre stock d'or physique de huit à seize tonnes. Ces placements en valeurs réelles nous ont permis d'éviter d'investir dans des obligations à rendement négatif et de protéger nos liquidités contre un éventuel abaissement ultérieur des taux d'intérêt négatifs. Grâce à la forte reprise boursière d'octobre et malgré le choc du franc fort, nos placements en actions affichent une bonne performance annuelle.

Soutenus par le bas niveau persistant des taux d'intérêt, les placements immobiliers ont évolué favorable-

ment. Les actions et les fonds immobiliers, en particulier, présentent une bonne performance et des agios stables. En 2015, nous avons continué à développer nos investissements et nos projets de construction et de rénovation ont bien avancé. Nous avons mis en exploitation, à Chavannes-près-Renens, Genève et Zurich, quelque 80 appartements et plus de 7000 m² de surfaces administratives ou commerciales. Nous avons en outre pu acheter l'immeuble voisin du bâtiment commercial que nous possédions déjà à Wetzikon, complétant ainsi notre investissement. La part des immeubles va encore augmenter à l'avenir, surtout indirectement par le biais du MobiFonds Swiss Property. De plus, quelque 140 appartements ainsi que 2600 m² de surfaces administratives ou commerciales sont en cours de construction ou de planification, pour un total d'environ 545 millions de CHF. Le portefeuille direct poursuit donc aussi sa croissance. La valeur de marché du portefeuille immobilier s'est accrue à 1,858 milliard de CHF (exercice précédent: 1,727 milliard).

En 2015, nous avons réalisé un résultat financier de 234,9 millions de CHF (exercice précédent: 594,6 millions, dont 161,4 millions provenant de la cession de notre participation dans la Nationale Suisse). Les produits des placements ont atteint 429,2 millions de CHF (exercice précédent: 476,3 millions), pour des charges de 190,2 millions (exercice précédent: 58,8 millions), auxquelles s'ajoute un excédent de charges de 4,1 millions relevant des autres résultats. Le bon résultat des placements s'explique principalement par les produits des titres, qui se chiffrent à 190,3 millions de CHF (exercice précédent: 190,9 millions), par les produits des immeubles de 78,9 millions (exercice précédent: 74,2 millions) et par des plus-values sur ventes (surtout actions, fonds d'actions et obligations) de 119,5 millions. Pour ce qui est des charges des placements, avec des amortissements de 111,2 millions de CHF (exercice précédent: 24,7 millions) et des pertes sur ventes de 45,4 millions (exercice précédent: 3,0 millions), elles ont nettement augmenté. Le rendement des placements a atteint 1,5 % (exercice précédent: 2,9 %) pour une valeur comptable moyenne de 15,863 milliards de CHF. La performance s'est élevée à 2,3 % (exercice précédent: 6,7 %).

Gestion des marques, publicité et sponsoring

La marque Mobilière est une marque forte, inspirant la confiance et la sympathie. Sa modernisation à la faveur du projet «Brand Refresh» vise à en assurer le passage à l'ère numérique. La culture et le sport restent au cœur de nos multiples activités de sponsoring.

Le nouveau visuel de marque de la Mobilière

Frais, sympathique et tourné vers l'avenir: tel est le nouveau visuel de marque de la Mobilière – conçu courant 2015 en vue de son adoption au printemps 2016. Le but de cette opération de modernisation de notre visuel était de l'adapter, avec ménagement, à l'esprit du temps, en particulier au monde numérique, et de renforcer notre marque faîtière. Le présent rapport de gestion est le premier à paraître sous nos nouvelles couleurs.

Le dernier renouvellement de notre visuel de marque remontait à 1998. La Mobilière avait alors poussé vers la sortie le phénix qui ornait son logo depuis 1833. Un changement radical, qui s'était accompagné d'autres mutations: c'est à ce moment par exemple que la Mobilière a commencé à proposer des assurances vie. Le nouveau visuel n'avait toutefois été conçu que pour les médias hors ligne.

Or les smartphones, tablettes électroniques, applications mobiles et autres médias sociaux ont depuis lors envahi notre quotidien, et c'est pourquoi nous avons décidé d'adapter notre identité visuelle à cette nouvelle réalité. Nous avons cependant opté pour une évolution plutôt que pour une révolution, restant ainsi fidèles à la stratégie qui fait notre succès et continuant à bâtir sur nos points forts.

Comparé à l'ancien, notre nouveau logo a clairement gagné en force d'expression. Il attire l'attention et offre une grande souplesse d'utilisation, en particulier dans le domaine numérique. La Mobilière étant désormais bien connue pour proposer non seulement des assurances, mais aussi des produits de prévoyance, nous avons supprimé la signature de marque «Assurances & prévoyance». Toute la place est donc occupée par la marque elle-même, ce qui la rend plus visible et lisible. La police d'écriture aussi a gagné en clarté. Elle est plus ronde, plus accessible, plus décontractée: bref, moins sévère. L'ancien logo évoquait l'idée de dialogue par l'utilisation de deux polices différentes. Proximité et dialogue restant des valeurs centrales de la Mobilière, les mots «la» et «Mobilière» dialoguent toujours, graphiquement parlant, mais dans une relation de plus grande proximité. Le logo a ainsi gagné en convivialité et en accessibilité, mais sans rien perdre en stabilité et en sérieux. Enfin, les trois versions linguistiques et la couleur rouge ont été maintenues.

Le remaniement du visuel de marque est cependant bien plus qu'une modification du logo: nous avons aussi adapté les couleurs, les polices d'écriture et les mises en page, autrement dit tout l'univers visuel de la Mobilière, aux exigences de notre temps. Le rouge, en particulier, occupe une place encore plus importante. Il nous distingue de nos concurrents, tout en améliorant notre visibilité sur tous les médias: imprimés, enseignes des agences générales, site web ou publicité.

Nous avons en outre simplifié notre portefeuille de marques. La Mobilière ne se présente désormais plus que sous sa marque faîtière. Nos anciennes

marques de produits comme MobiCar ou MobiTop ont été abandonnées, remplacées en l'occurrence par Mobilière Assurance véhicules et Mobilière Assurance entreprises. Grâce à ces appellations descriptives, nos offres sont clairement identifiables par les clients.

Avec ce nouveau visuel de marque, la Mobilière confirme être un partenaire de confiance et en phase avec son époque, prêt à relever les défis de notre avenir numérique.



1833



1880



1925



1944



1958



1963



1975



1992

Mobilière Suisse
Société d'assurances

1992

La Mobilière
Assurances & prévoyance

1998

la Mobilière

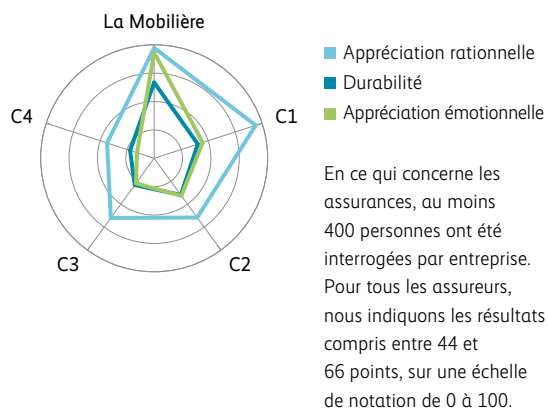
2016

Réputation de l'entreprise

La réputation d'une entreprise est un facteur clé de son succès. En 2015, l'institut GfK a de nouveau réalisé une enquête sur la réputation d'une centaine d'entreprises suisses de quinze branches. Seizième du classement général, la Mobilière occupe une fois de plus le premier rang de la catégorie des assureurs choses et vie. Elle obtient les meilleures notes de la branche non seulement en réputation globale, mais aussi en matière d'appréciation rationnelle et émotionnelle et de durabilité. La branche des assurances charge en outre régulièrement GfK de mener des enquêtes de notoriété des marques. Comme les précédentes, l'enquête de 2015 place la Mobilière dans le peloton de tête des assureurs suisses: plus de 96 % des sondés en connaissent au moins le nom.

Réputation par rapport à la concurrence

GfK Business Reflector 2015 (C1 – C4: concurrents)



En 2015, Farner Consulting a réalisé pour la première fois une étude de différentiel de réputation consistant à analyser les écarts entre les attentes à l'égard des branches et de leurs entreprises et les expériences effectives des clients. Sur les cinq branches analysées, c'est celle des assurances vie et dommages qui parvient le mieux à répondre aux attentes des clients, suivie par le commerce de détail, les télécommunications, les banques, puis, avec l'écart le plus important, les assurances maladie. La Mobilière est la mieux notée des entreprises d'assurances, obtenant la meilleure évaluation pour plusieurs facteurs de réputation: constance des résultats, communication crédible, rapport qualité-prix et, en particulier, prise en compte des besoins des clients.

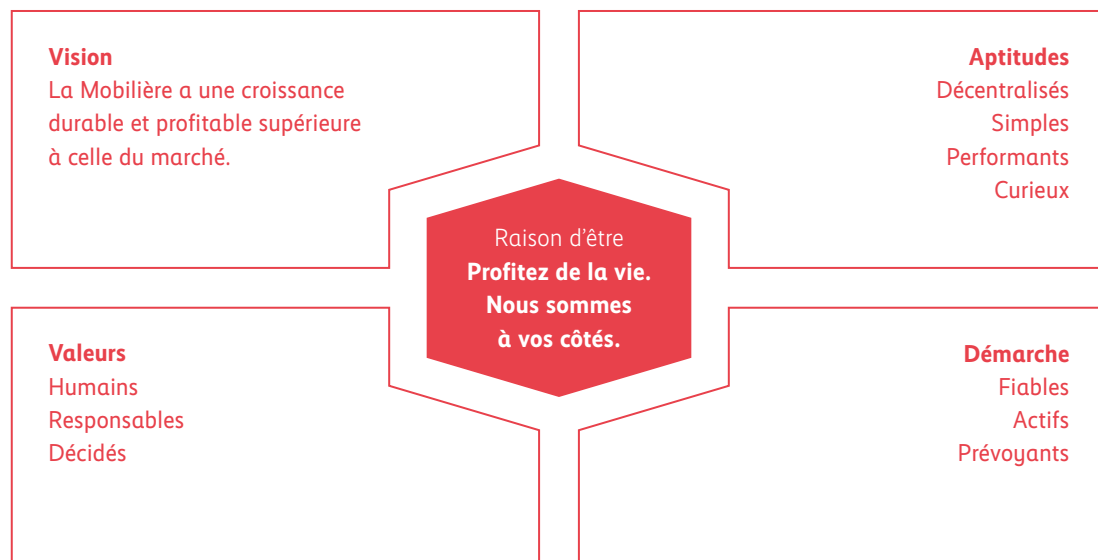
La Mobilière contribue au bien commun en Suisse

Dans son étude sur le bien commun «Gemeinwohl-Atlas 2015», l'Université de Saint-Gall a examiné de façon systématique l'utilité sociétale d'entreprises et d'organisations nationales et internationales. Pointant à un très bon seizième rang sur 102 entreprises évaluées, la Mobilière mène de loin le classement des assureurs privés. Ces résultats attestent que nos multiples engagements en faveur du bien commun sont reconnus et appréciés.

Satisfaction des clients

Plusieurs études montrent que les clients sont très satisfaits des prestations de la Mobilière. Pour plus d'informations à ce sujet, voir le chapitre «Clients et produits», page 64.

Le modèle de la marque Mobilière



L'assureur choses inspirant le plus confiance

Grâce à la mise en œuvre cohérente et à la communication efficace de notre modèle de marque, nous avons encore consolidé notre position de marque inspirant le plus confiance en Suisse. La proximité avec la clientèle, notre organisation décentralisée, la simplicité du règlement des sinistres et notre base coopérative sont des valeurs essentielles aux yeux de la Mobilière, et qui continuent à séduire les clients. En 2015, la Mobilière a de nouveau décroché le *Most Trusted Brand Award*, restant ainsi l'assureur choses qui inspire la plus grande confiance. La valeur de la marque Mobilière a par contre légèrement reculé dans le classement annuel *Best Swiss Brands* de l'agence Interbrand. Nous faisons cependant toujours partie des 50 marques les plus valorisées de Suisse.

Une image forte – grâce aussi aux réseaux sociaux

La Mobilière est présente sur divers réseaux sociaux, dont elle se sert pour diffuser des informations sur l'entreprise en fonction des groupes cibles qu'elle veut atteindre. Cette présence sur les réseaux sociaux nous permet aussi de mieux percevoir le marché et les nouveaux besoins des clients. De plus, les collaborateurs des agences générales utilisent ces réseaux en complément des contacts personnels pour soigner leurs relations clients. Nous entretenons ainsi un dialogue personnalisé avec nos clients et consolidons notre image à la faveur de contributions et discussions thématiques.

Quatre sports – un concept de sponsoring

La Mobilière s'est vu décerner le premier *BMT Award in Sponsorship* pour son label *Indoor Sports*, qui réunit les fédérations de basketball, de handball, de unihockey et de volleyball. Cette distinction lui a été remise en octobre 2015, lors de la Journée des marques et du marketing, à Bienne. Elle honore des prestations innovantes en matière de sponsoring sportif, distinguant les entreprises qui se servent le mieux et des façons les plus diverses de cet instrument de communication.

Supercup – nouvel événement sportif de haut niveau

La Mobilière continue de soutenir les sports de salle. Avec les fédérations sportives Swiss Basketball, Handball Suisse, Swiss Unihockey et Swiss Volley, elle a créé un nouvel événement de haut niveau, l'*Indoor Sports Supercup*, dont la première édition a eu lieu les 5 et 6 septembre 2015, au Hallenstadion de Zurich. S'y sont disputés ce trophée, dans chaque discipline, le champion et le vainqueur de coupe en titre. C'était ainsi la première fois que l'élite nationale des sports de salle était réunie sous le même toit. Quelque 7000 passionnés ont suivi les rencontres, doublées d'un riche programme de divertissement.

Participation des fans, concours et publicité dans la presse spécialisée sont les moyens que nous avons mis en œuvre pour promouvoir l'événement auprès de notre groupe cible primaire – environ 100 000 joueurs licenciés – et de leurs proches. Pour le groupe cible secondaire – la population de la région zurichoise –, nous avons recouru à des spots radio, à des affiches et des flyers dans les transports publics et à des annonces. La Mobilière s'est en outre occupée des relations avec les médias, leur communiquant des informations avant, pendant et après la manifestation. Il en est résulté une large couverture médiatique, incluant des sujets TV dans toutes les régions linguistiques du pays.

Paléo – fort engagement en Suisse romande

Un autre engagement désormais régulier est celui qui nous lie au Paléo Festival de Nyon. De notoriété européenne, cet événement musical est très important, en particulier pour la Suisse romande. La forte demande de billets en 2015 a confirmé combien il est apprécié de nos clients. La Mobilière y tient un pavillon proposant diverses attractions au public et met à la disposition des agences générales un espace *hospitality* idéal pour soigner leurs relations clients.

Zoo – perception positive de la présence de la Mobilière

En 2015, notre soutien au zoo de Zurich s'est concentré sur l'ouverture de la steppe mongole, avec son petit village. La Mobilière en a parrainé l'une des yourtes et tiré au sort dix fois dix nuitées, avec visite nocturne du zoo. La communication du concours reposait sur un croquis de sinistre ad hoc diffusé sur divers canaux: campagne d'affichage en région zurichoise, cartons suspendus dans les trams et les bus, flyers dans les ludothèques et publicités Facebook. Plus de 2500 personnes ont participé au concours.

La Mobilière est sponsor principal du Zoo de Zurich depuis 2012. En automne 2015, notre service Etudes de marché a examiné l'impact de cet engagement, constatant qu'il avait permis d'augmenter surtout notre taux de notoriété assistée, qui se mesure à l'aide de questions mentionnant le nom de la marque. De plus, notre présence est généralement jugée comme positive, sympathique et proche des familles.

Stratégie de sponsoring – renforcement local

Le sponsoring au niveau des agences générales est un important outil de consolidation de notre présence locale. Nos nombreux engagements régionaux augmentent en effet sensiblement l'impact de nos activités stratégiques centralisées de sponsoring.

En sus des plateformes de sponsoring présentées ci-dessus, nous avons invité nos clients à d'autres événements et manifestations, poursuivant en particulier, dans les arts du spectacle, notre engagement auprès de «Das Zelt». Le célèbre théâtre itinérant assure plus de 200 représentations par année dans toute la Suisse. Grâce à sa forte présence sur place, la Mobilière se profile non seulement auprès des quelque 4000 invités des agences générales, mais aussi devant quelque 200 000 autres spectateurs.

Gestion des risques

La centralisation des processus de gestion des risques permet d'identifier tous les risques essentiels à l'échelle du Groupe Mobilière, et de les recenser, surveiller et limiter systématiquement. Nous ne prenons que des risques calculés, de manière à saisir les chances qu'ils nous offrent.

Politique et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise (Enterprise Risk Management), ainsi que les compétences en la matière. Les objectifs supérieurs de la Mobilière sont la protection de la base de fonds propres nécessaires pour satisfaire les prétentions de nos clients, l'identification des profils de risque et de rendement et la préservation de la réputation du Groupe.

Pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et concrétiser la politique de risque, le Conseil d'administration élabore également une stratégie de risque. Celle-ci définit la propension au risque de la Mobilière – dont dépendent ses besoins en capital-risque – et d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques essentiels. Les risques auxquels la Mobilière est exposée se répartissent en plusieurs catégories: risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, de réputation, risques stratégiques et risques opérationnels.

Cadre de référence de la gestion des risques



Gouvernance et responsabilités

Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, d'une gestion des risques, d'un système de contrôle interne et de fonctions de compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité suprême. Il arrête les lignes directrices tant quantitatives que qualitatives de la politique de risque ainsi que ses concepts de mise en œuvre. En cela, il est conseillé et assisté par le Comité placements/risques, en particulier, dans le domaine des risques d'assurance, de marché et de crédit, et par le Comité d'audit dans celui des risques opérationnels et de réputation. Leur application incombe ensuite au Comité de direction. Deux commissions de gestion siégeant trimestriellement sous la conduite du responsable des finances (CFO) préparent les bases décisionnelles à l'intention du Comité de direction. La commission Stratégie ALM pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus Asset Liability Management. Pour sa part, la commission ORM (gestion des risques opérationnels) s'occupe des risques liés aux processus, aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements extérieurs. Les risques stratégiques sont traités par le Conseil d'administration, dans le cadre des processus de révision de la stratégie et de contrôle. Les risques de liquidité et de réputation sont gérés directement par le Risk Committee du Comité de direction.

En tant que fonctions centrales de contrôle de risques (2^e ligne de défense), l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe Mobilière soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques. Ils mettent à leur disposition les méthodes et instruments de pilotage des risques concernés. Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion

des risques et, partant, de la gestion des risques dans leurs domaines de compétence respectifs (1^{re} ligne de défense). La révision interne et l'organe de révision externe, qui font partie intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, font office de troisième ligne de défense et soutiennent le Conseil d'administration et son comité d'audit dans l'exercice de leurs responsabilités en réalisant des contrôles indépendants.

Les trois lignes de défense de l'Enterprise Risk Management

1^{re} ligne de défense: Identifier et gérer les risques de son propre secteur d'attribution et mettre en œuvre les contrôles s'y rapportant de risques

2^e ligne de défense: Mettre en œuvre un référentiel transversal de gestion des risques et mettre en œuvre un système de garde-fous (checks and balances) par rapport à la première ligne de défense

3^e ligne de défense: Fournir une assurance objective par le contrôle du référentiel de gestion des risques et la réalisation de contrôles indépendants assurance et de rapports

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques consiste, d'une part, à identifier et évaluer les risques, et sur la base des résultats des analyses et évaluations, à surveiller les risques et à les piloter, et, d'autre part, à établir le reporting s'y rapportant. L'identification des risques fait appel à des méthodes appropriées et à des estimations d'experts. Les risques des différentes catégories sont évalués à l'aide de modèles quantitatifs et de méthodes qualitatives. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques interne reposant sur les modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Nous déterminons ainsi les besoins en capital-risque, compte tenu de la propension au risque définie par le Conseil d'administration, en utilisant également, outre nos modèles internes, les logiciels *Igloo Professional* et *Prophet ALS*. Les

modèles quantitatifs sont complétés par des stress tests et des analyses de scénarios. Les méthodes qualitatives de gestion des risques nous permettent de nous assurer que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus appropriés et pilotés de manière centralisée qui puissent garantir une identification, une évaluation, une surveillance et un reporting systématiques des risques.

Rapports

L'unité Gestion des risques et le Compliance Office du Groupe Mobilière rendent compte en temps utile, dans des rapports ad hoc intégrés, de la situation de la Mobilière en matière de risques et veillent à adapter leur communication à leurs divers destinataires. Ils surveillent le respect des prescriptions légales, stratégiques et de politique commerciale et créent la transparence requise en fournissant au management toutes les informations pertinentes sur l'état des risques et du capital de la Mobilière.

Risques d'assurance

Par risques d'assurance, nous entendons les risques de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos attentes en matière de survenance, de montant ou de calendrier. Nous distinguons les risques d'assurance non-vie et vie. Le tableau ci-dessous présente le volume de primes par branche d'assurance.

Risques d'assurance

Volume de primes par branche

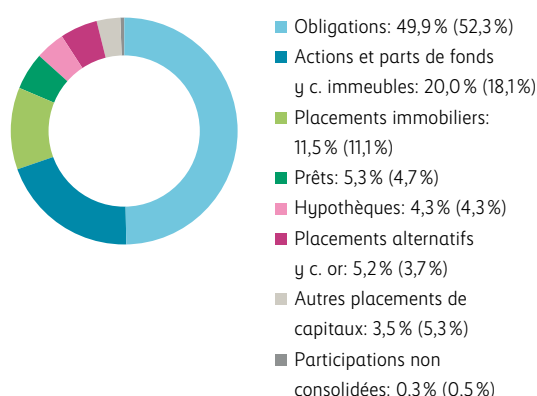
Non-vie	en millions de CHF
Assurances Mobilité	991
Assurances Ménages	659
Assurances de personnes	357
Assurances pour PME	379
Assurances Entreprises	244
Assurances de protection juridique	96
Vie	en millions de CHF
Primes uniques prévoyance privée	16
Primes uniques prévoyance professionnelle	132
Primes annuelles prévoyance privée	318
Primes annuelles prévoyance professionnelle	309

Risques de marché et de crédit

Les risques de marché correspondent aux risques de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant aux risques de crédit, ils désignent les risques de pertes financières liés à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur de l'entreprise n'est plus à même de tenir ses engagements. Dans le bilan de la Mobilière, les risques de marché et de crédit résultent en particulier de l'allocation d'actifs.

Répartition du portefeuille au 31.12.2015

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Risques opérationnels et compliance

On entend par risques opérationnels les risques de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, des personnes ou des systèmes internes ou encore à des événements extérieurs. La gestion systématique de cette catégorie de risques par l'unité Gestion des risques Groupe Mobilière garantit que des mesures et des contrôles sont disponibles pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences financières. Les risques liés au reporting financier, à la compliance ainsi qu'à l'exploitation sont gérés dans un système intégré orienté risques et aligné sur les processus métier. Les risques opérationnels essentiels du Groupe Mobilière sont pilotés et surveillés par l'unité Gestion des risques et par le Compliance Office du Groupe Mobilière.

Autres catégories de risques

Le *risque de liquidité* désigne l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités commerciales, d'investissement ou de (re)financement, le Groupe Mobilière ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous gérons nos liquidités de façon active et ciblée et évaluons l'état du risque de liquidité.

Le *risque stratégique* fait référence au risque découlant de la prise de décisions stratégiques opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. Le Groupe Mobilière s'est doté d'un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie. La stratégie ainsi que les tendances et les événements sont analysés et évalués afin de garantir durablement la pérennité du Groupe Mobilière par des mesures appropriées.

Le *risque de réputation* désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une diminution de la valeur de l'entreprise pouvant résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements non professionnels, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques. Les risques de réputation sont analysés dans le cadre des processus (de gestion des risques) existants et font l'objet de discussions au sein d'un comité d'experts spécialement créé à cet effet.

Continuité des activités et gestion des crises

En cas d'événement exceptionnel, la gestion de l'événement et la continuité des activités sont assurées par un dispositif central coordonné de continuité des activités s'appuyant sur la cellule de crise ainsi que sur les organisations de secours locales. Les structures concernées procèdent régulièrement à des exercices d'intervention (cellule de crise, exercices d'urgence) ou d'évacuation d'immeubles.

Solvabilité I – Analyse de sensibilité

Impact d'événements extrêmes sur la marge de solvabilité

	Marge de solvabilité	Marge de solvabilité après un événement extrême
Solvabilité I au 30.6.2015	632 %	
Perte de valeur de 30 % sur		
Actions		539 %
Devises		565 %
Or		608 %
Immeubles (y c. fonds)		526 %

Effets fiscaux non pris en compte

Fonds propres plusieurs fois supérieurs aux exigences légales

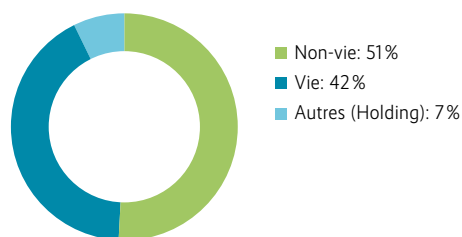
Suite à la révision de l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées par le Conseil fédéral le 1^{er} juillet 2015, les exigences légales de fonds propres (Solvabilité I) ont été calculées pour la dernière fois pour le Groupe Mobilière en date du 30 juin 2015. À cette date, le Groupe Mobilière remplissait les exigences légales de fonds propres à 632 % et dépassait ainsi très largement les prescrits légaux. Les effets de tests de stress extrêmement négatifs sur la marge de solvabilité ont été quantifiés au moyen d'analyses de sensibilité. Ces effets sont présentés dans le tableau ci-dessus.

Notre capacité de risque mesurée selon le Test suisse de solvabilité SST démontre que tant les différentes sociétés du Groupe Mobilière que le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du SST, le quotient pour le Groupe est supérieur à 300 %.

Un système prévoyant des seuils d'intervention nous permet de suivre en permanence l'évolution des besoins en capital par rapport à la dotation en fonds propres et d'intervenir précocement pour prévenir tout découvert éventuel. Déterminée selon les principes du SST, la répartition actuelle des risques déterminants pour le calcul du capital de solvabilité requis pour le Groupe Mobilière, telle qu'elle a été soumise à la FINMA, est présentée dans le graphique suivant.

Solvabilité II – Répartition des risques déterminants pour le capital de solvabilité requis

Etat au 31.12.2014, chiffres communiqués à la FINMA conformément aux principes SST



Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous recourons prioritairement à des instruments destinés non pas à se substituer de manière générale au capital-risque, mais à contenir les effets d'événements extrêmes. Le recours à ces instruments diminue dans le même temps la volatilité des rendements. Sur le plan des risques d'assurance, nous nous couvrons en particulier contre les pertes pouvant résulter de graves événements naturels ou de tremblements de terre. Enfin, nous nous protégeons contre les pertes sur placements par la couverture stratégique du risque de change lié aux placements en valeurs nominales. De plus, pour la couverture tactique, nous pouvons recourir à des instruments financiers dérivés.

Responsabilité sociétale et entrepreneuriale

La Mobilière – engagée, aujourd’hui comme demain	62
Clients et produits	64
Collaborateurs et univers de travail	104
Asset Management	111
Prévention des dangers naturels	114
Art et culture	116
Economie et emploi	119
Gestion environnementale	121
Habiter et vivre ensemble	123

La Mobilière – engagée, aujourd'hui comme demain

La Mobilière opère sur une base coopérative depuis 1826, date de sa fondation. Comptant aujourd'hui quelque 1,7 million d'assurés, notre entreprise a à cœur d'assurer le bien-être et l'avenir de la Suisse.

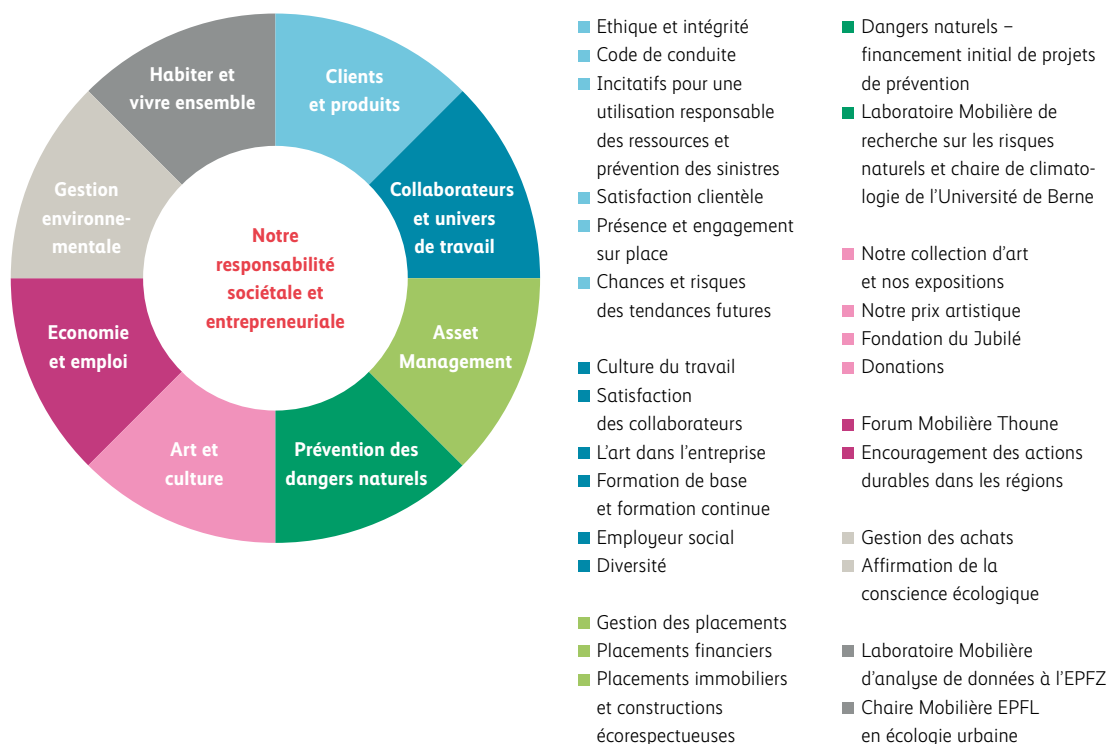
De par notre esprit mutualiste, nous sommes tenus d'agir de manière responsable et durable dans tous les domaines de notre activité, que ce soit dans nos relations avec nos collaborateurs et nos assurés, dans l'exploitation de notre organisation ou dans la gestion des ressources.

La confiance de nos clients, capitale à nos yeux, est l'un des principaux facteurs de notre succès. Sur quelque 160 sites en Suisse et au Liechtenstein, nos 79 agences générales offrent non seulement un suivi personnalisé lors de la conclusion d'une assurance mais aussi une gestion remarquable des sinistres.

Plus de 90 % des sinistres sont réglés sur place, rapidement et simplement. Notre proximité clients est un avantage de taille qui nous permet de proposer rapidement des solutions et de contribuer à la création de valeur à l'échelle régionale. En outre, grâce à notre organisation décentralisée, nous pouvons offrir des places d'apprentissage et des emplois qualifiés dans toute la Suisse.

Comme la Mobilière est une entreprise indépendante jouissant d'une solide assise financière, nous pouvons emprunter des chemins qui nous sont propres en matière de responsabilité sociétale et entrepreneuriale.

La Mobilière déploie son engagement dans les domaines suivants



riale et nous engager dans toutes sortes de projets conformes à l'esprit mutualiste. Plus d'informations au chapitre «Asset Management», à partir de la page 111. Nous entendons rester fidèles aux principes et aux valeurs qui ont fait notre succès et continuer à nous développer. Afin de pouvoir réagir rapidement aux changements et aux défis de demain, nous travaillons et anticipons en nous intéressant de très près aux nouveautés et aux découvertes les plus récentes.

Conformément à nos convictions et à notre structure coopérative, nous partageons les fruits de notre succès non seulement avec nos collaborateurs, nos agences générales et nos clients mais aussi avec toute la collectivité. En plus de faire participer nos clients à notre succès, nous nous engageons aussi activement depuis des décennies en faveur de projets culturels, écologiques et sociaux en Suisse.

De par notre ancrage coopératif, nous sommes fidèles à des valeurs sociétales que nous perpéтуons au travers d'une approche responsable et tournée vers l'avenir. Dans ce contexte, le soutien offert à l'art et à la culture revêt la plus grande importance. Cet engagement se fonde sur la conviction que par leurs œuvres, les acteurs culturels créent un dispositif productif influençant positivement les processus sociétaux, en faveur tant de l'individu que de la collectivité.

Seules l'interconnexion et la mise en commun de différentes compétences peuvent, selon nous, générer des solutions judicieuses et durables. Nous encourageons dès lors les échanges actifs entre notre entreprise et les sciences, l'économie, les arts et la société, de façon à créer un environnement propice aux visions et aux idées nouvelles.

Dans les vallées les plus reculées comme dans les plus grandes villes de Suisse, dans les hautes écoles et instituts de recherche comme dans les milliers d'entreprises, grandes ou petites, que compte le pays, grâce à notre structure décentralisée, nous sommes toujours proches des gens et des entreprises, dans toutes les régions linguistiques, et dès lors en mesure d'identifier les besoins et d'adapter les projets aux particularités locales.

Avec notre approche responsable, nous voulons créer un environnement stimulant et durable, terreau fertile sur lequel pourront naître des impulsions nouvelles et des idées constructives qui deviendront des solutions prêtes à l'emploi. Il en résultera une plus-value qui profitera à la population, aux institutions et à la Suisse dans son ensemble. En tant qu'assureur suisse à visage humain, nous pourrions ainsi apporter durablement une contribution positive au présent et à l'avenir de notre pays.

À propos de ce rapport

Nos responsabilités sociale et entrepreneuriale étant intimement liées, le rapport sur le développement durable porte aussi bien sur la coopérative que sur le groupe d'assurance. Publié annuellement, il fait partie intégrante du rapport de gestion. Le rapport sur le développement durable est conforme aux lignes directrices de la *Global Reporting Initiative GRI G4* (critères essentiels G4) et décrit la manière dont nous concevons nos responsabilités et dont nous les assumons au quotidien.

Plus d'informations:
mobiliere.ch/download
Index GRI

Clients et produits

Nous concevons nos produits en tenant compte d'aspects écologiques, économiques et sociaux. La proximité clients et la qualité du service en cas de sinistre sont à cet égard nos principaux objectifs.

Ethique et intégrité

Les valeurs de notre Charte – fiable, compétent, performant, prévoyant et communicatif – jouent un grand rôle dans notre perception de l'entreprise et, partant, dans nos relations avec toutes les parties prenantes. Elaborée en 2005 par le Comité de direction, la Charte de la Mobilière a été approuvée par le Conseil d'administration avant d'être transmise aux collaborateurs par les responsables hiérarchiques. Sa plus récente révision date de 2015. Elle est disponible en ligne en français, allemand et italien.

Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/charte

Code de conduite

Valable pour l'ensemble de la Mobilière, le Code de conduite sert de référence pour la conduite de nos affaires. Il ne règle pas tous les cas de figure possibles et imaginables mais vise à sensibiliser les collaborateurs aux dispositions légales en vigueur et à recueillir leur adhésion aux principes fondamentaux d'éthique professionnelle, l'intégrité étant la condition sine qua non pour créer confiance, sécurité et transparence. L'entrée en vigueur du Code de conduite en 2008 a donné lieu à une formation générale pour tous les collaborateurs, suivie d'une remise à niveau en 2012 et 2015. Tout nouveau collaborateur est tenu par ailleurs de prendre connaissance du Code et des documents de formation correspondants.

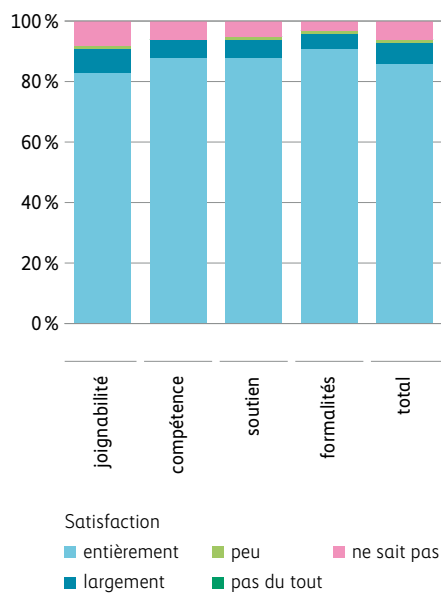
Incitatifs pour une utilisation responsable des ressources et prévention des sinistres

Par la conception de nos produits et services, nous encourageons une utilisation consciente et responsable des ressources. Ainsi, nous proposons des rabais aux propriétaires de véhicules écologiques et des variantes de franchise pour les dégâts aux pare-brise, afin de privilégier la réparation plutôt que le remplacement. Par ailleurs, la Mobilière s'engage en faveur des énergies renouvelables en qualité d'investisseur et de partenaire d'assurance; par exemple dans le cadre de son partenariat avec Fontavis ou sa participation au fonds *UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland*. Avec nos solutions d'assurance pour installations photovoltaïques, nous couvrons les dommages de la livraison à l'exploitation, en passant par le montage et les pertes de revenus éventuelles. Via notre filiale Protekta Conseils-Risques SA, nous conseillons nos clients en matière de prévention contre les risques incendie et inondations mais aussi concernant d'autres risques. Dans l'assurance de personnes, nos spécialistes sinistres aident les clients dans les formalités d'indemnisation et leur prodiguent des conseils pour éviter des dommages consécutifs. Ils leur fournissent rapidement des solutions de remplacement et apportent leur aide pour le Case management ou la gestion des absences.

En coopération avec de nouveaux prestataires, la Mobilière emprunte des voies nouvelles dans le souci de préserver les ressources. C'est ainsi que nous investissons notamment dans la plateforme d'autopartage *sharoo* et dans Amphiro, une spin-off de l'EPFZ. Pour tout complément d'information à ce sujet, veuillez vous référer au chapitre «Evolution stratégique des affaires», page 12.

Avec «Urgences Mobilière», un service accessible via Mobi24 Call-Service-Center ou l'appli correspondante, nos clients peuvent nous demander de l'aide, facilement et rapidement, à tout moment et partout dans le monde en cas de sinistre. En 2015, plus de 2200 clients ont eu recours à ce service. Cette application dispose également d'une fonction d'alerte météo. En coopération avec MétéoSuisse, la Mobilière avertit gratuitement de l'imminence d'un événement naturel dans l'une des 158 zones de Suisse au choix, en cas d'inondations aussi depuis 2015.

Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre Etude réalisée par la Mobilière, 70 000 particuliers



En outre, avec le concours du Laboratoire Mobilière de l'Université de Berne et de MétéoSuisse, nous testons sur le terrain l'introduction d'un système d'alerte de grêle imminente. Ce système doit permettre à nos clients de mettre leurs biens en lieu sûr en temps utile. L'appli «Urgences Mobilière» est disponible gratuitement sur iPhone et smartphones Android.

Satisfaction clientèle

Nous privilégions les intérêts de nos clients. Leur confiance, capitale à nos yeux, est l'un des principaux facteurs de notre succès. Car seul un client satisfait recommandera nos services. Notre réseau d'agences générales réparties dans toute la Suisse nous permet d'offrir un service compétent et personnalisé lors de la conclusion d'une assurance mais aussi en cas de sinistre. C'est précisément en cas de sinistre que l'on peut vérifier si nos prestations sont à la hauteur des attentes des clients.

Depuis 1997, nous évaluons régulièrement la qualité du service en cas de sinistre (QSS) au moyen d'un formulaire remis aux clients sinistrés. D'après les résultats obtenus auprès de particuliers, 86 % des clients se disent satisfaits, voire très satisfaits. Afin de maintenir ce haut niveau de qualité et de continuer à nous améliorer, nous discutons chaque année des résultats avec les agents généraux. Au besoin, ceux-ci prennent des mesures ciblées, également en concertation directe avec les clients.

La qualité de notre service est un facteur essentiel du haut taux de satisfaction clientèle et de la recommandation de la Mobilière auprès de tiers. À cet égard, des études comparatives nous permettent de nous mesurer à la concurrence. C'est le cas par exemple du *Swiss Insurance Cockpit*, une enquête en ligne effectuée tous les trimestres. Les résultats montrent que, parmi toutes les compagnies d'assurance suisses, la Mobilière est celle dont les clients sont les plus satisfaits. Nous obtenons une note moyenne de 8,4 sur 10 (source: SIC 2015, DemoSCOPE AG).

Présence et engagement sur place

Sur quelque 160 sites en Suisse, nos 79 agences générales offrent non seulement un suivi personnalisé lors de la conclusion d'une assurance mais elles règlent aussi plus de 90 % des sinistres sur place, rapidement et simplement. Dans la mesure du possible, elles font appel à des entreprises et à des partenaires locaux. Notre proximité clients est un avantage de taille qui nous permet de proposer rapidement des solutions et de contribuer à la création de valeur à

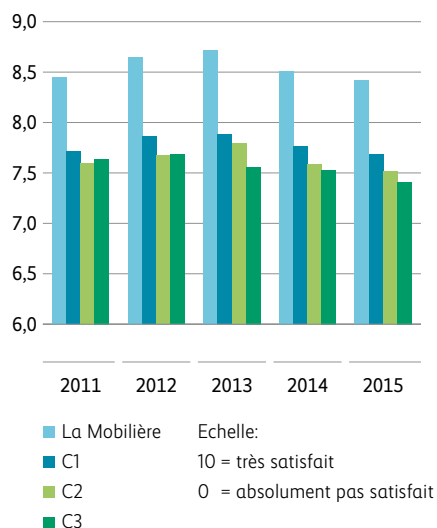
l'échelle régionale. Grâce à notre organisation décentralisée, nous pouvons offrir des places d'apprentissage et des emplois qualifiés dans toute la Suisse.

Chances et risques des tendances futures

Le secteur Développement de l'entreprise réalise chaque année une analyse contextuelle systématique des nouvelles tendances qui permet à la Mobilière de mieux évaluer les chances et risques futurs. Sur cette base, nous définissons entre autres des pistes d'innovation dans le domaine sociétal et de l'assurance – pour la Mobilière comme pour la collectivité – pouvant déboucher sur des initiatives et des partenariats concrets. L'évaluation des risques est prise en compte dans le processus de révision stratégique. Vous trouverez des informations sur la politique et la stratégie de risque au chapitre «Gestion des risques», à partir de la page 57.

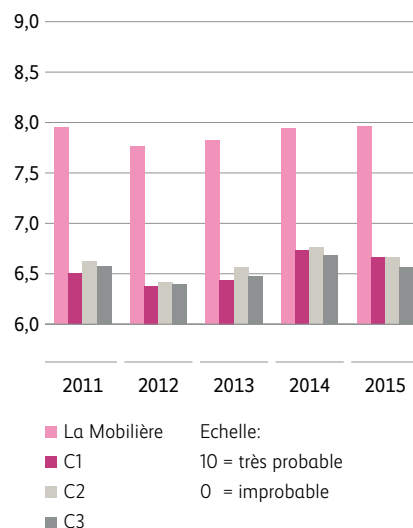
Satisfaction clientèle par rapport à la concurrence

SIC Swiss Insurance Cockpit DemoSCOPE
(C1 – C3: concurrents)



Propension des clients à recommander la Mobilière par rapport à la concurrence

SIC Swiss Insurance Cockpit DemoSCOPE
(C1 – C3: concurrents)



Un lien unique et personnel – neuf regards

La Suisse offre de nombreux visages, tous marqués par une histoire, des parcours et des idées qui leur sont propres, par des temps forts tout comme par le quotidien et bien sûr aussi par des rencontres.

Nous vous proposons une série de portraits, représentatifs de nos clients, dans lesquels différentes personnalités racontent leur vie au jour le jour. Elles suivent leur propre chemin de manière responsable, avec détermination et beaucoup de créativité. Toutes incarnent des valeurs qui sont extrêmement précieuses pour la Mobilière. Ce sont de telles personnalités qui nous inspirent et nous motivent, en tant qu'assureur, à penser l'avenir et à faire évoluer le présent, à identifier les tendances de demain et à mettre en œuvre de nouvelles idées. Comme elles, nous prenons des initiatives et agissons de manière professionnelle, simple et rapide.

Etre en phase avec cette diversité est l'un des grands défis de notre époque. En développant de nouveaux produits et prestations, une stratégie de numérisation et de nouveaux environnements de travail en interne, nous mettons tout en œuvre pour figurer parmi les assureurs les plus modernes. Sans pour autant perdre de vue ce qui fait notre spécificité: un lien unique et personnel avec nos clients. Car aujourd'hui comme demain, la Mobilière reste l'assureur suisse à visage humain.



Lisa Ochsenbein

Zurich



Quand le partage devient design

L'espace Gerold s'étend entre la gare de Hardbrücke et le viaduc ferroviaire, dans le melting-pot du quartier ouest de Zurich. Sur cet ancien site industriel, la densité de population a augmenté de manière très visible et avec une rapidité rarement observée ailleurs en Suisse. Dans ce quartier règnent en maîtres les complexes de bureaux ultramodernes, les tours grand luxe et les restaurants chics. Pourtant, on y trouve encore de vieilles halles, d'anciennes constructions en blocs et des containers dans lesquels étaient autrefois fabriqués des turbines et des moteurs de bateau ou qui servaient de dépôt pour les ordures ménagères. Aujourd'hui, ces bâtiments sont investis par des artistes qui y ont installé des entreprises créatives, des ateliers, des bars et des discothèques.

C'est dans ce quartier à la mode du Kreis 5, au pied de la fameuse Prime Tower, que Lisa Ochsenbein travaille depuis deux ans, à l'Atelier Gerold. Avec onze autres artistes, graphistes et designers, elle partage un container, mis à leur disposition de manière temporaire. Plusieurs univers se retrouvent dans ce petit espace très inspirant qui favorise les échanges d'idées dans un environnement créatif. Lisa Ochsenbein a étudié le design industriel à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) et a complété son bachelor par un master. Elle travaille aujourd'hui à 60 % comme assistante à la Haute école d'art de Zurich. En parallèle, elle développe ses propres activités en free-lance.



«Je me sens très concernée par la place de l'individu à l'ère de l'urbanisation. Beaucoup de progrès peuvent encore être réalisés dans ce domaine.»



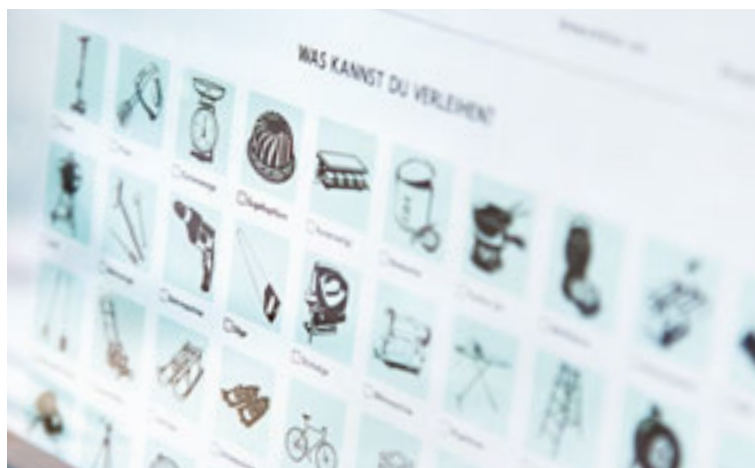
«En moyenne, une perceuse n'est utilisée que treize minutes sur toute sa durée de vie.»

Lisa Ochsenbein s'attache à développer des concepts durables dans le secteur du design industriel et de produits. Alors qu'elle était employée par Freitag lab.ag, elle a ainsi réalisé un projet avec des résidus de béton devant permettre de produire de nouveaux matériaux de construction directement sur les chantiers.

Pour la génération des moins de 35 ans notamment, la propriété n'a plus de valeur statutaire en soi mais devient au contraire une charge. Cette génération est convaincue que le partage autorise une meilleure exploitation des ressources et permet de renforcer l'esprit communautaire. Forts de ces principes, Lisa Ochsenbein et deux de ses amis ont mis sur pied le projet «Pumpipumpe» afin d'encourager le partage et la mise en commun d'objets qui sont rarement utilisés. C'est l'idée du prêt d'une pompe à vélo qui est à l'origine du projet et qui lui a donné son nom. Les trois amis ont financé la première production professionnelle d'autocollants à l'aide d'une plateforme de financement participatif. Toute une série de visuels d'objets en prêt, conçus avec le plus grand soin, ont ainsi vu le jour, du gaufrier au bateau pneumatique en passant par la perceuse. Ces petits autocollants apposés sur les boîtes aux lettres signalent aux voisins et aux personnes de passage les objets qui peuvent être prêtés.

Depuis septembre 2014, «Pumpipumpe» est une association à but non lucratif qui s'engage en faveur d'une utilisation durable des biens de consommation et de l'interaction sociale entre voisins. En tant que présidente de l'association, Lisa Ochsenbein est chargée du développement et de la direction du projet. Elle s'occupe aussi de la levée de fonds et des relations avec la presse. À ce jour, 17 000 ménages participent à cet astucieux projet de partage. C'est sciemment que le prêt ou l'échange d'objets ne s'organisent pas en ligne. Il s'agit en effet de provoquer les contacts personnels en incitant les gens à aller sonner aux portes. À l'ère de l'urbanisation galopante et de la multiplication des foyers à une seule personne, «Pumpipumpe» fait d'une pierre deux coups avec une idée très simple: prêter ses affaires, c'est aussi élargir son cercle social.





Max Zurbuchen

Boniswil (AG)

L'âge de pierre à portée de main

Depuis plus de quarante ans, Max Zurbuchen, archéologue et préhistorien de renommée internationale, dirige l'atelier de l'âge de pierre situé à Boniswil am Hallwilersee. Il est également responsable de la maison sur pilotis inspirée du néolithique qui a été reconstituée en 1989 dans le village voisin de Seengen, à la suite de découvertes archéologiques. C'est sous sa direction que la majeure partie de cette maison a été assemblée en deux ans par des membres du Rotary Club local. Son toit de chaume est typique de la préhistoire.

Spécialiste de l'âge de pierre, l'archéologue fait visiter régulièrement son atelier à des groupes et à des classes d'étudiants et leur explique le mode de vie de l'époque. Les participants peuvent découvrir en détail les techniques employées, la fabrication des outils et leur utilité.

La manière dont Max Zurbuchen transmet son savoir est unique. Tous les objets présents dans son atelier sont des reproductions fidèles d'originaux trouvés sur des sites archéologiques, par exemple le biface de Pratteln (voir ci-dessous). Les visiteurs ont tout loisir de les prendre dans leurs mains et de les essayer. De cette manière, ils comprennent mieux le mode de fabrication de ces outils et leurs usages potentiels.





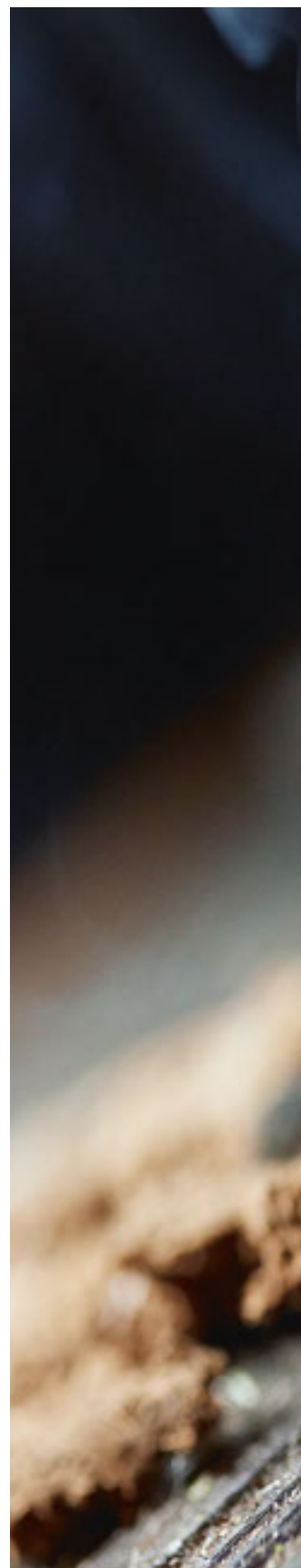
«Depuis l'âge de pierre, l'innovation
fait partie de la vie des hommes.»



«À cette époque, les hommes étaient beaucoup plus stressés qu'aujourd'hui. L'espérance de vie ne dépassait pas 23 ans.»

Dès que l'on évoque l'âge de pierre, Max Zurbuchen est intarissable. Il peut en parler pendant des heures avec enthousiasme et sait captiver son auditoire. On découvre ainsi que si nous vivons aujourd'hui une époque fébrile, les hommes de l'âge de pierre n'étaient pas en reste. Leur espérance de vie était alors d'à peine 23 ans, soit environ un quart de la nôtre.

Les hommes de l'époque n'avaient pas le choix: ils devaient utiliser ce temps au mieux. Afin de fabriquer leurs outils pour le quotidien, ils avaient besoin de nombreuses connaissances qu'ils développaient en observant la nature. Très innovants, ils avaient également un sens aigu des affaires, qu'ils mettaient par exemple à profit en échangeant des silex contre d'autres objets. Ces silex venaient souvent de très loin. On a découvert qu'à cette époque les échanges commerciaux pouvaient s'étendre sur plus de 2000 km.





Déjà tout petit, Max Zurbuchen s'intéressait à la préhistoire et rêvait de devenir chercheur. À l'école, il avait appris qu'il y avait du feu au centre de la Terre. Au grand dam de ses parents, il avait alors creusé la moitié du jardin. En vain, mais il avait fini plus tard par découvrir un silex, cette fameuse pierre taillée dont l'utilisation le laissait perplexe. C'est sur un site de fouilles qu'il avait ensuite trouvé tous les éléments permettant de faire du feu et la réponse à ses questions: en frappant le silex sur de la marcassite au-dessus d'un mélange de graines de chardon et d'herbe séchée, on obtenait des étincelles qui permettaient d'allumer le feu.

L'enthousiasme de Max Zurbuchen gagne tous ceux qui l'écoutent et son talent de conteur fascine les visiteurs. Non content de décrire les objets avec ferveur, il montre aussi comment les utiliser. Max Zurbuchen n'est pas prêt de s'arrêter: le feu de l'âge de pierre brûle toujours en lui.





Famille Bianchi

Arogno (TI)

Un succès durable

Lorsque Marcy et Alberto Bianchi ont construit l'Azienda Agricola Bianchi à Arogno il y a environ vingt ans, ils ne se doutaient pas que leurs fils partageraient un jour leur passion pour la vigne. Pendant longtemps, ils se sont consacrés principalement à l'apiculture. Au moment d'ajouter avec la viticulture une nouvelle corde à leur arc, il était pour eux clair dès le début que seule l'agriculture biologique était compatible avec l'apiculture. Depuis 2000, les Bianchi ont constamment agrandi leur vignoble et ont pratiquement doublé la surface cultivable, qui s'étend désormais sur 5,5 hectares. Outre le vin et le miel, ils proposent également à la vente de la grappa, du vinaigre aux herbes et des olives. Tous leurs produits sont certifiés Bio Suisse.

Se préparant bientôt à réduire leur activité, le couple a transmis l'exploitation viticole à ses enfants, Gabriele et Martino. Ainsi, ils peuvent de nouveau se consacrer pleinement à l'apiculture tout en conseillant leurs deux fils. Depuis deux ans, Gabriele s'occupe du pressurage et fourmille d'idées





innovantes. Entre-temps, il a terminé son bachelier en œnologie à l'École d'ingénieurs de Changins (EIC), dans le canton de Vaud. Vigneron diplômé, Martino se charge, quant à lui, de la culture de la vigne.

Les enfants ont repris à leur compte l'approche de leurs parents, basée sur l'agriculture biologique et le respect de la nature, tout en regardant vers l'avenir. Pour eux, cette philosophie est devenue une évidence. En effet, ils renoncent à utiliser des pesticides et ont recours à des pieds de vigne et à des cépages résistants, moins sensibles aux champignons. Afin d'em-

pêcher la germination, les grappes doivent être effeuillées à la main à l'automne. Lors des vendanges également, les Bianchi contrôlent manuellement la qualité de chaque grappe.

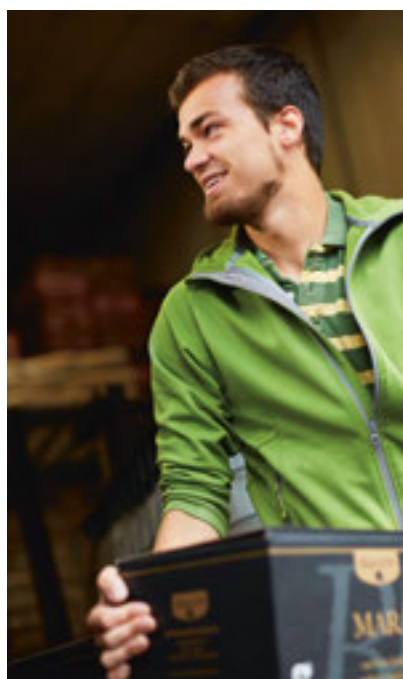
En renonçant à l'emploi de pesticides chimiques de synthèse et d'engrais chimiques, les processus naturels du sol ne sont pas perturbés. Ainsi, les pieds de vigne réagissent plus lentement et peuvent s'adapter aux conditions locales. Les grappes sont plus saines, car la répartition des grains est plus aérée et leur peau est plus résistante. Le vin gagne du coup en arômes.



«L'agriculture biologique a toujours été une évidence pour nous.»

Jusqu'ici, le vin était pressé dans la commune voisine de Riva San Vitale et affiné dans l'exploitation familiale. Afin de regrouper à l'avenir tous les processus sur un même site, du pressurage à la fermentation, en passant par la maturation et l'entreposage, la famille a décidé de faire construire une nouvelle cave à vins, plus grande, à Arogno. Les gabarits du projet ont déjà été plantés. Ce nouveau bâtiment sera construit sur le versant de la colline et sous terre, ce qui simplifiera grandement toutes les étapes de production.

La famille Bianchi est convaincue que malgré la somme de travail manuel que requiert l'agriculture biologique, cette méthode continuera de porter ses fruits à l'avenir. En renonçant à utiliser des produits chimiques, les frais de production sont considérablement réduits. Ces efforts se sont déjà révélés payants. Lors du concours Vin Bio Suisse 2015, le vin blanc «Alma» et le vin rouge «Cerus» ont tous deux obtenu plus de quatorze points sur vingt. On attend donc avec impatience les futures créations de la maison Bianchi.



Lea Gessler

Bâle

Délices bâlois

Pour réaliser un projet extraordinaire, prenez une boulangerie de tradition, deux fins gourmets, ajoutez une cuisinière bâloise amatrice de pâtisseries, une dose de financement participatif, saupoudrez d'idées toutes fraîches et relevez le tout avec un soupçon de créativité, d'innovation et d'ouverture d'esprit.

Mais commençons par le début et remettons les ingrédients dans l'ordre. Lea Gessler a étudié le théâtre et la littérature à Bâle, Berlin et Paris. En parallèle, elle a travaillé plusieurs années dans la restauration avant de décider en 2014 d'en faire son métier. Elle est installée comme cuisinière et boulangère à Paris, lorsque Felicia Schäfer et Leon Heinz, fondateurs de la Société internationale des gourmets (Internationale Gastronomische Gesellschaft), lui proposent de faire revivre à Bâle une boulangerie vieille de trois siècles. Alors qu'elle songe à entamer une formation en pâtisserie, l'envie d'investir toute

sa créativité dans ce nouveau projet est la plus forte. Lea Gessler quitte donc son travail et rentre immédiatement dans sa ville natale.

Nos «apprentis pâtissiers» se laissent guider par le principe de base de la Société internationale des gourmets: renouer avec une gastronomie fine et créative. Manger doit être selon eux perçu et célébré comme un acte de création. La boulangerie KULT, située dans la Riehentorstrasse à Bâle, se veut le point de ralliement d'une clientèle diverse et de «gourmets amateurs de pâte levée et de cuisson au four». C'est le rendez-vous des mères de familles qui recherchent un bon pain complet bio et des gymnasiens qui craquent à midi pour un délicieux croque-monsieur. Les prunes fraîchement cueillies du jardin et la farine de la région y côtoient les kiwis de Nouvelle-Zélande.





«Nous n'avons pas cherché
cette boulangerie, c'est elle qui
est venue à nous.»

«Notre boulangerie est une sorte d'atelier créatif avec un four à disposition», confie Lea Gessler en parlant de son lieu de travail. Avec son équipe, elle est toujours à la recherche de nouvelles saveurs. Ses idées culinaires sont testées vite et sans façon. Pourtant les recettes ne sont pas essayées uniquement par les membres de l'équipe. Les clients sont eux aussi directement impliqués et peuvent transmettre leurs suggestions personnellement aux boulangers de KULT ou via les réseaux sociaux. Ils peuvent aussi apporter eux-mêmes des ingrédients et attendre avec une bonne tasse de café de déguster un gâteau confectionné par exemple avec les fruits de leur jardin.

Quentin, boulanger de formation, est venu compléter l'équipe, qui compte désormais quatre membres. Tous considèrent que leur approche non conventionnelle

fait souffler un vent de nouveauté sur le vénérable secteur de la boulangerie. Lea a conscience de s'être lancée dans le projet avec beaucoup d'inconscience. C'est peut-être justement l'ingrédient indispensable pour ne pas se laisser décourager par les défis. Lea Gessler ne se fait aucune illusion. La voie qu'elle a choisie est difficile, nécessite du courage et le feu sacré.





«Nous gérons en quelque sorte un atelier créatif, mais avec un four.»

Les membres de l'équipe KULT apprécient de ne pas être prisonniers de vieux carcans et de pouvoir développer eux-mêmes leurs méthodes et leurs processus, sans chichis. «Nous adaptons tout en permanence jusqu'à ce que cela nous convienne. Parfois, il faut simplement aussi laisser les choses se passer», ajoute Lea Gessler. Pour elle, l'aspect humain est le plus important, qu'il s'agisse des collègues ou des clients. Cette boulangerie pleine de créativité accorde une grande importance aux ingrédients qu'elle utilise et qui, dans la mesure du possible, proviennent de la région. Elle visite elle-même les ateliers de production et vérifie sur place que ses exigences en matière de saveurs et de durabilité sont bien respectées.

L'ouverture officielle de la boulangerie a été précédée d'une phase extrêmement créative d'essais et de perfectionnement de recettes. La préparation de petits pains, de kouglofs, de biscuits et d'autres délices a été ainsi longuement peaufinée, avant de faire le bonheur de la clientèle bâloise.



Anderson Scantlebury

St-Moritz

Un sourire comme carte de visite

Quiconque a pris un jour le télésiège de Marguns – Plateau Nair, au-dessus de Celerina, connaît cette sympathique silhouette: un bonnet sur la tête et des lunettes de soleil sur le nez, Anderson Scantlebury ne se départit jamais de son sourire et apporte une touche d'exotisme bienvenue dans les montagnes grisonnes.

Voici plus de vingt ans que Cupidon a poussé cet ancien moniteur de sports nautiques originaire de la Barbade à poser ses valises en Engadine. Depuis 2004, Anderson Scantlebury travaille pour la société «Engadin St. Moritz Mountains» et enchante petits et grands avec son style inimitable. Il accueille personnellement chaque skieur, fait la conversation à ceux qui patientent dans la file d'attente et veille à ce que les remontées mécaniques fonctionnent parfaitement. Pas une minute sans qu'il n'échange avec un client, n'adresse quelques mots d'encouragement à un autre ou encore ne prenne des nouvelles de sa famille. Anderson Scantlebury met un point d'honneur à connaître le prénom de chacun.

Une vraie perle pour l'entreprise qui l'emploie et qui en a bien conscience. Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, Anderson Scantlebury affiche toujours la même bonne humeur. L'incarnation même de l'employé modèle. Il est très apprécié des clients pour sa gentillesse, son humour et sa prévenance. Sa motivation? Simplement faire sourire les gens et les voir heureux. Ce Barbadien d'origine tient à ce que les clients apprécient leur séjour à la montagne et reviennent le voir avec plaisir.





«Un sourire est une langue universelle que chacun comprend au-delà des frontières.»



«Nous vivons tous sur la même planète.»

Anderson Scantlebury regrette qu'aujourd'hui les gens préfèrent se concentrer sur leur smartphones plutôt que de se parler. Avec ses manières cool et chaleureuses, il entend inciter les skieurs à apprécier la beauté de la nature ou à échanger avec les autres. Et ça marche! Mais il ne se contente pas de dispenser sa joie de vivre au pied des remontées mécaniques. C'est ainsi qu'il donne des conseils aux skieurs hésitants, console un petit enfant en pleurs ou garde quelques heures le chien d'un client pour que ce dernier puisse skier sans mauvaise conscience.





Anderson Scantlebury ne s'ennuie pas non plus en dehors du travail. Amateur de cricket déjà à la Barbade, il fait aujourd'hui partie de l'équipe de cricket du Lyceum Alpinum de Zuoz. Passionné de VTT l'été, il aime aussi skier en hiver. Mais ce qu'il préfère par-dessus tout, c'est couper du bois.

S'il arrive parfois à cet Engadinois d'adoption de regretter la douceur de vivre caribéenne, les plages de sable, le soleil et la mer de son pays natal, il a trouvé son équilibre auprès de sa famille, de ses amis et de ses collègues. Il apprécie l'environnement cosmopolite de St-Moritz et l'influence culturelle des pays voisins.

Anderson Scantlebury jouit d'une incroyable popularité auprès des clients de St-Moritz: ils le saluent de loin, recherchent sa compagnie ou n'hésitent pas à lui demander conseil. Sa gentillesse est contagieuse et rares sont ceux qui ne lui rendent pas son sourire!





*«Pour fabriquer un cadre en titane,
on consomme autant d'énergie
qu'un ménage de quatre personnes
pendant deux ans. C'est pourquoi
je préfère travailler avec l'acier.»*

Yuri Maurer

Berne

«Rivière rapide»

Yuri Maurer a toujours été fan de vélo. Sa passion du bricolage est venue plus tard, lorsqu'il a commencé à réparer lui-même ses vélos. En dernière année de gymnase, en lieu et place du traditionnel travail de maturité, il décide de construire son propre vélo. Pour relever le défi, ce mécanicien en herbe reçoit l'aide d'un fabricant de cadres à Hinterkappelen, qui met son atelier à sa disposition. Fidèle à sa devise «Expérience passe science», il se lance en autodidacte et se met à l'œuvre avec beaucoup de spontanéité. Après une année de travail intensif, où il passe presque chaque minute de son temps libre à l'atelier, sa première création «Hayakawa One» est enfin prête. Hayakawa est le nom de jeune fille de sa mère et signifie «rivière rapide» en japonais.

Après avoir étudié la sociologie pendant un semestre à l'Université de Bâle, Yuri Maurer entame, comme il dit, «une phase transitoire», en s'adonnant à sa passion pour les vélos. Entre-temps, il a construit son propre atelier où il assemble lui-même des vélos avec un cadre léger. Pour lui, il ne fait aucun doute que l'acier est le matériau le mieux adapté à la fabrication de cadres. En effet, son traitement nécessite deux mille fois moins d'énergie que la fabrication d'un cadre en titane. Il est par ailleurs plus facile de réparer un cadre en acier défectueux qu'un cadre fait à partir d'un autre matériau.



En dehors de cette activité, Yuri Maurer passe le plus clair de son temps sur son vélo pour le compte de l'entreprise de coursiers Velokurier Bern. Plus de 60 cyclistes se partagent 17 postes de travail et prennent en charge tous les jours et par tous les temps quelque 300 commandes des plus diverses. En moyenne, Yuri Maurer parcourt 120 km par jour sur son vélo. Il livre par exemple des documents à des compagnies de transport ou à des cabinets d'architectes, des prélèvements de tissus à des laboratoires pour des analyses expresses, des médicaments à des malades, des repas à des particuliers et parfois aussi des bouquets de fleurs.

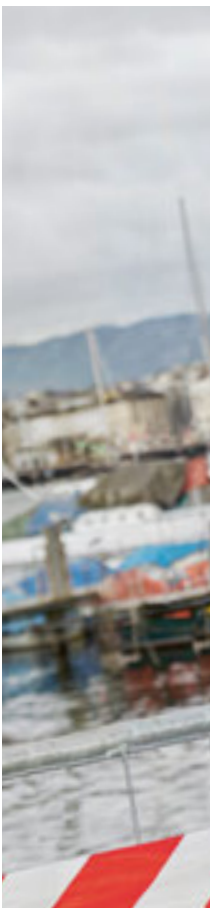
Pour cet amoureux de la petite reine, le vélo n'est pas qu'un sport, c'est aussi un bon moyen de se vider la tête. Chez Velokurier Bern, il apprécie particulièrement les rencontres quotidiennes, mais aussi et surtout le fait de pouvoir travailler dans un esprit communautaire et de répondre aux besoins des clients. Il est vrai qu'on sent une forte solidarité lors des repas pris en commun ou des échanges entre collègues. Pour lui, rouler en ville à vélo, c'est une question de bon sens.

Roi de la vitesse à vélo, Yuri Maurer prend néanmoins le temps de réfléchir et fait preuve d'une étonnante maturité. Il se confronte au monde et à la société et vit selon sa propre philosophie. Il ne sait pas encore exactement où sa carrière le conduira. Toutefois, outre sa passion pour la mécanique, on peut être sûr que les aspects sociaux et écologiques joueront un rôle décisif dans son parcours.





«Par mon mode de vie,
j'essaie de préserver
l'avenir des générations
futures.»



Mical Mercier Oulevey Muriel Zimmermann

Genève

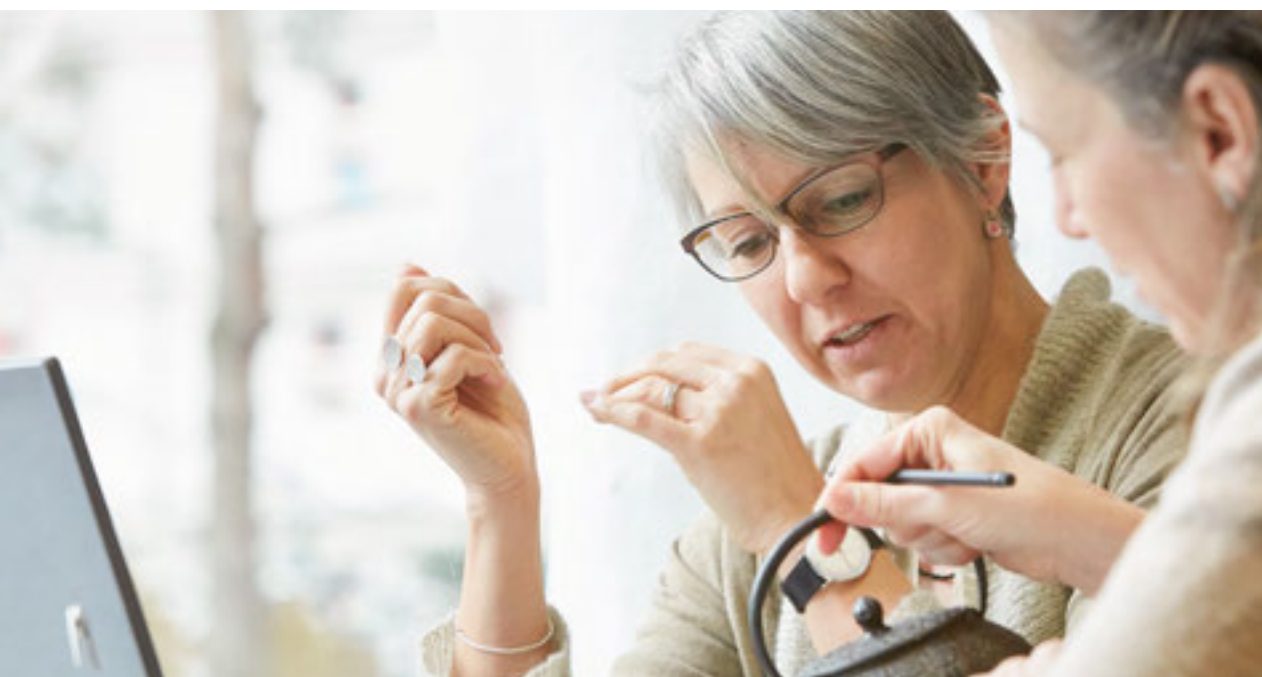


Dialogue avec la jetée

Depuis 1857, les jetées des Eaux-Vives et des Pâquis constituent un écran de protection contre les rafales de vent et les fortes vagues du lac Léman. La rive droite a de tout temps séduit le public comme l'attestent la présence et la popularité des Bains des Pâquis, contrairement à la rive opposée. Si la popularité de la rive gauche a changé avec la construction du célèbre Jet d'eau en 1891, l'aménagement de l'espace public de ce côté du lac est resté peu développé. Pourtant plus d'un million de visiteurs se rendent chaque année sur l'étroite jetée de pierre pour admirer le symbole de la ville.

Plusieurs projets de revalorisation de la jetée ont été imaginés mais aucun n'a abouti. Aujourd'hui, une page se tourne. Mical Mercier Oulevey et Muriel Zimmermann, qui dirigent ensemble l'atelier d'architectes MIDarchitecture depuis quinze ans, réalisent sur mandat de l'association genevoise HAU (Handicap Architecture Urbanisme) un ponton accessible à tous et





«Nous nous engageons en faveur d'une architecture au service de la collectivité qui apporte une plus-value au quotidien de chacun.»

adjacent à la jetée historique. Un choix qui ne doit rien au hasard. Les deux architectes accordent en effet une grande importance à l'utilité et à la fonctionnalité de leurs projets ainsi qu'à leur intégration dans l'environnement.

Dès fin juin 2016, les touristes et les Genevois pourront flâner sur un ponton contemporain de 190 m de long et de 3,80 m de large, qui les mènera à proximité du Jet d'eau. Cette esplanade en bois permettra entre autres aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussettes d'accéder au plus près de l'emblème de la ville, dont la pointe culmine à 140 m. L'ouvrage est composé de poutres en bois tout en ondulations. Les extrémités du platelage épousent l'environnement direct: près du Jet d'eau, l'esplanade se situe à fleur avec le niveau supérieur de la jetée en pierre alors qu'elle vient mourir sur la rive du quai en pente douce. Par endroit, le bois est travaillé tel un récif rocheux et offre ainsi des assises spécifiques en ce lieu particulier.

Les plans ont été conçus par Mical Mercier Oulevey et Muriel Zimmermann dans leurs bureaux situés dans le quartier des Grottes, à Genève. Dans cet environnement inspirant, de nombreuses nouvelles idées ont déjà vu le jour, notamment dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Les deux jeunes femmes placent toujours l'intérêt de la collectivité au cœur de leur démarche et s'emploient à intégrer leurs projets dans leur contexte. C'est ainsi qu'elles ont conçu, par exemple, un accès sans obstacle au Jardin botanique, autre site incontournable de Genève, en construisant une rampe pour un passage sous-voie de la route de Lausanne.

Les deux architectes, qui ont fait connaissance durant leurs études à l'EPFL, militent activement depuis des années pour concilier travail et famille. Elles déplorent que la moitié des diplômées en architecture renoncent à exercer leur profession quelques années après l'obtention de leur diplôme. Et pourtant, l'équilibre entre carrière et enfants reste possible: Mical Mercier Oulevey et Muriel Zimmermann relèvent le défi au quotidien, à la tête de leur tribu comme aux commandes de leur atelier.



Johannes Fuchs

Appenzell Meistersrüte

Un instrument tout en doigté

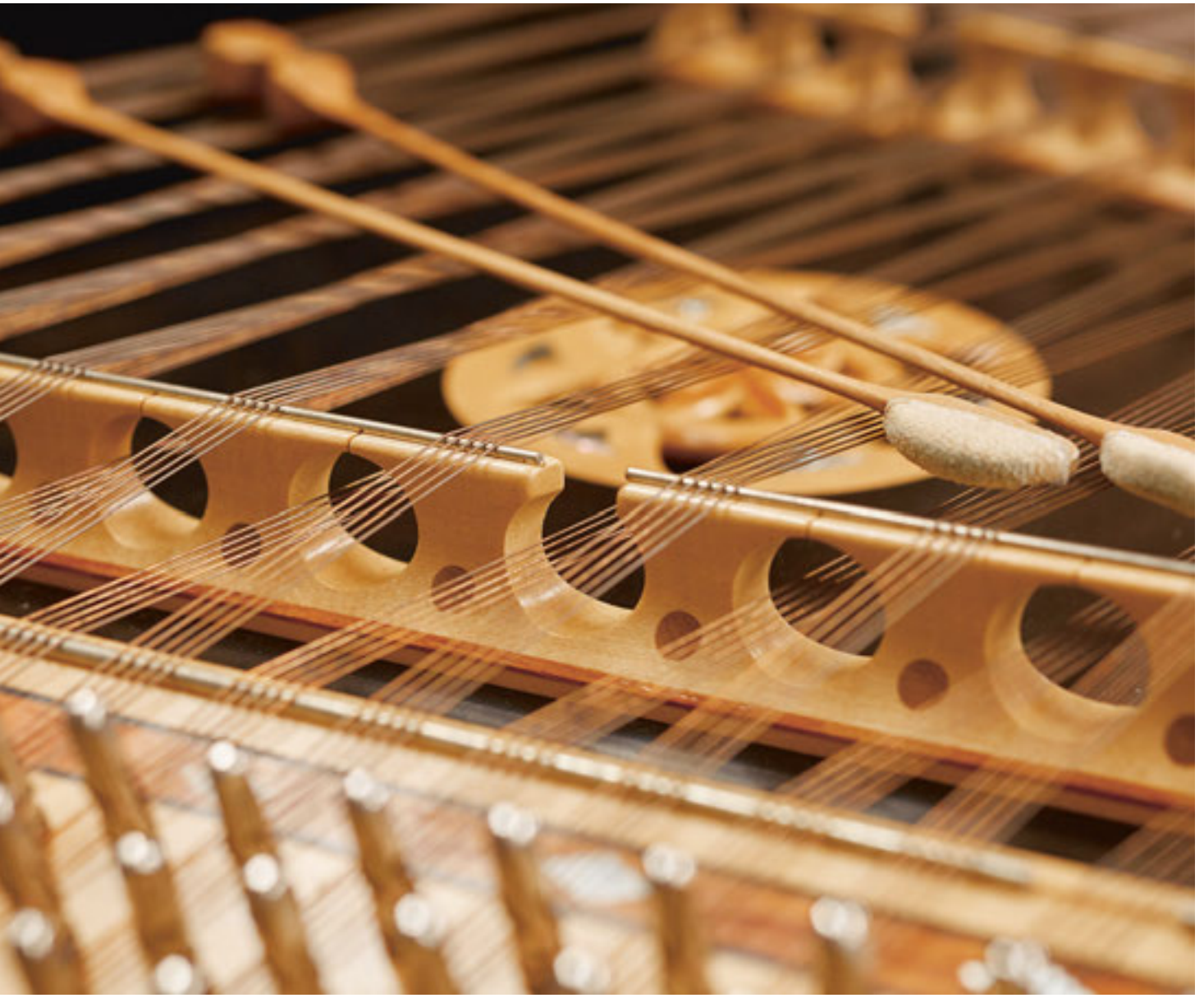
Cela fait près de 450 ans que l'on joue du hackbrett en Appenzell. Pour autant, il serait faux de croire qu'il s'agit d'un instrument typiquement suisse. Ses origines remontent au XIV^e siècle. Le hackbrett et ses variantes sont connus dans de nombreux pays. Initialement, il a fait son apparition en Perse sous le nom de «santur», avant de voyager jusqu'en Chine, en Corée et dans le nord de l'Inde. Ce sont les musiciens ambulants qui l'ont fait connaître en Europe. En Suisse, cet instrument trapézoïdal est mentionné pour la première fois en 1447 dans le registre de la ville de Zurich.

Les 125 cordes du hackbrett appenzellois représentent une force de traction de près d'une tonne. Pour pouvoir produire le son polyphonique si typique de cette cithare suisse, des chevalets sont disposés sur l'instrument et divisent les cordes en 25 segments ou «chœurs» de cinq cordes. Les cordes sont frappées avec de petits marteaux et c'est leur longueur et

leur tension qui déterminent leur tonalité. Il faut avoir l'oreille musicale et beaucoup de doigté pour dompter cet instrument ancestral.

Le père de Johannes Fuchs, connu sous le nom de «chlinn fochsli», a construit son premier hackbrett dans les années 50 et n'a cessé depuis lors de perfectionner l'instrument. Son fils a repris le flambeau et dirige l'entreprise familiale depuis 1999. Très tôt, il a développé une vraie passion pour le hackbrett appenzellois et s'est formé auprès de Jakob Alder, autre illustre pionnier en la matière. Johannes Fuchs a fait un apprentissage d'ébéniste chez son père, qui l'a aussi initié aux secrets de fabrication du hackbrett. Utilisées par des musiciens de renom, les créations de l'atelier Fuchs sont très demandées. Il suffit d'écouter Johannes Fuchs parler du hackbrett pour comprendre que cet instrument est toute sa vie.





«Originaire d'Iran, le
hackbrett est parvenu
jusqu'à nous en passant
par les Balkans.»

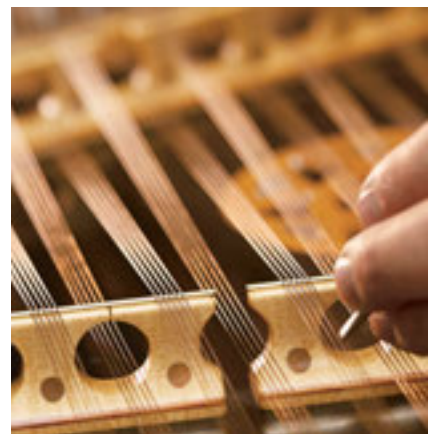


Cet artisan chevronné a déjà réalisé une multitude de hackbrett. Chaque instrument, dans la version standard, nécessite entre 80 et 100 heures de travail. C'est dans son atelier, où il se sent comme dans son salon, que Johannes Fuchs fabrique des modèles spéciaux, fait des croquis et peaufine ses projets avec ses clients. En 2015, il a ainsi honoré trois commandes spéciales, toutes très différentes de par leur taille et leurs sonorités. Pour garantir le transport en toute sécurité de ses précieuses créations, Johannes Fuchs fabrique également des «flight-cases» sur mesure.

La construction d'un hackbrett est un travail exclusivement manuel aux étapes très variées et de longue haleine, qui exige savoir-faire artisanal et minutie. C'est le bois de sapin qui se prête le mieux à la confection de la cithare appenzelloise. Johannes

Fuchs choisit avec soin le moment de la coupe du bois: les saisons, les phases de la lune et les constellations jouent en effet un rôle non négligeable dans la résistance de l'instrument. Le bois devra ensuite être stocké quelques années avant que la construction à proprement parler puisse commencer. Le moment sera alors venu de découper et de coller, de cheviller et de clouer, de sculpter et de polir et enfin de laquer.

En vrai passionné, Johannes Fuchs a à cœur de faire connaître son instrument fétiche dans le monde entier. Vice-président de la Cimbalom World Association, il organise régulièrement des rencontres aux quatre coins de la planète. Il se produit également en concert, non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger. Passé maître dans la pratique du hackbrett, Johannes Fuchs a aussi enseigné son art au Conservatoire de Pékin.



«Le bois de résonance est
coupé en fonction des saisons,
des phases de la lune et des
constellations.»

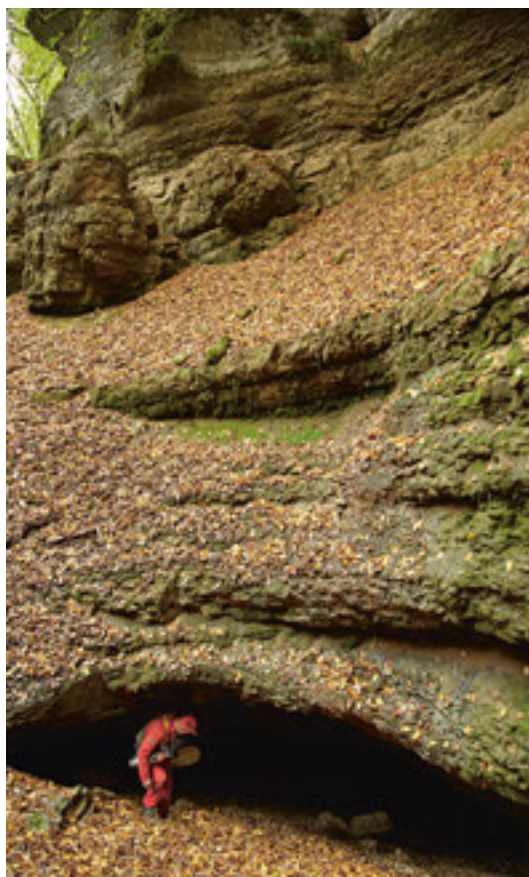
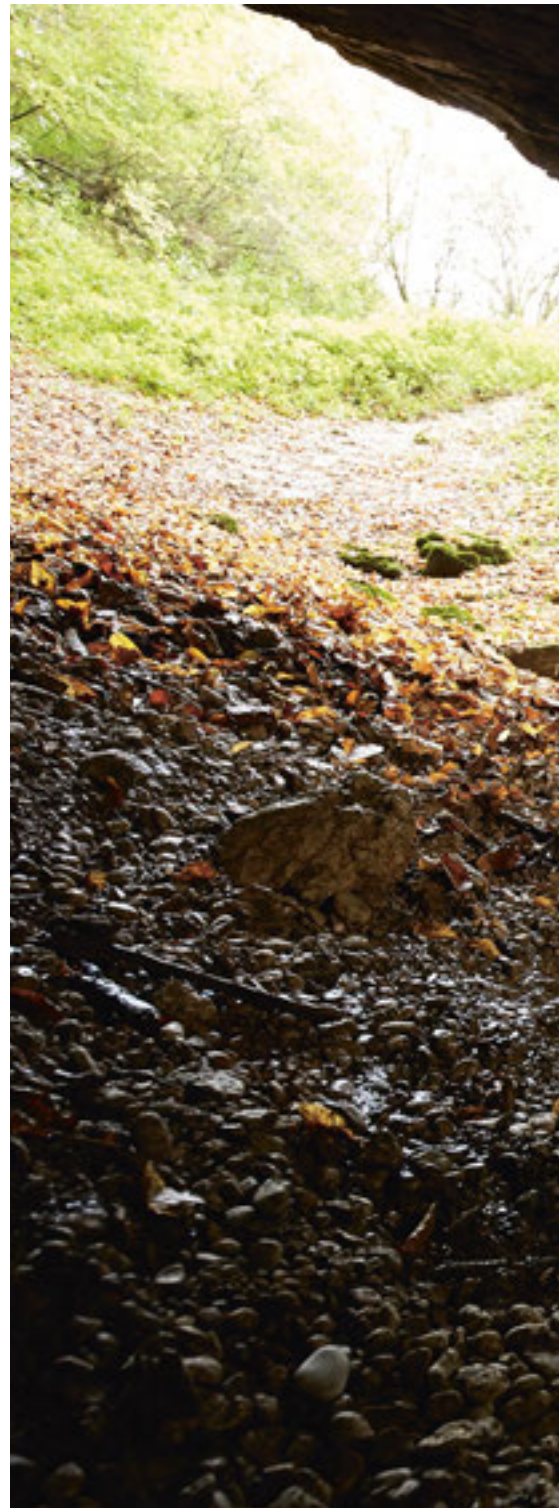
Christophe Meyer

Asuel (JU)

Une visite chez les sorcières

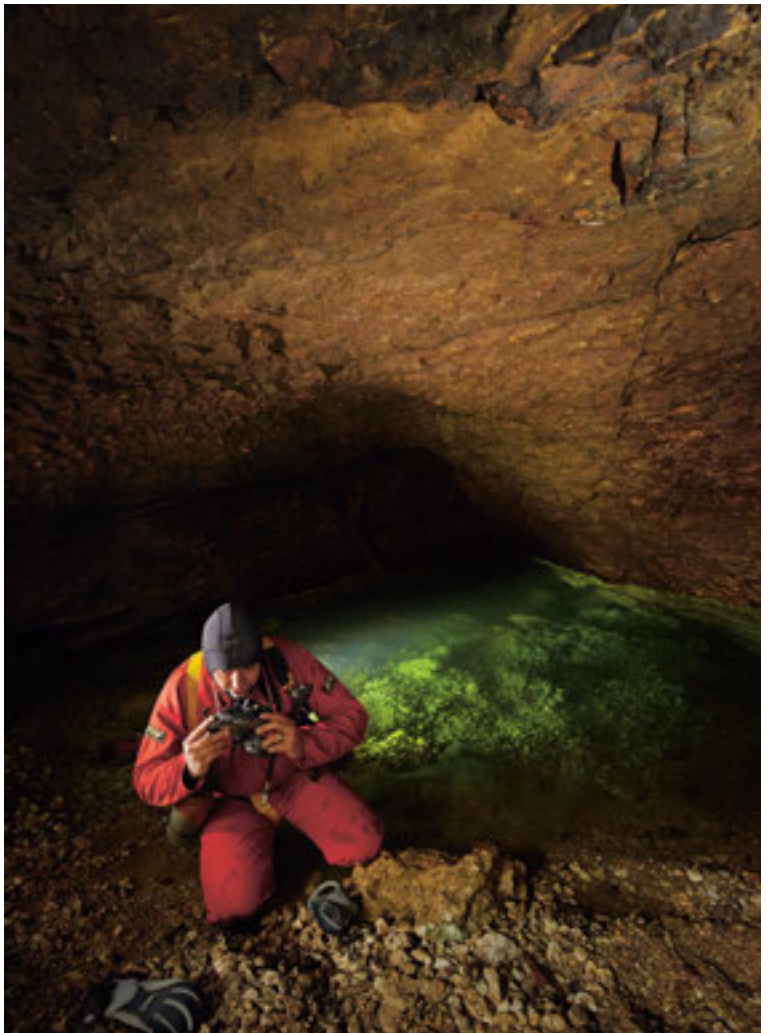
C'est non loin de Porrentruy, au cœur de l'Ajoie, que l'on trouve, sous un viaduc autoroutier, l'entrée du Creugenat, une grotte au pied d'une cavité karstique d'environ 15 m de profondeur. Ce gouffre, qui se trouve dans une vallée sèche, donne naissance cinq à neuf fois par an à une rivière qui inonde la vallée. La montée des eaux est toujours précédée de bruits rauques et d'un énorme vacarme qui, selon la croyance populaire, seraient des mugissements de sorcières.

Spéléologue, plongeur, musicien et écrivain, Christophe Meyer a plusieurs cordes à son arc. Il a déjà plongé plus de 180 fois dans le Creugenat, où il fait toujours de nouvelles découvertes palpitantes. C'est à l'âge de six ans qu'il découvre l'entrée de la grotte pour la première fois avec son père. À douze ans, Christophe Meyer sait déjà qu'il sera spéléologue. L'explorateur en herbe s'est ensuite mué en un aventurier à la curiosité insatiable, toujours en quête de découverte. Cette curiosité et ses centres d'intérêt multiples se retrouvent aussi dans son parcours professionnel. Après avoir longtemps travaillé pour la police, Christophe Meyer a été pendant sept ans guitariste et chanteur d'un groupe de punk, avant d'enseigner la plongée aux Maldives. Ce roi de l'éclectisme a ensuite été vendeur de meubles, employé dans





«Ce qui me motive en tant que
spéléologue, c'est d'explorer
des endroits où jamais
personne n'est encore allé.»



«Grâce à la caméra, je peux partager mes aventures et mes émotions.»

une radio locale et a publié deux livres. Last but not least, il a donné pas moins de 33 concerts de rock l'année dernière dans le Jura.

Depuis tout petit, Christophe Meyer est fasciné par le Creugenat. Pendant longtemps, il n'a osé l'explorer, le gouffre lui inspirant trop de respect. C'est seulement en 2010 qu'il a fait sa première plongée dans la grotte. Se limitant à de petites incursions au départ, il s'est ensuite enfoncé toujours plus profond dans la cavité. La première partie consiste en un tronçon de 250 m sous l'eau. Après quelques mètres d'escalade, il faut de nouveau plonger afin de traverser un deuxième tronçon de 40 m. Pour atteindre la prochaine partie émergée, on doit nager environ 200 m. Plonger seul ne fait pas peur à Christophe Meyer. Très expérimenté, il prépare chaque plongée avec soin. Il prend toujours deux bouteilles d'air avec lui et suit un fil d'Ariane, car la visibilité dans l'eau trouble est souvent mauvaise. Notre amoureux du Creugenat fait également très attention aux

conditions météorologiques car, en cas d'orage, les 40 cm qui séparent la surface de l'eau et le toit de la grotte peuvent être inondés en un rien de temps.

Christophe est le seul spéléologue du Jura qui soit également plongeur. Il consigne ses explorations par écrit. Le spéléologue a ainsi dessiné la nouvelle carte topographique du Creugenat, qu'il a mise à disposition du public. Avec sa caméra, il filme ses plongées, qu'il présente lors de conférences ou sur YouTube.

Etant donné que la grotte n'a pas encore été explorée dans son intégralité, de nombreuses questions restent en suspens. Christophe Meyer n'en a pas fini avec le Creux des sorcières, l'autre nom du Creugenat. Quant à savoir s'il a déjà rencontré les fameuses sorcières, lui seul le sait.



Collaborateurs et univers de travail

Nous cherchons à identifier les défis de demain afin d'être prêts à aborder en temps utile les changements à venir. La Mobilière évolue ainsi en permanence tout en s'employant à rester l'assureur suisse à visage humain.

Le développement du numérique change la culture du travail

Nous nous consacrons activement au thème de la numérisation, qui a une influence considérable sur le développement de notre modèle d'affaires et de notre culture du travail. Pour rester innovants et performants tout en créant un univers de travail ouvert et flexible, nous exploitons les opportunités offertes par les progrès technologiques. Fin 2015, nous avons réalisé un projet pilote qui permet à nos collaborateurs de découvrir de nouvelles formes de travail, de nouvelles technologies et des environnements de travail efficaces et adaptés à l'ère numérique. Nous cherchons à identifier les effets de la numérisation sur la culture de conduite et aidons activement nos cadres à relever les défis du numérique.

En tant qu'entreprise soutenant l'initiative *Work Smart*, qui rassemble actuellement 54 entreprises suisses, nous encourageons activement les formes de travail mobiles et flexibles. L'échange interentreprise constitue un aspect déterminant de cet engagement. Ensemble, nous pouvons faire avancer les choses en montrant l'exemple et contribuer ainsi à l'évolution de la culture du travail dans l'économie suisse.

Principes généraux

Nous nous voyons comme des prestataires de service, tant pour nos clients que pour nos collaborateurs. Ce principe est inscrit dans notre Charte.

Les tâches intéressantes qui sont confiées à nos collaborateurs et les défis passionnants qu'ils sont amenés à relever influencent de manière positive et durable leurs performances et celles de la Mobilière. Nous misons sur la confiance et attendons de l'engagement et des résultats. Les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques définissent ensemble les objectifs à réaliser. En revanche, les collaborateurs

choisissent librement la voie à suivre pour les atteindre. Ils sont ensuite évalués compte tenu des résultats obtenus et des objectifs atteints.

Nous pensons et agissons en réseau, dans un esprit d'entreprise et selon une approche globale. Avec ses 79 agences générales et sa forte implantation locale, notre modèle d'affaires favorise l'entrepreneuriat. Il nous permet d'offrir nos compétences ainsi que des postes de formation et de travail qualifiés et décentralisés jusque dans les régions périphériques. Durant l'exercice sous revue, 103 collaborateurs ont changé de poste au sein des sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich ou ont transité entre les agences générales et les sites de Direction.

Innovants grâce à nos collaborateurs

Nos collaborateurs contribuent à la capacité d'innovation de la Mobilière en soumettant directement leurs idées à InnoBox. Sur les 518 idées soumises au cours de l'exercice sous revue, 24 ont été mises en œuvre avec succès. Chaque année, les meilleures idées sont distinguées lors de la manifestation Mobiliar Leaders Meeting.

Des collaborateurs très satisfaits

L'engagement de nos collaborateurs est la clé de notre succès. Avec leur concours, nous nous efforçons de répondre avec compétence aux attentes de nos clients. Les collaborateurs de la Mobilière font preuve d'un enthousiasme hors du commun et d'un engagement sans faille. Les résultats de l'enquête de satisfaction des collaborateurs réalisée en 2014 l'ont confirmé. La prochaine édition de cette enquête organisée par une société externe est programmée en 2016.

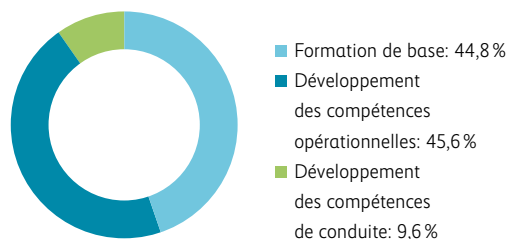
L'art dans l'entreprise

Nous favorisons les contacts avec l'art et la culture afin de renforcer la pensée et l'action créatives, notamment auprès de nos collaborateurs. En effet, l'art permet, selon nous, de réfléchir à de nouvelles approches. Nous abordons ainsi des sujets de société dans le cadre de visites guidées de nos expositions, d'entretiens et de conférences d'artistes ou d'ateliers d'art. Notre objectif est de sensibiliser nos collaborateurs, clients et visiteurs à toutes sortes de sujets de société et de créer un terrain propice à la créativité. Le succès remporté par nos événements artistiques aussi bien auprès de nos invités que du personnel témoigne du bien-fondé de notre approche. Nous entendons développer cette offre et l'exploiter de façon encore plus ciblée dans différents domaines de la formation continue.

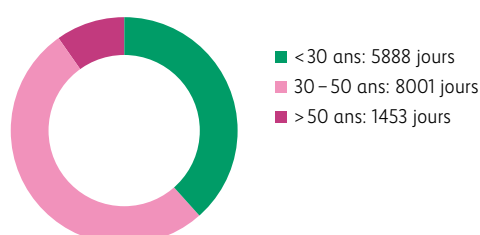
Formation de base et formation continue

Nous encourageons nos collaborateurs à développer leurs compétences tout au long de leur carrière afin de rester performants. La Mobilière propose de nombreuses formations continues pour dirigeants ou spécialistes. En 2015, 3,2 % des charges de personnel ont été investies dans la formation des collaborateurs, qui ont participé en moyenne à 3,4 jours de formation interne.

Formation de base et formation continue en 2015 Journées de cours par catégorie



Journées de cours selon l'âge des participants



Planification des besoins en personnel et du développement personnel

Nous développons en permanence aussi bien notre organisation que les compétences de nos collaborateurs. La planification stratégique des besoins en personnel et du développement personnel est à la base de nos décisions en matière de recrutement, de développement et de relève. Nous nous assurons ainsi de toujours disposer des compétences nécessaires, malgré un marché du travail de plus en plus tendu.

L'évolution du marché et des affaires exige en effet que nous adaptions sans cesse notre organisation et nos équipes. Changer une organisation implique d'organiser le changement. L'évolution constante de notre secteur requiert aussi des changements au sein de notre organisation. Des changements indispensables si nous voulons matérialiser notre vision de l'avenir, proactive et centrée sur l'être humain. L'implication et l'accompagnement des collaborateurs sont la condition sine qua non d'une parfaite mise en œuvre des processus de changement.

Gestion des talents et mentorat

Nous mettons en valeur le potentiel de nos collaborateurs par des mesures d'encouragement internes. Le processus de gestion des talents permet d'identifier les aptitudes et les talents de nos collaborateurs, de les développer, d'en tirer le meilleur parti et d'assurer la relève dans les positions clés. Le programme de mentorat lancé en 2013 est l'une des mesures mises en place pour soutenir les collaborateurs performants et à fort potentiel; il nous a permis de planifier les carrières de façon encore plus structurée et de favoriser la relève interne.

Carrière de dirigeant ou de spécialiste

Nous contribuons au développement de nos cadres dirigeants à travers différents programmes, des ateliers spécifiques et des coachings individuels. Nous y mettons l'accent sur divers aspects de la conduite tels que la conduite de collaborateurs et d'équipes ou la gestion des changements. Les cadres peuvent en outre faire appel à des services d'analyse de potentiel et de conseil en gestion de carrière, pour eux-mêmes comme pour leurs collaborateurs. Par ailleurs, les spécialistes sans fonction de conduite bénéficient d'un programme de développement spécifique qui

a pour objet d'étoffer leurs compétences méthodologiques, sociales ou individuelles et de les armer ainsi au mieux pour assumer leur fonction de spécialiste.

Promotion des apprentis et de la relève

L'engagement de la Mobilière pour une formation axée sur la pratique tant des apprentis que de la relève est supérieur à la moyenne. Nous proposons des places de formation dans toute la Suisse. En 2015, nos agences générales et les sites de Direction ont formé 308 apprentis en tant qu'employés de commerce, informaticiens, agents d'exploitation, éducateurs de l'enfance ou assistants en assurance AFA. Si l'on considère la part d'apprentis par rapport au nombre total d'employés, la Mobilière joue ainsi un rôle de premier plan dans le domaine de l'apprentissage au sein de la branche de l'assurance. Le taux d'engagement de ces jeunes diplômés s'est élevé à 72,3 %, couvrant ainsi 14,3 % de nos besoins. En février, nous organisons des semaines de préparation aux examens pour offrir les meilleures chances de succès à nos apprentis de commerce en troisième année. Les formations intensives organisées par nos experts en assurances contribuent dans une large mesure à la réussite de nos apprentis. Durant l'exercice sous revue, le taux de réussite s'est élevé à 96,2 %.

Nous proposons des postes adéquats aux collaborateurs performants et à fort potentiel pour favoriser leur développement et les préparer à exercer des fonctions importantes. En 2015, 147 collaborateurs ont occupé de tels postes. Chaque année, nous permettons à des titulaires d'une maturité souhaitant accéder à la branche de l'assurance de suivre une formation de dix-huit mois. Fortement axée sur la pratique, la formation continue de spécialiste en assurance avec brevet fédéral est aussi destinée aux personnes désireuses de se reconverter. Enfin, en leur proposant des postes d'entrée de carrière, nous mettons aux jeunes diplômés de hautes écoles le pied à l'étrier.

La formation en 2015: chiffres clés concernant les apprentis et assistants d'assurance AFA

	2015		2014	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Total	308		325	
Femmes	191	62,0	200	61,5
Hommes	117	38,0	125	38,5
Réussite à l'examen final	101	96,2	102	98,1
Engagement	73	72,3	64	62,7

Des apprentis responsables

En 2015, la Mobilière a organisé une semaine de l'environnement rassemblant 24 apprentis de première année. En mai, une semaine durant, nos apprentis ont remis en état le sentier de randonnée reliant Corbières à Villarvolard, dans le canton de Fribourg. Sous la conduite de professionnels, ils ont réalisé des escaliers et des ponts ainsi que d'autres travaux d'entretien.

Formation interne par des spécialistes maison

Nous proposons des cours visant spécifiquement à développer les compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres dans les agences générales ainsi que le professionnalisme des secteurs spécialisés de la Direction. Ces cours sont donnés par nos spécialistes internes, qui partagent ainsi leurs connaissances et leur expérience pratique. Nous soutenons en outre le développement des métiers de l'assurance par notre engagement au sein de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA).

Le professionnalisme de notre processus de sélection et notre concept global de formation sont garants de la qualité du service externe. Tout futur conseiller en assurances et en prévoyance doit suivre une formation interne d'un an et demi, entièrement financée par la Mobilière. Il doit ensuite passer l'examen d'«intermédiaire d'assurances AFA», après quoi la Mobilière l'inscrit au registre fédéral des intermédiaires de la FINMA.

Système d'attestation de formations Cicero

Cicero Certified Insurance Competence® est une initiative du secteur suisse de l'assurance prônant le renforcement de la compétence professionnelle de ses conseillers à la clientèle. En introduisant pour la branche un système d'attestation des formations suivies, les assureurs privés se prononcent clairement en faveur de la formation permanente et s'engagent pour une qualité optimale du conseil grâce à une formation continue régulière. Par ailleurs, l'inscription au registre sectoriel Cicero nous permet de mettre en évidence nos compétences et la qualité de notre conseil auprès de nos clients. La Mobilière adhère pleinement à ce nouveau système d'attestation de formations. Il nous permet en effet de préserver notre leadership en matière de qualité de service en Suisse. Tous les collaborateurs du service externe ont dès lors l'obligation de s'inscrire à Cicero.

Un employeur social, moderne et attrayant

En 2015, la Mobilière a été désignée meilleur employeur de Suisse romande par le magazine «Bilan» dans la catégorie Banques et assurances.

Dans le cadre de l'enquête *Universum Swiss Student Survey 2015*, des étudiants de différentes filières ont classé la Mobilière parmi les 100 employeurs les plus attrayants du pays dans le domaine des sciences économiques.

La diversité comme facteur de succès

La diversité des visions et des modes de pensée, marqués par l'origine, le sexe, l'âge et les expériences à l'étranger, est une grande source d'opportunités pour la Mobilière. Depuis 2015, nous proposons à certains collaborateurs des séjours d'étude de trois mois maximum dans la Silicon Valley, en Californie, afin d'y travailler sur des thèmes en lien avec l'innovation qui auront été soumis à la Mobilière. Les collaborateurs de tous les échelons peuvent proposer leurs idées et poser leur candidature.

Nos collaborateurs proviennent de 33 nations différentes. Pour qu'ils puissent acquérir de l'expérience à l'étranger, découvrir d'autres marchés et cultures mais aussi pour favoriser les échanges, la Mobilière leur offre la possibilité de travailler dans des entreprises

Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2015

Age	< 30		30 – 50		> 50	
	Nombre	en % ¹	Nombre	en % ¹	Nombre	en % ¹
Collaborateurs des agences générales	523		1200		529	
Femmes	298	13,2	399	17,7	148	6,6
Hommes	225	10,0	801	35,6	381	16,9
Collaborateurs des sites de Direction	231		839		348	
Femmes	138	9,7	406	28,6	152	10,7
Hommes	93	6,6	433	30,5	196	13,9
Cadres des sites de Direction	3		478		222	
Femmes	1	0,1	130	18,5	29	4,1
Hommes	2	0,3	348	49,5	193	27,5
Responsables de Fonction support/membres de la Direction	0		39		38	
Femmes	0	0,0	5	6,5	4	5,2
Hommes	0	0,0	34	44,2	34	44,1
Comité de direction	0		6		3	
Femmes	0	0,0	2	22,3	0	0,0
Hommes	0	0,0	4	44,4	3	33,3

¹ pourcentage par rapport à la catégorie de collaborateurs concernée

partenaires d'Eurapco. En 2015, deux collaborateurs de la Mobilière et trois autres issus d'entreprises partenaires ont ainsi pu effectuer des stages d'une durée d'une semaine à quatre mois en France ou en Allemagne. Leur nombre est appelé à augmenter ces prochaines années. Toujours dans le cadre de notre collaboration avec Eurapco, nous proposons également des programmes internationaux de formation continue en conduite et en management.

La Mobilière fait participer ses collaborateurs à son succès

Notre ancrage coopératif nous permet de pratiquer une politique du personnel tournée vers l'avenir, durable, équitable et compatible avec la vie de famille, tout en faisant participer les collaborateurs au succès de l'entreprise. Au printemps 2015, une participation au résultat équivalant à 60 % du salaire mensuel a été versée, à bien plaisir, aux collaborateurs ne percevant pas de bonus. Par ailleurs, les collaborateurs et les cadres ont reçu une prime unique exceptionnelle équivalant à 40 % du salaire mensuel. Le Conseil d'administration a voulu ainsi honorer leur engagement individuel et leur contribution à la réalisation des objectifs communs (voir aussi le chapitre «Partager les fruits de notre succès», page 10).

Nous misons sur un juste équilibre entre la recherche du succès et l'orientation collaborateurs. Les prestations des cadres sont évaluées selon un système orienté valeur, assorti d'un bonus versé à titre de participation au résultat. Les composantes du bonus correspondent aux objectifs quantitatifs de l'entreprise, aux objectifs de création de valeur et aux objectifs individuels. Les projets réussis et les prestations particulières, individuelles ou d'équipe, de nos collaborateurs sont récompensés par des primes de projet ou des primes spontanées, ou encore par des congés supplémentaires.

Nous offrons des rémunérations adéquates et compétitives. Lors de la revue annuelle des salaires, nous accordons des augmentations individuelles compte tenu de la conformité de l'exécution des tâches avec la description de la fonction, du comportement, du

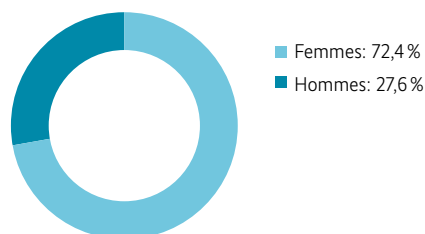
développement personnel et des fourchettes salariales internes. Nous évaluons les fonctions selon une approche systématique et indépendante du sexe et les classons dans un système de fonctions. Nous observons strictement le principe de l'égalité des sexes et veillons à l'équité interne des rémunérations.

Aspects sociaux

Nous soutenons autant que possible des modèles de temps de travail flexibles et compatibles avec la vie de famille, tels que le télétravail, le temps partiel et l'horaire mobile, ou encore le congé non payé. L'emploi partagé (job sharing) et la direction partagée (top sharing) sont également proposés et mis en œuvre à la Mobilière. Cela permet plus particulièrement aux femmes travaillant à temps partiel d'occuper des postes de haut niveau. Une grande partie des postes à pourvoir sont proposés avec un taux d'occupation de 80 à 100 %.

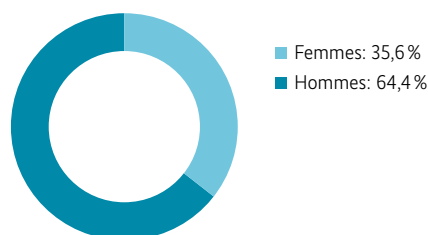
Taux d'occupation en 2015

28,9 % des collaborateurs travaillent à temps partiel.



Travail à domicile 2015

7,2 % des collaborateurs travaillent régulièrement à domicile. La durée maximale du travail à domicile régulier est de 2 jours ouvrables par semaine.



uniquement pour les sites de Direction

Offrant 52 places au total, nos crèches d'entreprise, à Berne et à Nyon, connaissent un grand succès et facilitent l'activité professionnelle des parents. Selon l'ancienneté, la Mobilière accorde un congé de maternité de seize à vingt semaines. Les pères bénéficient, quant à eux, de dix à quinze jours de congé, à prendre en bloc ou séparément. Le taux de retour des mères après un congé de maternité (relevé uniquement sur les sites de Direction) est de 91,9 %, celui des pères, de 100 %.

Nos collaborateurs peuvent bénéficier de conseils gratuits et de divers services utiles dans le cadre familial. Et s'ils sont dans une situation difficile ou ont des problèmes personnels, ils peuvent s'adresser à des interlocuteurs internes mais aussi, gratuitement, à un service social externe. Par ailleurs, nous voyons d'un bon œil que nos collaborateurs exercent des charges publiques ou politiques ou s'engagent socialement. Enfin, tous les membres du personnel bénéficient d'un rabais collaborateur sur nos produits d'assurance et nos hypothèques, ainsi que d'autres avantages.

Programme de promotion de la santé

Fruit d'une approche globale, notre programme de gestion de la santé en entreprise tient compte des aspects suivants: conduite des collaborateurs, gestion des ressources et du stress, organisation du travail et aménagement des postes de travail, habitudes alimentaires, activité et condition physiques. Les absences pour cause de maladie sont

rare à la Mobilière, avec 5,7 jours (par poste à temps plein). Nous accompagnons en outre nos collaborateurs en cas d'absence de longue durée pour cause de maladie et recourons au case management pour leur permettre de reprendre plus rapidement leur travail.

Commission du personnel

La Commission du personnel défend les intérêts des collaborateurs devant le Comité de direction, compte tenu de l'intérêt général de l'entreprise. En 2015, la Commission du personnel a reçu 14 demandes, dont 11 ont déjà été traitées.

Prestations de prévoyance attrayantes

Nos caisses de pension sont bien financées. Le Groupe Mobilière a confié la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel à trois caisses de pension. Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA. Une institution de prévoyance couvre les employés de la Direction et des agences générales, l'employeur prenant en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60 %. Il existe en outre une caisse de pension des agents généraux, dont le financement est paritaire, et une institution pour les membres du Comité de direction et de la Direction, pour laquelle l'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 75 %. Ces deux institutions opèrent uniquement dans le domaine surobligatoire facultatif.

Congés de maternité et de paternité: chiffres clés

		2015	2014
Total des collaborateurs	congé de maternité	37	35
ayant bénéficié d'un	congé de paternité	53	51
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité		91,9 %	88,6 %
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour		87,1 %	94,0 %
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité		100,0 %	100,0 %

uniquement pour les sites de Direction

En cas de retraite anticipée, l'employeur prend à sa charge les frais liés aux rentes AVS transitoires. En outre, la Mobilière prend en charge les frais de gestion, hormis les honoraires (organe de révision, expert de la caisse de pension) ou redevances externes. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière présentent une situation financière saine. Elles appliquent un taux d'intérêt technique de 2,25 %, portent leurs engagements en matière de rentes au bilan en fonction de tables de génération et affichent un taux de couverture situé entre 116,1 et 118,5 %.

Les trois caisses de pension servent de généreuses prestations de risque et proposent des modèles de retraite flexibles. A partir de 58 ans révolus et jusqu'à 65 ans révolus, les assurés peuvent demander de partir à la retraite à la fin d'un mois. Avec l'accord de l'employeur, ils peuvent aussi prolonger leurs rapports de travail jusqu'à l'âge de 70 ans révolus au plus tard. Le règlement des caisses de pension permet en outre de prendre une retraite partielle progressive en un maximum de cinq paliers de 20 % chacun. La forme des prestations de vieillesse est également flexible, puisque le bénéficiaire peut choisir entre une rente viagère et un versement unique en capital ou opter pour une combinaison des deux.

Enfin, nous accompagnons nos collaborateurs en vue de leur départ à la retraite, en leur proposant un cours préparatoire de cinq jours, auquel peut également participer leur conjoint ou partenaire. Cette offre est complétée par un conseil individuel sur les prestations de retraite assuré par des collaborateurs des caisses de pension. Nous nous efforçons actuellement d'étendre l'offre de conseil en proposant des plans financiers globaux élaborés en interne par des spécialistes de la Mobilière Prévoyance.

Plus d'Informations sur:
mobiliere.ch/download
Collaborateurs et univers de
travail ainsi que Les collabora-
teurs de la Mobilière en chiffres

Asset Management

Notre stratégie de placement a pour objet de générer des revenus durables et de garantir la pérennité de l'entreprise. Les risques que nous prenons sont toujours proportionnés à nos fonds propres.

La force d'une solide assise financière

La solvabilité du Groupe Mobilière doit être garantie par sa capacité d'autofinancement. En raison de son modèle d'affaires mutualiste, la Mobilière n'a pas la possibilité de se refinancer sur le marché des capitaux avec des fonds propres supplémentaires. Il est donc pour nous primordial de disposer d'une solide dotation en fonds propres. Dans cette optique, nous nous fixons un horizon de placement à long terme et mettons l'accent sur la sécurité davantage que sur la rentabilité. Un accroissement constant des fonds propres est indispensable à la bonne marche des affaires et constitue par ailleurs la pierre angulaire de notre approche durable. Vous trouverez de plus amples informations à ce propos au chapitre «Résultat global», à partir de la page 40.

Gestion des placements

Depuis toujours, la stratégie de placement de la Mobilière, en tant qu'assurance et en tant que coopérative, s'inscrit fondamentalement dans la durée et la durabilité. Dans le cadre du débat public sur une croissance économique de qualité, le sujet n'a cessé de gagner en importance ces dernières années. Nous constatons aussi que nos clients sont de plus en plus en quête d'une gestion des placements axée sur le long terme et la durabilité. Les avoirs d'assurance ainsi que ceux des caisses de pension et des fonds de placement de la Mobilière sont gérés par Mobilière Suisse Asset Management SA, sous la surveillance de la FINMA.

Papiers-valeurs

Nos décisions de placement sont liées à des objectifs de rentabilité et de gestion des risques et basées sur la continuité. Toutes les décisions de placement de la Mobilière sont fondées sur un processus de sélection à quatre niveaux qui a fait ses preuves de longue date.

Notre politique de placement est en adéquation à long terme avec les engagements découlant des activités d'assurance et vise un rendement stable aussi bien pour nos clients que pour notre entreprise. En raison des engagements à long terme que nous prenons, les valeurs nominales telles que les obligations, les emprunts et les hypothèques représentent environ deux tiers des instruments de placement en portefeuille. Le taux d'autofinancement très élevé de la Mobilière permet toutefois d'investir aussi des sommes importantes en valeurs réelles. Pour des considérations de risque et de rentabilité, nos portefeuilles de placement sont diversifiés de façon judicieuse par régions, branches et titres. Nous recherchons la qualité dans toutes les catégories de placement. Nous investissons dans des valeurs que nous pouvons évaluer nous-mêmes en toute autonomie. Nous opérons principalement des investissements directs et évitons les risques de concentration ainsi que les véhicules financiers complexes et opaques.

La Mobilière est une entreprise suisse. Nous proposons nos solutions d'assurance aux particuliers comme aux entreprises et ce, dans toute la Suisse. Comme nous jugeons essentiel de continuer à renforcer la compétitivité de la place économique suisse, nous concentrons nos investissements sur l'économie nationale.

La Mobilière a investi environ CHF 13 milliards dans l'économie suisse, soit 73 % de ses actifs. Nous gérons nous-mêmes plus de 80 % de nos placements. Le plus souvent, nous n'octroyons des mandats externes qu'à la condition de pouvoir acquérir un savoir-faire en matière de gestion. Cette approche nous permet d'analyser en profondeur chaque investissement envisagé. Nous investissons prioritairement dans des entreprises et des institutions qui poursuivent elles aussi des stratégies de rentabilité à long terme. Nous plaçons les avoirs sous gestion dans des valeurs de qualité et ne recherchons pas le profit maximal à court terme. En tant qu'investisseur institutionnel axé sur le long terme, nous exerçons nos droits d'actionnaire dans une série d'entreprises suisses depuis de longues années.

La politique actuelle de taux zéro des banques centrales constitue un défi supplémentaire en matière de placements. Nous recherchons donc de nouvelles solutions d'investissement, comme le développement des affaires hypothécaires ou des prises de participation dans des PME. En Suisse, le besoin de financement est toujours important pour les énergies renouvelables et les infrastructures énergétiques. Avec notre participation de 10 % dans le fonds *UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland*, nous contribuons au développement d'entreprises suisses actives dans le domaine des énergies renouvelables.

Pour nos propres fonds et institutions de prévoyance, nous adoptons la même philosophie de placement que celle appliquée pour les valeurs patrimoniales des sociétés d'assurance. Grâce au choix d'une stratégie à long terme et résolument conservatrice, nous affichons le meilleur rapport risque/rendement parmi les institutions de prévoyance suisses analysées dans l'étude comparative réalisée par le magazine économique «ECO» de la télévision suisse alémanique (SRF). Ces bons résultats nous confortent dans l'idée que le succès passe par une stratégie de placement axée sur le long terme, la sécurité et la qualité.

Afin de répondre aux exigences futures de nos clients en matière de durabilité et de pouvoir présenter notre gestion des placements de manière encore plus

transparente et mesurable, nous analysons l'ensemble de notre portefeuille sous l'angle de divers aspects durables. Nous entendons poursuivre ce processus au cours des douze prochains mois. Depuis 2014, la Mobilière Suisse Société Coopérative fait partie des membres fondateurs de *Swiss Sustainable Finance (SSF)* et joue un rôle actif dans le groupe de travail *Institutional Asset Owners*. SSF a pour objectif de soutenir le marché financier suisse et de le positionner comme la place de référence pour les placements durables.

Placements immobiliers et constructions écorespectueuses

Avec environ 190 immeubles et plus de 4000 locataires, le Groupe Mobilière figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds de Suisse. Mobilière Asset Management SA gère un portefeuille immobilier représentant une valeur marchande d'environ CHF 2,9 milliards. Ce portefeuille se compose d'immeubles de rapport ainsi que de bâtiments affectés au propre usage du Groupe. Les biens immobiliers sont des valeurs réelles dont les prix évoluent relativement indépendamment d'autres catégories d'actifs et qui offrent une bonne protection contre l'inflation tout en générant des revenus constants et des rendements attractifs.

Les placements immobiliers directs constituent un pilier important de la gestion des placements de la Mobilière. Nous tenons systématiquement compte des aspects sociétaux, écologiques et économiques significatifs lors de l'acquisition et de la construction d'un bâtiment et durant toute sa période d'exploitation. Comme pour les papiers-valeurs, tout le cycle de vie des investissements immobiliers est géré en interne, de la gestion global du portefeuille à la gestion des biens en passant par les opérations de négociation et de construction. Ce faisant, nous cherchons non pas à maximiser nos bénéfices, mais à générer des rendements durables tout en répondant aux attentes des utilisateurs de nos immeubles. L'un de nos objectifs est de créer des espaces d'habitat abordables en utilisant des méthodes de construction écologiques. Cela signifie toutefois des configurations qui peuvent varier d'un projet immobilier à l'autre.

Chaque bâtiment fait donc l'objet d'une évaluation individuelle, à l'achat comme pour l'entretien. Nous cherchons un équilibre durable entre l'écologie, l'économie et les aspects sociétaux dans tout notre portefeuille.

De plus, nous collaborons activement avec des associations professionnelles, assurons une veille technologique et mettons en pratique le savoir acquis dans la gestion des immeubles. Pour chaque bien exploité, un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) officiel est délivré. Nous utilisons ces informations pour tenter d'améliorer de manière ciblée l'efficacité énergétique de nos bâtiments dans le cadre de la gestion du portefeuille et des biens. L'«analyse énergétique» indépendante à laquelle l'ensemble du portefeuille immobilier de la Mobilière a été soumis en 2014 a produit une conclusion positive: «Le parc immobilier de la Mobilière est, aujourd'hui déjà, dans un bon, voire très bon état. Notre stratégie d'amélioration permanente permettra de diminuer encore la consommation d'énergie au cours des années à venir et d'accroître la part des énergies renouvelables.»

Le fonds de placement immobilier *MobiFonds Swiss Property* offre la possibilité aux investisseurs institutionnels d'investir, avec la Mobilière, dans un portefeuille immobilier suisse et de premier ordre privilégiant les constructions récentes. Ce fonds attache aussi une grande importance aux développements durables sur le plan écologique, économique et social. Par ailleurs, dans les projets immobiliers d'envergure, l'interprétation urbanistique, la conception architecturale et la cohabitation de différents groupes d'utilisateurs sont censées créer une plus-value sociale et sociétale. Actuellement, le fonds comporte cinq projets de construction de logements pour personnes âgées. En Suisse, le rapport démographique entre actifs et retraités penche toujours plus en faveur de ces derniers. Ce marché recèle donc un grand potentiel de développement, tant les besoins seront importants.

À Gümligen, près de Berne, le fonds investit dans la construction du campus de l'International School of Berne, apportant ainsi une contribution majeure au maintien d'une offre de formation internationale dans le canton de Berne et, au final, au renforcement de la région. Ce campus d'un seul niveau et essentiellement à ossature bois sera réalisé selon la norme LEED Gold (*Leadership in Energy and Environmental Design*) et certifié Minergie.

Le portefeuille du fonds inclut aussi de grands projets en centre-ville à Berne, Bulle et Dübendorf. Pour garantir un effet positif à long terme, ces projets se fondent sur trois éléments essentiels de l'assurance qualité: un processus de conception impliquant les utilisateurs du site, un concours d'architecture intégrant des aspects architecturaux, urbanistiques et de mobilité ainsi qu'un dialogue précoce avec les différentes parties prenantes, comme les riverains, les groupements politiques et les représentants du commerce et des entreprises au niveau local.

Prévention des dangers naturels

La Mobilière Société Suisse Coopérative soutient des projets de recherche et des mesures de prévention des dangers naturels dans diverses régions de Suisse. L'année 2015 a été marquée par une série de projets de protection contre les crues et de nouvelles avancées dans la recherche sur la grêle.

Dangers naturels:

financement initial de projets de prévention

Nous avons échappé aux grandes tempêtes de grêle et les cours d'eau n'ont débordé que très rarement durant l'exercice sous revue. À cet égard, nous avons donc connu une année 2015 relativement calme. Par endroits néanmoins, le tableau a été fort différent: À Kradolf-Schönenberg, en Thurgovie, le Tülenbach et le Bitzibach ont pris les rues et les maisons d'assaut, emportant les voitures comme de vulgaires jouets. À Dierikon, non loin de Lucerne, deux personnes ont perdu la vie dans un sous-sol inondé. Ironie du sort, le danger était connu mais les mesures de protection contre les crues, pourtant nécessaires, avaient été suspendues en raison de coupes budgétaires cantonales.

De tels événements montrent combien il est important que la Mobilière poursuive son engagement dans la prévention des dangers naturels. Ainsi, en 2015, nous avons cofinancé sept autres projets de protection contre les crues. À ce jour, 86 projets de prévention ont été soutenus pour un montant total de plus de CHF 24 millions.

Vous trouverez des informations détaillées sur ces projets ainsi que des photos ici:
mobiliere.ch/prevention

Nous avons à cœur de soutenir les projets de prévention des dangers naturels. Après dix années d'engagement soutenu dans ce domaine, le moment était venu de dresser un bilan. Avec le concours du Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels, à l'Université de Berne, ainsi que de bureaux d'ingé-

nieurs et de représentants des communes, des cantons et de la Confédération, nous avons analysé plus d'une septantaine de projets de protection contre les crues que nous cofinçons. Le but était d'évaluer la phase de lancement des projets, leur efficacité ainsi que les facteurs déterminants pour assurer leur succès. Il est apparu que les projets cofinancés par la Mobilière permettaient de protéger quelque 30 000 personnes, 4000 bâtiments et 2000 entreprises. Les résultats parlent d'eux-mêmes: à 18 reprises, de nouvelles crues ont eu lieu dans les régions concernées après la mise en œuvre des mesures, sans toutefois causer de dégâts significatifs. Les résultats de l'étude «Quels facteurs contribuent au succès des projets de protection anti-crues?» menée à l'Université de Berne ont été dévoilés à la mi-novembre 2015. Depuis, nous avons publié sur Internet un résumé des principaux résultats pour l'ensemble des communes suisses.

Les projets ayant fait l'objet d'une planification globale et impliquant très tôt toutes les parties concernées ont eu un impact particulièrement durable. Ces projets tiennent aussi compte des risques futurs liés aux activités de construction ou à un usage plus intensif des zones protégées. Ils vont au-delà de la simple protection contre les crues et valorisent l'espace de vie pour l'homme et la nature, dans l'intérêt de toute la population. La Mobilière emprunte des chemins similaires mais aussi inédits avec la commune de Freienwil, en Argovie. La modification du tracé du cours d'eau local, qui sera entreprise en 2016, va permettre de reconfigurer le centre de la commune et d'y valoriser l'espace public, notamment à travers un sous-projet artistique financé à hauteur de CHF 100 000 par la Mobilière.

Recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels

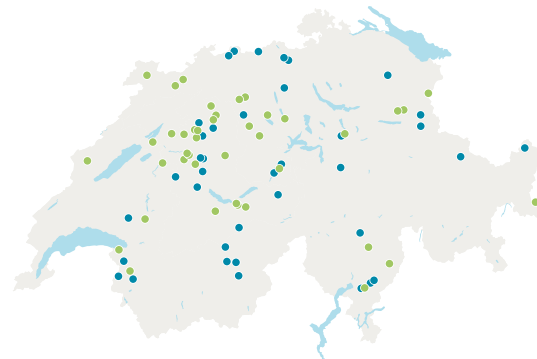
Ces 40 dernières années, les inondations ont causé beaucoup plus de dégâts en Suisse que les tempêtes, la grêle ou les avalanches. Par rapport aux deux derniers siècles, les crues de grande amplitude ont été particulièrement fréquentes durant cette période. Nous cherchons à mieux comprendre comment et où elles se produisent. Notre vidéo consacrée aux recherches sur les crues du Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels montre à quoi nous pouvons nous attendre dans ce domaine.

Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/climatologie

En deux ans à peine, le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et MétéoSuisse ont donné une nouvelle impulsion à la recherche sur la grêle. Une carte publiée en mai 2015 montre les régions particulièrement touchées par la grêle en Suisse. C'est le cas de l'Entlebuch, de l'Emmental et du Sud du Tessin. Basée sur les toutes dernières découvertes scientifiques et sur les données radar des 13 dernières années, cette carte a aussi fourni des résultats plus surprenants car le Jura ne figurait pas précédemment parmi les régions fortement exposées. Les données ont par ailleurs été comparées aux données sinistre de la Mobilière. Rien ne permet d'affirmer à ce jour que le changement climatique aura une influence sur la fréquence ou l'intensité des averses de grêle en Suisse.

La prévision des chutes de grêle est un casse-tête pour les météorologues. L'été dernier, MétéoSuisse et la Mobilière ont testé un système d'alerte de grêle imminente sur un échantillon de 500 personnes. Informés par SMS de l'imminence de chutes de grêle, les participants les confirmaient une demi-heure plus tard, par SMS également.

Engagement en faveur de projets de prévention



- Projets terminés (47)
- Projets approuvés (39)

Comme la Suisse ne dispose pas, pour la grêle, d'un réseau de mesure au sol couvrant tout le territoire, les chercheurs ont besoin de retours d'information de la population. Les applications pour smartphone de la Mobilière et de MétéoSuisse permettent aux habitants de relayer des observations en matière de grêle sans avoir à s'inscrire à un registre spécifique et de contribuer ainsi à la recherche. Malgré le faible nombre d'épisodes de grêle, les 15 000 observations reçues attestent du potentiel du *crowd sourcing*. Les données sont en cours d'analyse et les alertes seront adaptées au besoin. Le but est d'amener ce système d'alerte à maturité au cours des années à venir et de le mettre à disposition de la population.

L'appli «Urgences Mobilière» a été lancée en mai 2015. C'est la première application mobile capable de relayer non seulement les alertes météo (intempéries et verglas) en Suisse mais aussi les alertes de crues de l'Office fédéral de l'environnement. Elle offre en plus de précieux conseils de prévention des sinistres.

Plus d'informations:
mobiliere.ch/urgence

Art et culture

L'art et la culture jouent un rôle moteur très précieux. Avec le concours d'artistes, nous essayons d'influencer positivement les processus sociétaux, tant au niveau de l'individu que de la collectivité, d'affiner notre perception des choses et de susciter une prise de conscience en matière de durabilité.

L'engagement de la Mobilière en faveur de l'art

L'art peut émouvoir, suggérer, créer des visions, faire bouger les choses. L'art peut soulever des questions, apporter des solutions et faire naître des idées nouvelles. La capacité d'innovation de l'art est un élément essentiel de tout processus d'avenir. C'est la raison pour laquelle nous cherchons à collaborer avec des artistes dans le but d'influencer positivement les processus sociétaux, d'affiner notre perception des choses et de susciter une prise de conscience en matière de durabilité. Leurs contributions nous fournissent de nouvelles perspectives et expériences, que nous intégrons dans divers processus de travail.

Notre collection d'art

La gestion et l'enrichissement de la collection de la Mobilière sont au cœur de notre engagement artistique depuis la fin des années 1930. La collection compte aujourd'hui plus de 1000 œuvres exposées aux sites de Direction de Berne et de Nyon. Notre concept fait la part belle au développement durable à deux égards. D'une part, à travers une approche vivante et inspiratrice dans la présentation des nouvelles acquisitions, minutieusement choisies, et d'autre part, par une gestion professionnelle de la collection existante. Par nos achats, nous apportons un soutien durable à la scène artistique suisse. En outre, nous incitons les collaborateurs à faire vivre la collection, à découvrir de manière plus approfondie les artistes et à choisir des œuvres qui orneront leurs bureaux. L'inventaire de la collection a débuté à la fin de l'été 2015. À l'avenir, elle devrait aussi être aussi accessible en ligne.

Nos expositions

Nos expositions constituent un élément central de notre engagement coopératif dans le domaine de l'art et de la culture. L'art crée une véritable dynamique que nous mettons à profit pour créer de nouvelles opportunités de développement au sein de l'entreprise. À cet égard, la médiation culturelle joue un rôle important: à la fois plateforme d'échange active et source d'inspiration et de savoir, elle offre un formidable terrain d'apprentissage créatif.

Notre engagement artistique

Intérêt pour l'art

	2014	2015
Nombre de manifestations		
Expositions	1	2
Visites guidées	13	14
Conférences	0	3
Workshops artistiques	0	2
Workshops artistiques pour enfants	0	2
Nombre de visiteurs		
Visites guidées	122	265
Conférences	0	60
Nuit des musées	800	1 200
Nombre de participants		
Workshops artistiques	0	35
Workshops artistiques pour enfants	0	52

Dans le cadre de la série d'expositions «Art et développement durable», nous présentons régulièrement des œuvres de notre collection mais aussi des travaux d'artistes spécialement invités pour l'occasion. L'objectif des expositions et du vaste travail de médiation réalisé (visites, ateliers, conférences) est de sensibiliser les collaborateurs, les clients et les visiteurs de la Mobilière à toutes sortes de sujets sociétaux et de créer un terrain propice à la créativité, qui sera ensuite régulièrement développé. En 2015, deux expositions ont été proposées sur le thème de l'art et du développement durable: vol. 3: «Prix Mobilière 2015, Lloblyekk & Bboolyekk, Tout a commencé en 1826» et vol.4: «Romuald Hazoumè».

À l'occasion de la Nuit des musées de Berne, le nombre de visiteurs est passé d'environ 800 personnes en 2014 à 1200 en 2015. Outre ces expositions, une centaine d'œuvres ont été accrochées en 2015 aux murs des bâtiments des Directions de Berne et de Nyon. Durant l'exercice sous revue, nous avons également testé différents formats de médiation culturelle, tels que les audioguides, les ateliers d'art ou les entretiens et conférences d'artistes.

En 2016, nous conserverons tous les formats de médiation culturelle mis en œuvre et nous nous appliquerons à les perfectionner. Nous avons l'intention de promouvoir et de développer le dialogue autour de l'art au sein de l'entreprise. Nous voulons aussi mieux faire connaître nos expositions auprès du grand public à l'aide de mesures de communication supplémentaires. Nous entendons promouvoir encore davantage en interne les formats de médiation culturelle pour favoriser les échanges interdisciplinaires. Il est également prévu de documenter le nombre de visiteurs et les formats utilisés et d'automatiser les processus organisationnels.

Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/art

Notre prix artistique

Décerné chaque année à de jeunes artistes suisses depuis 1996, le «Prix Mobilière» est la plus ancienne récompense artistique remise par une compagnie d'assurance. Il est doté d'une somme de CHF 15 000 et comporte, en outre, l'achat d'une œuvre de chacun des lauréats. Ce prix récompense en priorité de jeunes artistes dont le travail, à travers les thèmes choisis, s'inscrit dans une démarche sociétale et contribue à une meilleure compréhension de notre époque. C'est pourquoi notre stratégie d'attribution se fonde sur un vaste réseau de relations, afin que nous puissions atteindre les diverses parties prenantes. Chaque année, sept médiateurs d'art sont invités à nommer un ou une artiste chacun pour le «Prix Mobilière». En 2015, un jury de haute volée a récompensé Raphael Hefti. Ce Biennois, né en 1978, a reçu par ailleurs le prix «Notre Prix Mobilière» décerné par les collaborateurs de l'entreprise.

En 2015, les artistes nominés ont été présentés pour la première fois à un large public dans le cadre d'une exposition collective à «artgenève». Une sélection de leurs œuvres a ensuite été exposée au site de Direction de Berne. Un ouvrage consacré aux artistes nominés a par ailleurs été publié. La cérémonie de remise des prix à «artgenève» a rassemblé les médiateurs chargés des nominations, de nombreux artistes ainsi que les membres du jury et du Comité de direction mais aussi quelque 220 clients et invités de la Mobilière. Nous voulons encore renforcer la notoriété du «Prix Mobilière» dans l'optique de son 20^e anniversaire. Pour ce faire, nous allons intensifier notre communication et notre activité médiatique avant et durant «artgenève». Par ailleurs, en 2016, le lauréat actuel du «Prix Mobilière» se verra consacrer pour la première fois une exposition spéciale au site de Direction de Berne.

Fondation du Jubilé

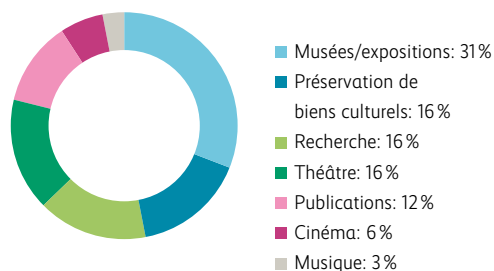
Créée en 1976, La Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences et la recherche, ainsi que les arts (expositions, théâtre, films, concerts, etc.)

et d'autres activités culturelles, telles que la rénovation de bâtiments historiques. La Fondation du Jubilé soutient exclusivement des projets en Suisse.

Son budget se compose, d'une part, du revenu des titres détenus par le Fonds de la Fondation, et d'autre part, d'un versement provenant du résultat d'exploitation de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Chaque année, nous soutenons entre 20 et 40 projets. La contribution volontaire annuelle de la Mobilière Suisse Société Coopérative est de CHF 600 000. Les contributions varient entre CHF 5000 et CHF 40 000 par projet. Pendant l'exercice sous revue, le Conseil de fondation a retenu, parmi quelque 400 demandes, 32 projets auxquels il a octroyé, au total, CHF 654 000. Lors de la sélection des projets, nous veillons à traiter des demandes provenant de différents cantons et secteurs.

Promotion des sciences, de la recherche et des arts

Dons de la Fondation du jubilé en 2015



En raison du positionnement actif de la Fondation auprès des jeunes scientifiques, nous avons relevé pour la première fois en 2015 une hausse du nombre de demandes issues du monde de la recherche. Afin de réduire la charge administrative, nous avons numérisé en partie le processus de traitement des demandes. En 2016, le Conseil de fondation prévoit de se réunir à deux reprises et d'étudier de nouvelles mesures de modernisation. À l'avenir, nous projetons d'examiner un plus grand nombre de demandes car nous aurons davantage de moyens pour des projets porteurs d'une contribution sociétale concrète en matière de durabilité. Nous souhaitons aussi améliorer encore notre communication concernant les

buts de la Fondation et la procédure de demande de soutien sur des plateformes internes et externes.

Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/fondation-jubile

Fonds de donations

Le Fonds de donations existe déjà depuis le début des années 1970 et il est alimenté chaque année par le bénéfice annuel de la Mobilière. Actuellement, par le biais du Fonds de donations, la Coopérative soutient des projets sociétaux, culturels, économiques, politiques et d'utilité publique dans toute la Suisse, pour un montant total de CHF 1,5 million. La Mobilière apporte ainsi une importante contribution à la diversité culturelle en Suisse, favorise la compréhension des mécanismes économiques chez les jeunes et soutient la jeunesse et le sport.

Chaque année, la Mobilière octroie en outre son «don annuel» à une institution sociale. En 2015, le montant de ce don a été divisé. Une somme de CHF 50 000 a été accordée à l'association Surprise. Depuis 1997, Surprise aide des gens socialement défavorisés à sortir de la dépendance par leurs propres moyens. Cela permet de décharger quelque peu les œuvres d'entraide suisses opérant dans les domaines de l'emploi, du sport et de la culture. Surprise est une organisation indépendante qui ne reçoit aucune subvention publique. Elle est financée par la vente du magazine de rue du même nom et des dons de particuliers et d'entreprises. Nous avons pu offrir une somme de CHF 40 000 à la Fondation Pro-XY. Cette fondation opère dans le canton de Vaud et apporte son aide aux personnes soignant des proches à la maison. La prise en charge de proches peut être très astreignante. Entièrement dévouées aux malades dont elles s'occupent, ces personnes risquent de basculer dans un isolement social complet. C'est là qu'intervient la Fondation Pro-XY, en prodiguant des conseils à ces personnes et en les dirigeant vers des services d'aide spécialisés. Les prestations offertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par la fondation répondent aux besoins concrets des familles et peuvent être fournies avec beaucoup de flexibilité.

Economie et emploi

La Mobilière favorise la capacité d'innovation des PME dans toute la Suisse à travers des ateliers créatifs. Nous avons aussi créé un nouveau fonds qui doit permettre aux agences générales de soutenir des projets durables dans leur région.

Forum Mobilière Thoune

Les besoins des clients évoluent de plus en plus vite. Les nouvelles technologies font naître de nouveaux besoins et la mondialisation croissante accentue la concurrence internationale. Plus que jamais, pour pouvoir subsister, une entreprise doit être capable d'innover. Certes, la Mobilière n'assure pas le manque de créativité ou de capacité à innover mais elle peut créer les conditions-cadres qui aideront les entreprises à se développer dans ce domaine.

Au Forum Mobilière Thoune, dans le décor historique du château de Thoune, nous avons créé un espace inédit où les entreprises trouvent les conditions idéales pour réfléchir autrement à leur avenir.

Notre concept d'atelier se fonde sur un concept d'aménagement des espaces et la méthode dite du *design thinking*, un processus d'innovation qui a vu le jour à l'Université de Stanford, en Californie, au cœur de la Silicon Valley. Ce processus s'appuie sur les retours d'informations des utilisateurs et un cycle permanent alternant le prototypage et le test de solutions possibles. Il permet de développer rapidement de nouveaux produits, de nouveaux services ou de nouvelles idées commerciales. Un grand nombre d'entreprises et de *start-up* de la Silicon Valley ont recours à la méthode du *design thinking*.

En collaboration avec l'Université de sciences et de technologies de Trondheim (NTNU), en Norvège, et l'EPFZ, nous avons développé une méthode adaptée aux besoins spécifiques des entreprises suisses. À Thoune, nous avons créé des espaces inédits qui soutiennent les différentes phases de la création d'idées.

Depuis son ouverture en septembre 2014, le Forum Mobilière Thoune a organisé plus de 30 workshops dans son laboratoire d'idées. Dans le cadre de ce forum, des sociétés de l'industrie et du tertiaire ont développé des concepts de nouveaux produits et services, sous la houlette d'animateurs spécialisés. Au total, plus de 380 personnes issues de PME suisses ont participé à ces ateliers, d'une durée de deux jours et demi. Les sondages que nous avons menés par la suite montrent que plus de 96 % des participants sont très satisfaits de ces prestations et les recommandent volontiers. Les commentaires reçus confirment par ailleurs que divers éléments méthodologiques ainsi que le concept d'aménagement des espaces ont induit des changements positifs dans les entreprises, comme le renforcement de la collaboration interne, le lancement de nouvelles idées basées sur des prototypes ou encore un développement plus rapide et plus efficace des produits. Nous apportons ainsi une contribution tout à fait inédite au renforcement des PME et à la capacité d'innovation en Suisse, deux composantes essentielles du succès économique de notre pays.

Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/fmt

**Encouragement d'actions durables
dans les régions**

À l'automne 2014, le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative a décidé de consacrer un montant annuel de CHF 500 000, durant une phase pilote de trois ans, à la promotion de projets durables dans toutes les régions desservies par les agences générales de la Mobilière. Ces dernières ont ainsi la possibilité d'apporter une contribution active à des projets régionaux en lien avec la durabilité et d'assumer leur responsabilité sociétale. L'ancrage coopératif de la Mobilière et les valeurs spécifiques qui en découlent doivent être à la base de cette action.

Durant l'exercice sous revue, les agences générales ont pu déposer des demandes de soutien pour des projets d'utilité publique dans leur région. Sur les 57 demandes reçues, 33 ont été examinées par un jury lors de trois séances et 22 projets ont été retenus au final.

L'agence générale de Seetal-Rontal, par exemple, s'engage dans sa région en faveur des parents qui travaillent en parrainant le projet «Chenderhand», lequel organise des cours de formation continue pour les mamans de jour. De son côté, l'agence générale de Balsthal soutient le projet «Holzweg» de Thal. Il s'agit d'un sentier forestier où le visiteur peut admirer au gré d'étapes une série d'œuvres d'art réalisées par des menuisiers et des artistes de la région.

À Reinach, dans le canton d'Argovie, l'agent général local a créé un fonds de soutien aux jeunes artistes dans le cadre du projet «Les 50 ans de la salle de Reinach». Dans le canton d'Uri, un «sentier écoute et découverte» est en cours de réalisation avec le soutien de l'agence générale locale, le but étant d'attirer l'attention sur les troubles de l'audition et les difficultés qui en résultent pour les personnes concernées.

L'agence générale de Fribourg investit aussi dans un projet durable régional en aidant la commune de Chénens à réaliser un parcours santé appelé «Fitness en Plein Air».

Enfin, l'agence générale du Haut-Valais soutient le très innovant projet «Tesla», avec une voiture électrique venue tout droit de la Silicon Valley qui sillonne les routes de montagne de la région grâce à l'énergie produite dans le petit village d'Eischoll (www.eischoll.ch/tesla).

Gestion environnementale

Pour ses achats, la Mobilière applique des normes sociales et écologiques très précises. Nous faisons appel de préférence à des fournisseurs locaux pour nos achats de produits et de services. Au sein de l'entreprise, nous envisageons sans cesse de nouvelles mesures de réduction de la consommation d'énergie et de ressources.

Gestion des achats

Au cours de l'exercice sous revue, le volume d'achat de la Mobilière s'est élevé à CHF 159 millions, les achats TI représentant 66 % du montant total. Les prestations de conseil externe constituent le plus gros poste dans ce domaine. Avec une part de 23 %, le service des achats du Management du marché, chargé essentiellement des achats d'articles publicitaires, de matériel de bureau et d'imprimés, arrive en deuxième position. Ce secteur recouvre aussi les prestations de conseil et de réalisation en matière d'événements. Le service Achats Asset Management, chargé de l'entretien, de l'exploitation et de la modernisation des immeubles d'exploitation et des infrastructures de bâtiments du Groupe s'adjuge les 11 % restants.

La Mobilière octroie également des mandats de conception et de réalisation pour des bâtiments neufs et des projets de transformation. Pour tout complément d'information, veuillez vous référer au chapitre Asset Management à partir de la page 111.

En tant que compagnie d'assurance opérant en Suisse, nous mettons un point d'honneur à acheter de préférence les produits et services nécessaires à des fournisseurs locaux et régionaux. 90 % de nos fournisseurs sont des entreprises suisses ou des sociétés disposant de propres sites en Suisse. La Mobilière entretient des relations de partenariat de longue date avec un grand nombre de fournisseurs.

Nous avons à cœur de ménager les ressources naturelles et évitons tout impact écologique superflu. Ce principe est inscrit dans notre Code de conduite. Lors du choix des fournisseurs, nous veillons à l'équité et à une parfaite égalité de traitement. Les achats sont régis par des principes clairement définis, le prix n'étant pas le critère de sélection déterminant. Nous tenons compte du professionnalisme, de la qualité des prestations, du prix, de la relation clientèle avec le Groupe Mobilière ainsi que du respect du Code de conduite de la Mobilière par le fournisseur.

Affirmation de la conscience écologique

L'impact environnemental lié à l'exploitation de nos sites de Direction résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage. Sur le site de Direction de Berne, nous sommes parvenus à réduire continuellement la consommation énergétique par collaborateur, bien que les locaux soient ventilés en été et que les effectifs aient sensiblement augmenté. Ce recul s'explique surtout par une concentration des postes de travail dans des bureaux collectifs et une gestion optimisée des surfaces au siège principal de la Mobilière.

Sur les sites de Direction de Berne et de Zurich, le chauffage est intégralement assuré par une centrale à distance, une solution durable, notamment eu égard à l'optimisation énergétique et à la diminution des rejets de CO₂ par les fournisseurs d'énergie. Le site de Direction de Nyon est chauffé au gaz naturel, qui ne produit ni suie ni particules fines et génère sensiblement moins d'émissions de CO₂ que le chauffage au fioul. À partir de 2016, tous les bâtiments d'exploitation de Berne utiliseront exclusivement de l'électricité certifiée d'origine hydraulique produite en Suisse.

Nous procédons chaque année à un bilan énergétique complet et documentons l'affectation des ressources et l'évolution des émissions, afin de vérifier les effets des mesures d'optimisation prises. En outre, des consignes organisationnelles (tri des déchets, recyclage PET, collecte des piles et batteries, véhicules de société à faible consommation, etc.) incitent nos collaborateurs à adopter un comportement respectueux des ressources naturelles. De plus, nos sites de Direction sont aisément accessibles par les transports publics; nous encourageons par ailleurs nos collaborateurs à les utiliser pour leurs déplacements professionnels et pour se rendre au travail.

Les travaux de modernisation du bâtiment de direction du 68 Monbijoustrasse à Berne, débutés en juillet 2013, devraient être terminés fin juillet 2016. La nouveauté la plus remarquable concerne la façade, habillée de lames de verre servant à la fois de protection solaire et d'installation photovoltaïque. La mise en service partielle de ce bâtiment à l'été 2014 puis en 2015 a déjà permis à près de 375 collaborateurs de s'installer dans des bureaux paysagers modernes.

L'amélioration énergétique de l'enveloppe et de l'infrastructure technique du bâtiment, le remplacement complet du système d'éclairage par des LED ainsi qu'une meilleure exploitation de l'espace auront un impact positif sur l'efficacité énergétique du bâtiment.

Fin octobre 2015, le transfert des collaborateurs de la direction au Business Park Terre Bonne à Eysins a permis de lancer le grand projet de modernisation énergétique du bâtiment de Direction de Nyon. Le bâtiment devrait être remis en service début 2018.

Indicateurs de gestion environnementale sur la base des trois sites de Direction

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de collaborateurs ¹	1 870	2 015	2 031	2 073	2 186
Consommation d'électricité en kWh ²	6 846 484 ⁵	6 683 157	6 413 885	6 218 380	5 905 738
Chauffage à distance en kWh	2 812 209	3 623 055	3 496 119	2 637 015	2 959 846
Gaz naturel en kWh	1 461 584 ⁵	1 417 726	1 265 482	1 368 698	1 076 235
Pétrole en kWh ³	0	0	0	0	0
Consommation totale d'énergie en kWh	11 120 277 ⁵	11 723 938	11 175 486	10 224 093	9 941 819
Consommation totale d'énergie en kWh par collaborateur	5 947 ⁵	5 818	5 502	4 932	4 584
Consommation de papier en t ⁴	240	242	273	208	280
Production de déchets en t	348	315	385 ⁶	421 ⁶	367 ⁶

¹ y compris auxiliaires, stagiaires et apprentis

² y compris centre de calcul, centre d'impression, parking, restauration Berne et Nyon

³ hors véhicules de service

⁴ y compris traitement des documents sortants; à partir de 2014 externalisation de l'envoi des documents

⁵ hors site de Zurich (bâtiment vendu le 15 juillet 2011)

⁶ y compris déchets spéciaux (modernisation bâtiment de la Direction de Berne et de Nyon, fermeture locaux d'exploitation)

Habiter et vivre ensemble

En collaboration avec l'EPFZ et l'EPFL, nous menons à bien des projets de recherche afin d'affiner nos connaissances dans les domaines de la sécurité, des comportements de consommation et des nouvelles formes de cohabitation.

Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPF Zurich

Depuis plusieurs années, le trafic mondial de données augmente de façon exponentielle. Il s'agit donc de savoir comment exploiter ces données dans l'optique d'une réflexion et d'une action orientées vers l'avenir et quelles informations nous pourrions retirer de l'analyse de ces données. Le laboratoire Mobilière d'analyse de données a été créé en octobre 2013 à l'initiative de la Mobilière et de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Ses travaux ont pour but d'exploiter le potentiel du *big data* et de l'analyse avancée dans le domaine des assurances et d'en retirer des enseignements utiles à la collectivité. Le Laboratoire Mobilière d'analyse de données a édité huit publications en 2015.

Le projet *Home Safety* a pour objet d'aider les particuliers à mieux évaluer les risques d'effraction dans leur logement. La Suisse est, en comparaison internationale, une cible privilégiée pour les cambrioleurs. Une étude a montré que, si 95 % des habitants se sentent en sécurité, une personne sur cinq dans notre pays s'attend à être victime d'un cambriolage l'année suivante. C'est pourquoi le Laboratoire Mobilière d'analyse de données s'efforce d'élaborer des modèles prédictifs pour l'évaluation des risques. Cette évaluation des risques est basée sur les données de sinistres de la Mobilière, des données de l'Office fédéral de la statistique et des données librement accessibles. Il est prévu de mettre à disposition les résultats dans une appli sécurité. En 2014, une première étude avait été consacrée au contenu informatif d'une telle appli. Il est apparu alors que les informations fournies sur les risques d'effraction ne changent rien au sentiment de sécurité des citoyens ni à leurs comportements. La préférence est donnée à des mesures de prévention simples plutôt qu'aux dispositifs électriques.

Dans une autre étude sur la prévention, le Laboratoire Mobilière d'analyse de données s'est penché sur l'impact sur la sécurité des mesures d'entraide entre voisins. À cette fin, il a développé une appli sécurité destinée à collecter de premières expériences d'utilisation.

Plus d'informations sur:
salusapp.ch

Le projet *Smart Consumer* étudie les comportements de consommation dans le monde numérique. Dans ce cadre, le Laboratoire Mobilière d'analyse de données s'intéresse à l'intérêt croissant pour les canaux en ligne, y compris dans le domaine des assurances. Il cherche à comprendre comment les différents groupes de clients vivent et consomment et comment leurs besoins évoluent au cours de la vie. De premiers résultats montrent que 95 % des clients continuent à utiliser les canaux hors ligne pour rechercher et acheter des produits d'assurance. Ce sont essentiellement de jeunes citoyens suisses ou d'Europe centrale, âgés de 25 à 34 ans, qui souscrivent en ligne des polices d'assurance sur le site Internet de la Mobilière. Les personnes qui font des recherches en ligne et achètent leurs assurances hors ligne ont besoin de 20 jours ouvrés en moyenne – selon le produit d'assurance – pour concrétiser l'acte d'achat. C'est dans ce segment de clientèle que sont généralement souscrites les polices avec les primes les plus élevées.

Plus d'informations sur:
mobiliarlab.ethz.ch

Chaire Mobilière en écologie urbaine à l'EPFL

Plus de la moitié de la population mondiale vit en ville. Dans un monde de plus en plus urbanisé et désireux de réduire au minimum son empreinte écologique, l'exploitation du potentiel urbain est plus importante que jamais pour promouvoir un mode de vie durable. Dans les villes et les zones urbaines, on trouve représenté, dans un espace extrêmement restreint, les plus grandes difficultés tout comme les solutions les plus durables face aux défis sociaux, écologiques, économiques et culturels. C'est un aspect particulièrement important en Suisse, où près de 85 % de la population habite en ville.

À l'automne 2014, la Mobilière et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ont conclu un partenariat en vue de la création d'une chaire en écologie urbaine et espaces de vie durables, un domaine en plein essor. Cette chaire a pour but de rassembler les expertises pluridisciplinaires de l'EPFL en la matière et de développer de nouvelles pistes de recherche à la croisée de l'architecture, du design, de la construction et du génie civil ainsi que des sciences sociales et environnementales.

Claudia R. Binder, professeure des relations homme-environnement à l'Université Ludwig-Maximilian de Munich, a été nommée responsable de cette nouvelle chaire sur le campus principal de l'EPFL en septembre 2015. Son approche innovante dans le domaine de la transformation durable des systèmes urbains et périurbains, qui associe sciences sociales et environnementales, repose sur une collaboration interdisciplinaire.

La Mobilière est convaincue elle aussi que seules l'interconnexion et la mise en commun de différentes compétences peuvent permettre de générer de nouvelles solutions innovantes. Dans le cadre de notre engagement sociétal et entrepreneurial, nous encourageons dès lors les échanges entre la science, l'économie, l'art et la société.

En partenariat avec la Mobilière, des recherches seront lancées au printemps 2016 dans le cadre de la nouvelle Chaire Mobilière à Lausanne pour essayer de mieux comprendre les interactions entre la qualité de vie et la croissance dans les villes, identifier les problèmes de cohabitation dans les villes du futur et trouver des solutions innovantes. Avec la Chaire Mobilière, nous entendons étudier les grandes questions liées à l'avenir de nos centres urbains à travers une approche scientifique et partager avec la collectivité les enseignements que nous aurons tirés.

Plus d'informations sur:
partenariats.epfl.ch

Gouvernance d'entreprise

Conseil d'administration de la Holding SA	126
Comité de direction	128
Direction	130
Structure de direction	131
Gestion et contrôle de l'entreprise	132
Rémunérations	138

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA¹

Etat au 1^{er} janvier 2016

			Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Urs Berger, Therwil	■	1951	2011	2016
Vice-président	Rudolf Stämpfli, Berne		1955	2008	2016
Membres	Elgar Fleisch, St-Gall	■	1968	2013	2017
	Peter Kappeler, Walchwil	■	1947	2003	2017
	Irene Kaufmann, Zurich	■	1955	2014	2017
	Luc Meylan, Neuchâtel	■	1947	2001	2016
	Fulvio Pelli, Lugano	■	1951	2001	2016

Comité placements/risques

■ Président ■ Membre

Comité d'audit

■ Président ■ Membre

¹ La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne.

Urs Berger a étudié l'économie à la Haute Ecole de St-Gall pendant huit semestres, notamment dans les domaines «assurances» et «gestion des risques». Dès 1978, il travaille dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il occupe divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il entre à la Bâloise Assurances, et est nommé, en 1999, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Entré à la Mobilière début 2003, Urs Berger en devient le CEO à partir de mai, fonction qu'il exercera jusqu'au 26 mai 2011, date de son élection à la présidence du Conseil d'administration. De 2003 à 2011, Urs Berger a siégé au conseil d'administration de European Alliance Partners Company AG (Eurapco), qu'il a présidé à partir de 2009. Il est également membre du conseil d'administration de van Baerle AG, depuis 2007, et de BERNEXPO Holding AG, depuis 2009. De 2010 au milieu de l'année 2013, il a été membre du conseil de surveillance de Gothaer Allgemeine Versicherung AG, à Cologne. En juin 2013, Urs Berger a été nommé membre du conseil de surveillance et président du comité d'audit de Gothaer Versicherungsbank VVaG et membre du conseil de surveillance de Gothaer Finanzholding AG. Depuis 2011, il est président du conseil d'administration de Emch & Berger AG et membre du conseil d'administration de Hotel

Bellevue-Palace Immobilien AG à Berne. Il est membre du conseil de banque de la Banque cantonale de Bâle depuis janvier 2014, membre du conseil d'administration de Swiss Tertium International AG depuis avril 2014 et président du conseil d'administration de Loeb Holding SA depuis avril 2015. Depuis juin 2011, Urs Berger est président de l'Association Suisse d'Assurances et depuis septembre 2012, membre du Comité directeur d'economiesuisse.

Rudolf Stämpfli, docteur ès sciences économiques HES St-Gall et docteur honoris causa de l'Université de Berne, est président du conseil d'administration et copropriétaire du Groupe Stämpfli SA à Berne depuis 1988. De 2003 jusqu'au milieu de l'année 2011, il a été président de l'Union patronale suisse. Rudolf Stämpfli est membre de divers conseils d'administration, notamment ceux de BLS SA depuis 2006 (président depuis 2009) et de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE depuis 2008 (vice-président depuis 2015). Il est membre du Petit Conseil et, depuis 2011, vice-président de la commune bourgeoise de Berne.

Elgar Fleisch, docteur ès sciences économiques et sociales, a étudié l'informatique de gestion à l'Université de Vienne et a présenté en 1993 une thèse sur l'intelligence artificielle. Il a ensuite obtenu son habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSE) dans le domaine des réseaux

d'entreprise. Après un séjour à l'étranger, il rejoint la Haute-école de St-Gall en 2000, comme professeur assistant. Depuis 2002 il est professeur titulaire en gestion de l'information et de la technologie de l'Université de Saint-Gall, dont il dirige également l'Institut de gestion de la technologie (D-MTEC). Depuis 2004, il est aussi professeur en gestion de l'information à l'EPFZ. Elgar Fleisch est cofondateur et membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises spin-off de la HSG et de l'EPFZ. Il exerce en outre différents mandats dans des entreprises informatiques.

Peter Kappeler est ingénieur diplômé de l'EPFZ de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. De 1992 à 2003, il a été responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE, puis président de son conseil d'administration jusqu'en mai 2008. Peter Kappeler est entrepreneur et actif dans diverses PME. Il est membre de divers conseils d'administration, notamment de ceux de Cendres & Métaux SA, depuis 2001, et de Givaudan, depuis 2005.

Irene Kaufmann a étudié les sciences économiques à l'Université de Zurich, où elle a obtenu le titre de docteur en 1986. Elle a travaillé pendant plus de vingt ans (jusqu'en 2008) auprès du cabinet Nabholz Beratung et dirigé des projets et des mandats dans des administrations publiques et des entreprises. Entre 1980 et 2002, Irene Kaufmann a fourni en outre des prestations de révision et de conseil à des entreprises privées pour le compte de Dr. Nabholz Treuhand AG. Depuis 2000, elle est vice-présidente de Coop Société Coopérative (Groupe Coop Société Coopérative depuis mai 2013), dont elle a été la présidente de 2009 à 2011. En outre, elle siège au conseil d'administration de différentes sociétés du

Groupe Coop Société Coopérative, notamment Transgourmet Holding AG et Dipl. Ing. Fust SA. Irene Kaufmann exerce en outre des mandats dans divers instituts de formation.

Luc Meylan, licencié en droit, avocat et notaire, médiateur FSA, a fondé sa propre étude en 1974 à Neuchâtel. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, qu'il dirige avec huit associés. Athemis emploie environ 45 collaborateurs et joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est président ou membre de plusieurs conseils d'administration ou de fondation.

Fulvio Pelli, docteur en droit, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale du Tessin. De 2000 à 2005, il siège au conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurances. Depuis 2013, il est membre du conseil d'administration de Swiss Medical Network SA (groupe AEVIS) et président du conseil d'administration de GSMN Ticino SA, qui exploite au Tessin deux cliniques privées. Fulvio Pelli a été conseiller national de 1995 à mars 2014 et président du PLR. Les Libéraux-Radicaux (Suisse) de 2005 à 2012.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Révision interne	Stephan Eggenberg, Gentilino		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2015
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comité de direction

Etat au 1^{er} janvier 2016

		Année de naissance	Membre depuis
CEO	Markus Hongler, Zurich	1957	2011
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Assurances	Patric Deflorin, Kilchberg	1971	2015
Responsable Prévoyance	Michèle Bergkvist-Rodoni, Borex	1969	2012
Responsable Asset Management	Sven Rump, Uetikon am See	1958	2014
Responsable Management du marché	Thomas Trachsler, Ersigen	1965	2010
Responsable Human Development	Nathalie Bourquenoud, Fribourg	1970	2014
Responsable TI	Rolf Trüeb, Rizenbach	1955	2011
Responsable Développement de l'entreprise	Michel Gicot, Belmont-sur-Lausanne	1971	2013

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Markus Hongler a accompli sa formation de base en assurances à l'agence générale de la Mobilière à Lucerne. Après un passage de quatre ans à la Genevoise, à Genève, il entre à Zurich Financial Services en 1983, pour une carrière qui l'amènera à diverses fonctions dirigeantes en Suisse et à l'étranger. De 1997 à 2000, il est membre du directoire de Zurich Suisse, puis, de 2001 à 2006, responsable du secteur Affaires industrielles Europe. Ensuite, il dirige trois années durant la division Suisse de la Zurich en qualité de CEO puis, en dernier, le pôle assurances non-vie Europe. Markus Hongler est le CEO de la Mobilière depuis le 26 mai 2011. En outre, il siège aux conseils d'administration d'Eurapco SA (Zurich) et d'AMICE (Bruxelles) depuis 2011. Il est aussi membre du conseil de fondation de Lucerne Festival et de la fondation Konzert Theater Bern, et président de l'association Jeunesse et Economie.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert comptable diplômé. À partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en conseil et contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable «Finances et Administration» de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse à partir de 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable comptabilité et controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable «Finances» du Groupe Mobilière.

Patric Deflorin, licencié en sciences économiques HSG et titulaire d'un executive MBA-FSI (Vlerick, HEC, HSG), est un spécialiste de l'assurance expérimenté. De 1998 à 1999, il a été consultant pour le management auprès de PwC. En 1999, il entre comme trainee au Zurich Insurance Group, qu'il quittera en 2005 au poste de responsable de développement de l'organisation. De 2005 à 2006, il est Financial Controller auprès de Novelis Aluminium. En 2006, il retourne au Zurich Insurance Group, dont il sera le CFO et membre du comité directeur de Zurich Suisse jusqu'en 2012. Patric Deflorin a rejoint la Mobilière en 2012, à la tête du secteur Particuliers. Depuis le 1^{er} juillet 2015, il est responsable du secteur «Assurances» du Groupe Mobilière.

Michèle Bergkvist-Rodoni est actuaire ASA. Après une formation postgrade aux Etats-Unis, elle travaille comme actuaire à La Suisse de 1991 à 2005, et siège à la direction de 2003 à 2005. En 2006, elle entre à Swiss Life, au département «Finances et Business Development» de sa division internationale. En 2009, elle rejoint Aviva, à Paris, comme directrice des programmes Solvency II pour l'Europe. Depuis le 1^{er} juin 2012, Michèle Bergkvist-Rodoni est responsable «Prévoyance» du Groupe Mobilière.

Sven Rump, ingénieur mécanicien EPF, a d'abord travaillé chez BBC Brown Boveri. Après avoir décroché un diplôme postgrade aux Etats-Unis, il se spécialise dans la gestion d'actifs, en particulier auprès de Bank Vontobel Asset Management Ltd. de 1990 à 1999, dont il était en dernier First Vice President/Head of Fixed Income. De 1999 à 2002, il travaille à Zurich Assurance, puis, de 2002 à 2014, à la Deutsche Bank, où il s'occupe principalement de la gestion d'actifs pour le compte de compagnies d'assurance en Suisse et à l'étranger. Il a été, entre autres, CEO de Deutsche Asset Management Schweiz AG et responsable du portefeuille global de gestion des risques auprès de Deutsche Asset & Wealth Management. Sven Rump est également titulaire du diplôme de Chartered Financial Analyst du CFA Institute et d'un MBA en finances de l'UCLA Graduate School of Management à Los Angeles. Depuis le 1^{er} décembre 2014, il est responsable «Asset Management» du Groupe Mobilière.

Thomas Trachsler, diplômé en économie d'entreprise HES et EMBA-HSG, est entré à la Mobilière en 1986. Après avoir exercé diverses fonctions au siège principal, il passe à la distribution en 1996, en tant que chef de vente de l'agence générale de Zurich. En 1998, il reprend la direction de l'agence générale de Saanenland-Obersimmental, puis, à partir de 2004, de celle de Berthoud. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est responsable «Management du marché» du Groupe Mobilière. En outre, il est président de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA) et membre du conseil d'administration de Youtility SA.

Nathalie Bourquenoud est titulaire du diplôme fédéral de comptabilité, du diplôme postgrade d'exécutive MBA en Integrated Management de la Haute Ecole de Gestion, Fribourg & Berne, et de l'Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute. De 1991 à 1994, elle a travaillé comme comptable pour diverses fiduciaires. Entre 1995 et 2004, elle a occupé divers postes auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, dont celui de directrice de la banque du Haut-Lac à Courtepin jusqu'en 2002, puis de responsable de projets stratégiques au siège principal à St-Gall. En 2005, elle rejoint la Poste Suisse, au poste de directrice Finances & Controlling et siège à la direction de PosteColis. En 2006, elle prend la tête des ressources humaines et de la logistique et entre à la direction de PostFinance. Depuis le 1^{er} octobre 2014, Nathalie Bourquenoud est responsable du secteur «Human Development» du Groupe Mobilière.

Rolf Trüeb, ingénieur en électricité EPF et titulaire d'un master en management international de la London Business School, a exercé diverses fonctions dans le secteur informatique auprès de différentes entreprises de télécommunications à partir de 1982. En 1989, il entre chez Swisscom, dont il prendra la direction du Développement des applications informatiques en 1991. De 1998 à 2003, il dirige le centre de profit Informatique d'Ascom. En 2003, il entre à la Mobilière, au poste de responsable du Développement des applications. Depuis le 1^{er} avril 2011, il dirige le secteur du Comité de direction «TI». Rolf Trüeb est également membre du conseil d'administration de IMS Informatik und Management Service AG depuis 1996.

Michel Gicot, licencié en sciences économiques, a travaillé de 1996 à 2000 au service marketing de La Suisse. Il a ensuite rejoint Swiss Life, où il était en dernier lieu responsable marketing pour la Suisse. Entré à la Prévoyance du Groupe Mobilière, à Nyon, en 2006, il a mené à bien un grand projet dans le domaine de l'assurance vie individuelle. De 2010 à 2013, il a dirigé le secteur Planification, projets et controlling à la Prévoyance. Il est responsable «Développement de l'entreprise» du Groupe Mobilière depuis le 1^{er} avril 2013.

Direction

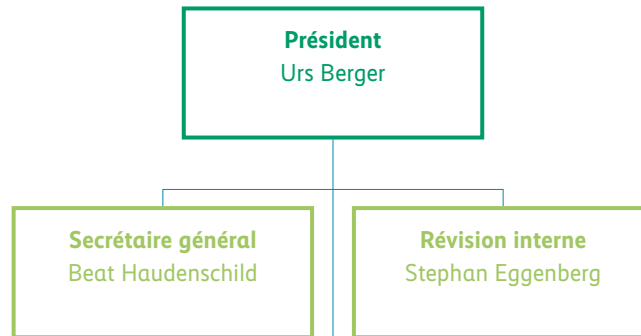
Etat au 1^{er} janvier 2016

Marco Bähler	Nicolas Jeanneret	Laszlo Scheda
Karin Baltisberger	Martin Jutzi	Bernhard Schmid
Christian Bazzigher	Michael Kämpf	Jean-Michel Sciboz
Alex Bender	Andreas S. Keller	Roger Stämpfli
Michel Berthold	Thomas Keller	Raoul Stöckle
André Blanchard	Andrea Kleiner	Dorothea Strauss
Werner Bösiger	Stefan Koch	Beat Tröhler
Thomas Boyer	Christoph Kopp	Christoph Tschumi
Ester Brändli	Diether Kuhn	Robin van Berkel
Enrico Briccola	Beat Kunz	Roland Verdon
Peter Bruder	Christian Lambelet	Klaus Volken
Odilo Bürgy	Bruno Länzlinger	Philippe Weber
Andreas Dolf	Antoine Lavanchy	Martin Wechsler
Stephan Eggenberg	Jean-Marc Leutenegger	Rolf Wendelspiess
Margrit Elbert	Marco Liechi	Esther Wyss Semadeni
Roger Etter	Patrik Linder	Markus Wyss
Peter Galliker	Daniel Luder	Dirk Zitzmann
Philippe Genoud	Werner Luginbühl	Rico Zwahlen
Claudia Giorgetti	Hans-Jörg Lustenberger	
Samuel Grossenbacher	Bernhard Maeder	
Andreas Grütter	Peter Marthaler	
Rolf Günter	Silvan Meier	
Roger Hämmerli	Walter Minder	
Anne Hari	Ulrich Moser	
Beat Haudenschield	Hans Nydegger	
Reto Häuselmann	Beat Odermatt	
Gundula Heinatz	Christoph Ott	
Claude Helfer	Thomas Peyrer	
Andreas Hölzli	Sebastian Preil	
Urs Hübscher	Nadine Probst	
Gisela Jaeggi	Christophe Schaufelberger	

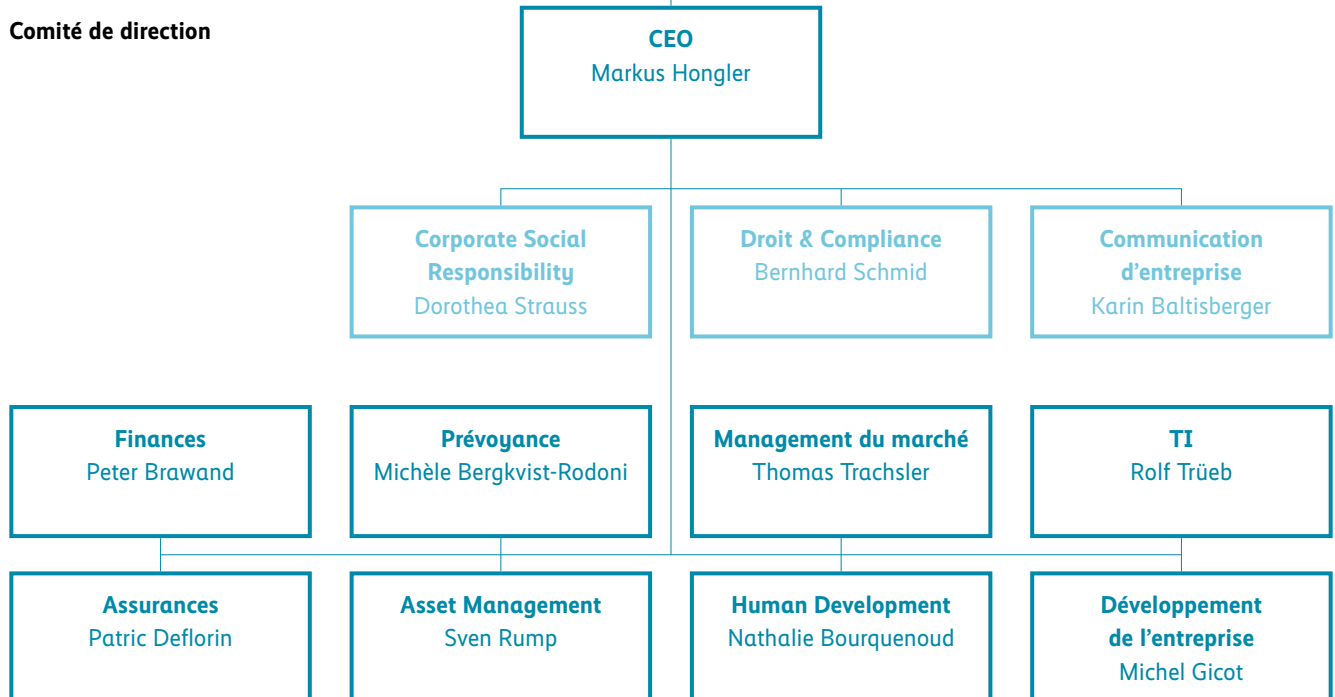
Structure de direction Mobilière Suisse Holding SA

Etat au 1^{er} janvier 2016

Conseil d'administration



Comité de direction



- Président du Conseil d'administration
- Font rapport au président du Conseil d'administration
- Membres du Comité de direction
- Fonctions de support

Gestion et contrôle de l'entreprise

La Mobilière pratique un reporting clair et compréhensible et présente de manière transparente les principes régissant la gouvernance d'entreprise au sein du Groupe, conformément aux attentes de toutes les parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX du 1^{er} septembre 2014 (entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2014) sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. La gestion et le contrôle de l'entreprise sont présentés ci-après en suivant pour l'essentiel la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. Les rémunérations de l'exercice 2015 sont présentées à la page 138. Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, nous y renvoyons expressément.

Structure du Groupe et actionariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les pages 8 et 153 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est illustrée à la page 131.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (page 27) et du bilan consolidé (page 145). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ni de bons de participation, pas plus que l'inscription de *nominees* ou l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués

de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement près de 1,7 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 délégués (effectif réglementaire) provenant des cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, l'industrie, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Il n'y a pas de durée de fonction maximale, mais une limite d'âge de 72 ans s'applique. Les délégués approuvent chaque année le rapport de gestion et décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les membres du Conseil d'administration de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués est présentée aux pages 22 et 23.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. La durée ordinaire du mandat des membres est de trois ans. La limite d'âge est de 72 ans et la durée de fonction maximale est de quinze ans. Si un membre du Conseil d'administration de la Coopérative est également élu à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les statuts ne prévoient pas l'échelonnement des renouvellements de mandats.

Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonctions exécutives. Tous les membres sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer la conformité de l'orientation de l'entreprise avec les principes de la coopérative. Il est responsable du rapport de gestion de la Coopérative – qui comprend les comptes annuels, le rapport annuel et le rapport de situation –, organise l'élection des délégués et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés, décide de l'utilisation du bénéfice, prend acte du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadres des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent.

Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de positionnement de la Coopérative. Comptant cinq membres élus pour un an, ce comité est actuellement placé sous la direction de Dora Andres, ses autres membres étant Urs Berger, président du Conseil d'administration, Martin Michel, Peter Müller et Christian Rey. Durant l'exercice sous revue, il s'est réuni à trois reprises. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de la Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des thèmes de positionnement et des conditions-cadres définis par le Conseil d'administration. En règle générale, le CEO ainsi que les responsables Public Affairs et Corporate Social Responsibility prennent part aux séances du Comité de positionnement.

Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont déléguées à la Holding. Il existe en outre depuis 2012 un Comité de gouvernance, composé du président, du vice-président et de trois autres membres du Conseil d'administration, soit actuellement Franz Xaver Muheim, Barbara Rigassi et Fritz Schiesser; la durée du mandat est d'un an.

Le Comité de gouvernance a en particulier pour tâche de préparer les décisions de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration de la Coopérative en matière de nominations, autrement dit de préparer l'élection des délégués et celle des membres du Conseil d'administration. Il lui incombe aussi d'examiner les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Holding en matière de nominations, autrement dit l'élection des membres du Conseil d'administration et la nomination du CEO. Enfin, il est chargé d'apprécier et de contrôler les propositions relatives à la rémunération des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que d'examiner les propositions relatives au système de rémunération et au cadre salarial des membres du Conseil d'administration de la Holding et des échelons de fonction du Groupe Mobilière. Le Comité de gouvernance n'a pas de pouvoir décisionnel. La responsabilité générale des tâches qui lui sont confiées reste du ressort du Conseil d'administration de la Coopérative ou de celui de la Holding. Selon les thèmes à l'ordre du jour, le CEO et la responsable Human Development participent aux séances du comité. Durant l'exercice sous revue, ce dernier s'est réuni à trois reprises.

Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration tient généralement trois séances par année.

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 24 et 25. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction dirigeante dans une autre compagnie d'assurances suisse.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter cinq membres au moins. La durée du mandat est de trois ans et la durée de fonction est limitée à douze ans. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge est de 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative, ce qui est le cas de tous les membres depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000. Ces dispositions s'appliquent aussi aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe soient respectivement exercées par une seule et même personne est constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'ils exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur et sur les instructions et règlements internes, ainsi que sur la Charte, le Code de conduite et la politique adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. La Charte et le Code de conduite sont publiés sur le site Internet de la Mobilière.

Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/charte

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et par un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding, qui sont revus au moins une fois par an et, si nécessaire, adaptés.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise, la structure organisationnelle du Groupe, les politiques de risques et de placement, la stratégie de placement ainsi que la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Il arrête en outre la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO – chargé de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe –, des membres du Comité de direction, du responsable de la révision interne et du secrétaire général.

Le Conseil d'administration *in corpore* se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu six séances ordinaires, pour un total de sept jours de séance. Il participe en outre chaque année à un atelier et à divers séminaires de formation. Tous les membres du Comité de direction prennent part à ses séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des experts internes ou externes. Le CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, l'unité Révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de contrôle en relation avec le Comité de direction, nous renvoyons aux indications relatives à la révision interne et externe (page 137) et à la gestion des risques (pages 57 à 60).

Enfin, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie mise en œuvre. Depuis le milieu de 2011, il traite des questions d'importance stratégique dans le panel Innovation, où l'on discute d'idées stratégiques visant à instaurer une véritable dynamique de l'innovation. Le panel poursuit en outre l'intégration de la planification stratégique, du modèle d'entreprise et des divers aspects du modèle d'affaires – notamment le concept de prestations, la création et la distribution de valeur ainsi que les canaux de communication et de distribution – en une vision synthétique, sur laquelle s'appuyer pour définir les structures et le modèle d'organisation de la Mobilière.

Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein deux comités permanents de trois membres chacun. Actuellement, hormis le vice-président, tous les membres du Conseil d'administration siègent dans l'un de ces comités. Urs Berger, le président, est membre du Comité placements/risques, mais non du Comité d'audit. Durant l'exercice sous revue, chaque comité a tenu quatre séances.

Le but, la constitution et les tâches des comités sont arrêtés, dans leurs grandes lignes, dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Les comités ont pour mission, avec l'aide de spécialistes internes et, au besoin, externes, d'approfondir certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et d'élaborer des bases de décision à son intention. En règle générale, le CEO participe aux séances des comités en qualité de conseiller. Le Conseil d'administration *in corpore* reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient. Le Comité placements/risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la gestion de la congruence entre actifs et passifs (asset & liabilities management), de la gestion des placements, de la gestion financière et de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché et de crédit). Le Comité d'audit fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et de la conformité aux lois, statuts, règlements, instructions et autres normes internes.

En 2015, le Conseil d'administration n'a pas constitué de comité ad hoc. Aucun des membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, ne remplit de fonctions exécutives. De plus, ses membres sont tous réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. La composition actuelle du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que des informations sur chaque membre sont présentées aux pages 126 et 127.

CEO et Comité de direction

Dirigé par le CEO, qui est chargé de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe, le Comité de direction met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Le Comité de direction s'efforce de prendre ses décisions par consensus; à défaut, il appartient au CEO de trancher.

Le Conseil d'administration a élu le successeur de Bruno Kuhn à la tête du secteur Assurances et au sein du Comité de direction en la personne de Patric Deflorin, avec effet au 1^{er} juillet 2015.

Les membres du Comité de direction sont présentés aux pages 128 et 129 et la structure de direction est illustrée à la page 131. Aucun contrat dit de management n'est en cours à la Mobilière. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois pour la fin d'un semestre civil (fin juin ou fin décembre).

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le Comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2015, les organes compétents ont de nouveau désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding et de toutes les filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du Comité d'audit en particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés durant l'exercice sous revue se monte à 1 107 091 CHF. En 2015, KPMG SA n'a exécuté aucun mandat de soutien de la révision interne.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding. La révision interne effectue des contrôles dans l'ensemble du Groupe. Elle soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance par l'évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition du CEO, de tous les membres du Comité de direction ainsi que d'autres responsables du management. De plus, les résultats importants de la révision sont communiqués régulièrement au président du Conseil d'administration et au Comité d'audit. Relevons enfin que l'efficacité du travail de la révision interne est accrue grâce à la coordination de ses activités avec celles de l'organe de révision externe.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et sur la marche de ses affaires dans son rapport de gestion, lors de la conférence de presse du bilan, par des communiqués de presse et sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux délégués. Enfin, outre l'Assemblée annuelle des délégués, des réunions régionales d'information sont organisées chaque automne, afin de favoriser les contacts. Les délégués y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière.

Rémunérations

La Mobilière applique une politique de rémunération orientée vers le long terme et la durabilité, tenant compte des valeurs inhérentes à l'esprit mutualiste de l'entreprise, et fait participer ses collaborateurs à son succès.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions légales en matière de transparence applicables aux sociétés cotées en Bourse. En outre, ses fonds propres n'atteignant pas le seuil prescrit, la Mobilière est dispensée de l'application de la circulaire FINMA révisée «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Les principes de rémunération appliqués par le Groupe Mobilière à tous les échelons de fonction sont inscrits dans la politique de rémunération approuvée par le Conseil d'administration. Celle-ci prescrit des rémunérations appropriées, comparables à celles d'autres entreprises de la branche et concurrentielles. Le système de rémunération est simple, transparent, clair et uniforme. Les collaborateurs sans fonction de cadre (échelons de fonction 8 à 11) perçoivent un salaire de base et, en fonction de la marche des affaires de la Mobilière, une participation au résultat fixée par le Conseil d'administration. La rémunération globale annuelle directe du CEO, des membres du Comité de Direction et des membres de la Direction (échelons de fonction 1 à 4), ainsi que celle des cadres (échelons de fonction 5 à 7), se compose du salaire de base et d'une part variable définie annuellement. Cette rémunération variable à court terme encourage une culture de la performance et récompense chaque année la réalisation des objectifs. Elle est cependant nettement inférieure à la rémunération de base, afin d'éviter, autant que possible, tout comportement qui serait dicté par l'attrait des bonus.

Introduite en 2011 pour les cadres des échelons 1 à 4, la participation au résultat à long terme tient compte du succès durable, de l'évolution et du positionnement du Groupe Mobilière. Elle doit encourager le management à inscrire son mode de pensée, son action et son comportement sur le long terme. Au terme d'une période d'observation réglementaire

de quatre ans, le Conseil d'administration procède à une évaluation différenciée de critères définis dans les domaines «Mise en œuvre de la stratégie», «Finances», «Collaborateurs» et «Marché/clients» et décide, sur cette base, de verser ou non cette prestation supplémentaire. En 2015, après une première période d'observation de quatre ans (fin 2014), cette participation au succès durable a été versée pour la première fois. Le Conseil d'administration a en outre décidé d'en reconduire l'application, dans sa conception actuelle, pour une nouvelle période de quatre ans (de 2015 à 2018). En outre, aucune prime d'embauche au sens de rémunération anticipée de prestations de travail restant à fournir, indemnité de départ ou «parachute doré» ne sont accordés.

L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'administration de la Holding fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres. Par ailleurs, les membres de conseils d'administration d'entreprises affiliées à une institution de prévoyance de la Mobilière qui, immédiatement avant leur nomination au conseil d'administration, exerçaient une fonction opérationnelle dans l'une de ces entreprises restent en principe assurés pendant toute la durée de leur mandat d'administrateur, mais en fonction de leur nouvelle rémunération.

Les indications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les rémunérations versées en 2015 seront commentées et complétées lors de l'Assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés. À cette occasion, un décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, en sa qualité de détenteur des droits d'actionnaire de cette dernière.

Rémunération des membres de l'Assemblée des délégués de la Coopérative

La rémunération des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés et l'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux délégués en fonction a atteint CHF 409 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent, au total, à CHF 35 602.

Rémunération du Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. Leur rémunération d'administrateurs de la Coopérative se compose d'une indemnité fixe. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata temporis. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration. Les membres qui siègent dans un comité permanent, une commission ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence CHF 2000 par jour de séance. Ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés.

Les rémunérations fixes versées en 2015 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 657 500
- Indemnité totale la plus élevée: Urs Berger, président, CHF 40 000

Durant l'exercice sous revue, ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 192 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent, au total, à CHF 87 100.

Rémunération du Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Conseil d'administration lui-même. La rémunération des administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération du vice-président et des membres du Conseil d'administration se compose d'un montant de base fixe, auquel s'ajoute un complément pour le vice-président ainsi que pour les membres et les présidents des comités permanents du Conseil d'administration. Ce dernier décide de la rémunération des mandats particuliers qu'il confie à ses membres dans chaque cas particulier. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'une commission ad hoc ou d'un comité de pilotage perçoivent un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance qui n'est versé qu'en cas de participation effective à la séance. La participation aux séances du Conseil d'administration *in corpore* donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont pas indemnisés. Le président, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont droit à une indemnité de débours annuelle. Le président perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre notamment sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage et ses jetons de présence. De ce versement sont déduites les cotisations AVS/AI/APG/AC et les cotisations aux caisses de pension du Groupe Mobilière à la charge du travailleur. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata.

Les rémunérations fixes (rémunérations de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2015 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 1 120 000
- Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire brute): Urs Berger, président: CHF 520 000

Durant l'exercice sous revue, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 92 000. Les cotisations AVS/AI/APC/AC des deux membres soumis à cotisations se sont élevées à CHF 32 700. Les contributions afférentes à la rémunération du président, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APC/AC et aux caisses de pension, se montent à CHF 42 500 et CHF 97 500 respectivement.

Rémunération du CEO et des membres du Comité de direction

La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de la rémunération variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au plus, pour le CEO à 100 % (50 % à partir de l'exercice 2016) et pour les membres du Comité de direction à 50 % du salaire fixe convenu. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs relevant des catégories d'objectifs et des critères de mesure suivants:

- a) résultat opérationnel global après coût du capital (concept de la création de valeur économique de l'exercice) et objectifs quantitatifs de l'entreprise (p. ex. évolution des affaires par rapport au marché);
- b) objectifs quantitatifs et qualitatifs du secteur du Comité de direction ainsi qu'objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

La catégorie d'objectifs a) est plus fortement pondérée pour le CEO que pour les membres du Comité de direction. Le contraire prévaut pour la catégorie b), qui est davantage pondérée pour les seconds que pour le premier. Etant admis que les résultats sont influençables, cette pondération différenciée vise à

fixer clairement les priorités de chaque groupe cible (échelon de fonction). Le CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la caisse de pension des collaborateurs et auprès de la caisse complémentaire du Groupe Mobilière. Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons de fonction 1 à 4, agréé par l'Administration des contributions du canton de Berne.

Le total des rémunérations fixes (salaires fixes) et des rémunérations variables (bonus) versées en 2015 aux membres du Comité de direction, CEO inclus, s'élève à CHF 6 590 000. Ce montant inclut la rémunération convenue contractuellement de Bruno Kuhn, l'ex-responsable du secteur Assurances, qui a pris sa retraite en cours d'exercice, ainsi que celle, au pro rata temporis, de son successeur, Patric Deflorin. Les contributions afférentes aux rémunérations des membres du Comité de direction et du CEO, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APG/AC et aux caisses de pension, se montent en tout à CHF 563 600 et CHF 1 299 700 respectivement.

Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais collaborateur sur les assurances et les hypothèques ainsi que les gratifications d'ancienneté. Ces prestations sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Mobilière.

Aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Rapport financier

Comptes annuels consolidés	142
Annexe aux comptes annuels consolidés	148
Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés	166

Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie

en milliers de CHF

	Annexe	2015	2014
Primes brutes	1	2 742 670	2 655 222
Parts des réassureurs		-147 177	-147 290
Primes pour compte propre		2 595 493	2 507 932
Variation du report de primes pour compte propre	2	-19 906	-15 508
Primes acquises pour compte propre		2 575 587	2 492 424
Sinistres payés pour compte propre	2	-1 482 026	-1 430 379
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	-104 195	-148 154
Charges de sinistres pour compte propre		-1 586 221	-1 578 533
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-15 826	-17 286
Frais techniques pour compte propre	3	-665 870	-678 014
Autres charges techniques d'assurance		-16 803	-16 535
Résultat technique non-vie		290 867	202 056
Produits des placements	5	264 816	270 139
Charges des placements	5	-155 972	-38 790
Autres produits financiers	6	161 975	99 800
Autres charges financières	6	-159 460	-89 434
Résultat financier non-vie sans l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse		111 359	241 715
Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse	7	0	161 431
Résultat financier non-vie y c. effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse		111 359	403 146
Résultat non-vie avant impôts		402 226	605 202
Impôts	8	-48 684	-50 233
Résultat non-vie après impôts		353 542	554 969

Compte de profits et pertes vie

en milliers de CHF

	Annexe	2015	2014
Primes brutes	1	774 808	818 395
Parts des réassureurs		-5 864	-5 692
Primes pour compte propre		768 944	812 703
Variation du report de primes pour compte propre	2	117	-101
Primes acquises pour compte propre		769 061	812 602
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4	3 916	53 192
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	-539 173	-537 583
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	-5 538	-96 142
Variation de la réserve mathématique	2	-208 959	-236 926
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	74 369	32 596
Charge de participation des assurés aux excédents		-59 452	-43 281
Frais techniques pour compte propre	3	-123 609	-128 783
Résultat technique vie		-89 385	-144 325
Produits des placements	5	164 420	206 201
Charges des placements	5	-34 185	-19 971
Autres produits financiers	6	93 965	56 051
Autres charges financières	6	-100 601	-50 822
Résultat financier vie		123 599	191 459
Résultat vie avant impôts		34 214	47 134
Impôts	8	-4 293	-5 704
Résultat vie après impôts		29 921	41 430

Compte de profits et pertes

en milliers de CHF

2015**2014****Récapitulation**

Résultat non-vie après impôts	353 542	554 969
Résultat vie après impôts	29 921	41 430
Bénéfice annuel consolidé	383 463	596 399

Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF

	Annexe	2015	2014
Actifs			
Placements de capitaux	9, 11	16 188 158	15 538 014
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	10	882 513	956 672
Immobilisations incorporelles	11	16 427	13 447
Immobilisations corporelles	11	198 849	191 594
Actifs immobilisés		17 285 947	16 699 727
Liquidités		287 596	272 364
Créances	12	89 275	81 099
Autres actifs	13	49 553	47 331
Comptes de régularisation		154 658	155 246
Actifs circulants		581 082	556 040
Total des actifs		17 867 029	17 255 767
Passifs			
Provisions techniques non-vie	14	5 214 779	5 087 955
Provisions techniques vie	14	5 050 401	4 835 900
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers		882 513	956 672
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	15	565 300	527 042
Provisions non techniques (financières)	16	338 212	297 249
Prêts à long terme à des parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	17	698 718	645 755
Autres passifs à court terme		87 407	87 129
Comptes de régularisation		90 378	113 247
Capitaux étrangers		13 077 708	12 700 949
Capital-actions	18	200 000	200 000
Réserves de capital	18	575 000	575 000
Réserves de bénéfices		3 348 006	3 176 543
Réserves de réévaluation		666 315	603 275
Fonds propres consolidés		4 789 321	4 554 818
Total des passifs		17 867 029	17 255 767

Tableau de financement

en milliers de CHF

2015

2014

Bénéfice annuel consolidé	383 463	596 399
Gains (-)/Pertes (+) réalisés/non réalisés sur		
Participations	0	-161 431
Placements immobiliers	1	-1 069
Autres placements de capitaux	-58 970	-235 006
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	8 294	-39 660
Créances	293	113
Autres actifs	-200 789	-39 309
Dettes	-92	-159
Autres passifs	185 594	114 574
Revalorisations (-)/Amortissements (+) de		
Participations	31 290	970
Placements immobiliers	-387	7 326
Autres placements de capitaux	103 523	19 823
Immobilisations incorporelles	7 274	7 773
Immobilisations corporelles	15 945	25 251
Créances	7	304
Augmentation/Diminution de		
Provisions techniques	341 204	494 336
Parts d'excédents créditées en assurance vie	121	7
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-181 513	-153 128
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	-74 159	-32 406
Créances	-8 476	9 106
Autres actifs	198 566	51 611
Comptes de régularisation actifs	588	2 851
Dettes	53 055	28 604
Provisions non techniques (financières)	23 183	19 614
Autres passifs	-185 315	-70 680
Comptes de régularisation passifs	-22 870	14 473
Flux financiers relatifs à l'exploitation	619 830	660 287
Achat (-)/Vente (+) de		
Participations	-500	313 986
Placements immobiliers	-53 617	-43 875
Autres placements de capitaux	-570 894	-802 020
Placements pour le compte et au risque de tiers	65 865	72 066
Immobilisations incorporelles	-10 253	-6 118
Immobilisations corporelles	-23 199	-23 108
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-592 598	-489 069

Tableau de financement (suite)

en milliers de CHF

	2015	2014
Flux financiers relatifs à l'exploitation et aux activités d'investissement	27 232	171 218
Dividendes	-12 000	-12 000
Flux financiers relatifs aux activités de financement	-12 000	-12 000
Variation des liquidités	15 232	159 218
Total des liquidités exercice précédent	272 364	113 146
Variation des liquidités	15 232	159 218
Total des liquidités exercice sous revue	287 596	272 364

Tableau de variation des fonds propres

en milliers de CHF

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Fonds propres
Etat au 31.12.2013	200 000	575 000	2 742 144	452 623	3 969 767
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-150 000		-150 000
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-12 000		-12 000
Variation des réserves de réévaluation				150 652	150 652
Bénéfice annuel consolidé			596 399		596 399
Etat au 31.12.2014	200 000	575 000	3 176 543	603 275	4 554 818
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-200 000		-200 000
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-12 000		-12 000
Variation des réserves de réévaluation				63 040	63 040
Bénéfice annuel consolidé			383 463		383 463
Etat au 31.12.2015	200 000	575 000	3 348 006	666 315	4 789 321

Annexe aux comptes annuels consolidés

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50 % sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20 % du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 153 indique le périmètre de consolidation.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Le cas échéant, les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les profits intermédiaires résultant de transactions internes au Groupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «purchase-method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

Monnaies étrangères

en CHF	2015	2014
EUR	1,0874	1,2023
USD	1,0010	0,9936

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont, en règle générale, tenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost method) si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat. En cas de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenus fixes sont portés au bilan à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée en résultat, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Placements alternatifs (tels que venture capital, hedge funds, private equity, private debt, matières premières): les instruments de capitaux étrangers non cotés sont présentés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur nette d'inventaire ou selon la part de capital propre.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) escomptées attendues à la date du bilan et générées par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la valeur d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués aux valeurs actuelles (valeurs du jour).

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: Sur ces postes sont portés au bilan les assurances vie liées à des fonds de placement et les produits d'assurance vie constitutives de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. Les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des fonds de placement, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques, lesquelles garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (valeur du jour), ce qui dans le même temps définit le montant des provisions techniques correspondantes.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

- Dérivés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.
- Dérivés non employés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion.

Les dérivés sont évalués aux cours du jour actuels. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les modifications de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de trois à cinq ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

Mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
Matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
Installations	10 à 20 ans
immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance et comportent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnisations futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

- Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

- Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de la probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées en annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance: les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les

statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renonciations d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation		Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF	
		2015	2014	2015	2014
Participations					
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	–	–	200 000	200 000
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000
Limmat Compagnie d'Assurances, Berne	N	100	100	10 000	10 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000
Mobi24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100	100	200	200
Protekta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100	100	100	100
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100

Les participations de la Mobilière Holding SA mentionnées ci-dessus sont entièrement consolidées.

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, deux sociétés d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

Activité principale

A Asset Management

C Conseil/service

H Holding

N Non-vie

V Vie

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes brutes

en milliers de CHF

	2015	2014
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres dommages aux biens	1 004 502	983 538
Assurance responsabilité civile	272 219	262 646
Assurance véhicules à moteur	948 521	913 601
Assurance marine, aviation et transport	9 326	8 379
Assurance caution	5 442	5 029
Assurance accidents et maladie	373 785	358 681
Assurance de protection juridique	95 924	90 279
Autres assurances	16 380	15 877
Total affaires directes	2 726 099	2 638 030
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	16 571	17 192
Total primes brutes non-vie	2 742 670	2 655 222
Assurances vie	711 461	752 324
Assurances vie pour le compte et au risque de tiers	63 347	66 071
Total affaires directes	774 808	818 395
Total primes brutes vie	774 808	818 395

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs

en milliers de CHF

	Non-vie		Vie	
	2015	2014	2015	2014
Brut	-19 875	-15 555	117	-101
Parts des réassureurs	-31	47	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	-19 906	-15 508	117	-101
Brut	-1 533 362	-1 497 431	-539 708	-534 685
Parts des réassureurs	51 336	67 052	535	-2 898
Paielements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	-1 482 026	-1 430 379	-539 173	-537 583
Brut	-91 967	-111 160	-7 673	-96 152
Parts des réassureurs	-12 228	-36 994	2 135	10
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	-104 195	-148 154	-5 538	-96 142

Dans les assurances vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique ni dans celle des provisions pour le compte et au risque de tiers.

3 Frais techniques en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2015	2014	2015	2014
Frais d'agences et autres frais de distribution	-396 935	-436 185	-42 939	-41 199
Frais d'administration	-303 544	-275 412	-80 670	-87 584
Frais techniques bruts	-700 479	-711 597	-123 609	-128 783
Parts des réassureurs	34 609	33 583	0	0
Frais techniques pour compte propre	-665 870	-678 014	-123 609	-128 783

Les frais de personnel s'élèvent à 335,2 millions de CHF (exercice précédent: 335,6 millions de CHF).

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2015	2014
Produits/bénéfices et pertes réalisé-e-s	14 084	14 506
Bénéfices non réalisés	2 840	39 772
Pertes non réalisées	-13 008	-1 086
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	3 916	53 192

5 Produits/Charges des placements

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2015	2014 ¹	2015	2014
Produit des titres	106 155	103 403	84 115	87 467
Produit des placements immobiliers	52 165	51 147	26 773	23 013
Produit des prêts aux participations non consolidées	17	0	0	0
Produit des participations non consolidées	421	12 296	0	0
Intérêts sur dépôts	81	107	0	0
Produit de revalorisations	6 558	23 893	3 762	5 069
Produit de la réalisation de placements	79 607	58 863	39 908	80 568
Autres produits de placement	19 812	20 430	9 862	10 084
Produits des placements	264 816	270 139	164 420	206 201
Charge des placements immobiliers	-14 127	-10 555	-3 672	-4 944
Amortissements sur placements	-99 382	-16 361	-11 854	-8 337
Pertes provenant de la réalisation de placements	-32 556	-1 941	-12 880	-1 083
Charges de gestion	-9 466	-8 785	-5 391	-5 282
Autres charges de placement	-441	-1 148	-388	-325
Charges des placements	-155 972	-38 790	-34 185	-19 971

¹ Non-vie 2014: hormis l'effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans de Nationale Suisse (voir annexe 7, Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse)

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Effet spécial provenant de la réalisation de la participation dans Nationale Suisse

En 2014, la Mobilière a vendu sa participation dans Nationale Suisse à Helvetia Holding SA dans le cadre de l'offre publique d'acquisition lancée par cette dernière. Helvetia Holding SA a payé une partie de la contre-valeur en espèces, le reste sous forme de nouvelles actions Helvetia. Il a résulté de cette transaction et de la vente subséquente des actions Helvetia reçues en contrepartie un bénéfice net avant impôts de 161,4 millions de CHF.

8 Impôts

en milliers de CHF

	Non-vie		Vie	
	2015	2014	2015	2014
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-27 996	-33 824	-2 500	-6 170
Impôts différés	-20 688	-16 409	-1 793	466
Total Impôts	-48 684	-50 233	-4 293	-5 704

Le taux d'impôt différé de 22 % correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 0,1 millions de CHF (31.12.2014: 2,0 millions de CHF).

Explications concernant le bilan

9 Placements de capitaux

en milliers de CHF

	2015	2014
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2015: 8 521 895; 2014: 8 588 325)	8 071 765	8 119 986
Actions et parts de fonds ¹ (valeur d'acquisition 2015: 2 744 521; 2014: 2 343 697)	3 237 814	2 806 708
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 2015: 822 002; 2014: 517 689)	838 656	570 221
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2015: 1 539 170; 2014: 1 485 555)	1 857 745	1 727 353
Hypothèques	693 776	669 905
Prêts	858 442	733 972
Participations non consolidées	54 490	85 280
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	2 709	3 278
Autres placements de capitaux	572 761	821 311
Total Placements de capitaux²	16 188 158	15 538 014
¹ fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	1 051 772	968 456
² sans liquidités (actifs circulants)	287 596	272 364

Corrections de valeur

en milliers de CHF

	2015	2014
Actions et parts de fonds	-38 813	-45 440
Placements alternatifs	-27 993	0
Participations non consolidées	-34 236	-2 837
Titres à revenu fixe	-3 260	0
Hypothèques	-14	-100

Instruments financiers dérivés en milliers de CHF	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
	2015	2014	2015	2014
Devises				
à des fins de couverture	1 653	4 064	27 445	34 645
Total Instruments financiers dérivés	1 653	4 064	27 445	34 645

Report sur les valeurs inscrites au bilan

en milliers de CHF	2015	2014	2015	2014
Autres passifs de courte durée	0	0	27 445	34 645
Autres actifs	1 653	4 064	0	0
Total Report sur les valeurs inscrites au bilan	1 653	4 064	27 445	34 645

10 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2015	2014
Parts de fonds	612 723	642 798
Autres placements de capitaux	269 790	313 874
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	882 513	956 672

11 Tableau des actifs immobilisés

Placements immobiliers
(placements de capitaux)

en milliers de CHF

2015 2014

Valeur comptable nette au 01.01.	1 727 353	1 656 431
Valeurs d'acquisition		
Etat au 01.01.	1 485 555	1 444 047
Entrées	56 011	67 029
Sorties	-2 396	-25 521
Etat au 31.12.	1 539 170	1 485 555
Corrections de valeur cumulées		
Etat au 01.01.	-70 274	-66 385
Amortissements	-5 587	-10 982
Revalorisations	5 975	3 657
Sorties	0	3 436
Etat au 31.12.	-69 886	-70 274
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	388 461	312 072
Valeur comptable nette au 31.12.	1 857 745	1 727 353
- Dont immeubles en construction	13 844	57 927
- Dont terrains non bâtis	24 360	31 845
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	318 575	241 798

11 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles ¹	
	2015	2014	2015	2014
Valeur comptable nette au 01.01.	85 280	238 709	13 447	15 103
Valeurs d'acquisition				
Etat au 01.01.	88 822	241 281	64 388	58 613
Entrées	500	43 107	10 409	7 116
Sorties	0	-195 566	-1 002	-1 341
Etat au 31.12.	89 322	88 822	73 795	64 388
Corrections de valeur cumulées				
Etat au 01.01.	-3 542	-2 572	-50 941	-43 510
Modification de valeur	0	-970	0	0
Amortissements ordinaires	0	0	-7 274	-8 750
Amortissement extraordinaire	-31 553	0	-1	0
Revalorisations	263	0	0	0
Sorties	0	0	848	1 319
Etat au 31.12.	-34 832	-3 542	-57 368	-50 941
Valeur comptable nette au 31.12.	54 490	85 280	16 427	13 447

¹ Les immobilisations incorporelles incluent le goodwill calculé selon la méthode de mise en équivalence (valeur comptable nette au 31.12.2015: KCHF 480 (31.12.2014: KCHF 720). Ce montant inclut les amortissements annuels selon la planification, d'un montant de KCHF 240.

11 Tableau des actifs immobilisés (suite) en milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Valeur comptable nette au 01.01.	166 018	161 628	25 576	32 109	191 594	193 737
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.	368 828	350 463	97 520	97 659	466 348	448 122
Entrées	14 068	18 365	11 616	7 701	25 684	26 066
Sorties	0	0	-20 073	-7 840	-20 073	-7 840
Etat au 31.12.	382 896	368 828	89 063	97 520	471 959	466 348
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 01.01.	-202 810	-188 835	-71 944	-65 550	-274 754	-254 385
Amortissements ordinaires	-6 887	-6 338	-9 057	-11 276	-15 944	-17 614
Amortissement extraordinaire	0	-7 637	-2 467	0	-2 467	-7 637
Sorties	0	0	20 055	4 882	20 055	4 882
Etat au 31.12.	-209 697	-202 810	-63 413	-71 944	-273 110	-274 754
Valeur comptable nette au 31.12.	173 199	166 018	25 650	25 576	198 849	191 594

12 Créances

en milliers de CHF	2015	2014
Créances sur des preneurs d'assurance	79 450	74 047
./ corrections de valeur	-7 145	-7 171
Créances sur des compagnies d'assurances	11 039	9 542
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	4 473	3 715
./ corrections de valeur	-312	-233
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	1 770	1 199
Total Créances	89 275	81 099

13 Autres actifs

en milliers de CHF	2015	2014
Autres actifs	49 883	47 661
./ corrections de valeur	-330	-330
Autres actifs	49 553	47 331

14 Provisions techniques

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2015	2014	2015	2014
Reports de primes	529 325	509 420	51 852	51 969
Provisions pour sinistres	4 257 741	4 188 331	1 651 541	1 646 003
Réserve mathématique	0	0	3 344 219	3 135 260
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	2 789	2 668
Autres provisions techniques	221 505	183 645	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	6 208	6 559	0	0
Provisions techniques pour compte propre	5 214 779	5 087 955	5 050 401	4 835 900
Parts des réassureurs	88 621	100 894	5 385	3 251
Provisions techniques brutes	5 303 400	5 188 849	5 055 786	4 839 151

15 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2015	2014	2015	2014
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	303 952	256 668	261 348	270 374

16 Provisions non techniques (financières)

en milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12.2013	218 432	16 711	235 143
Utilisation	0	-229	-229
Dissolution	-5 831	-3	-5 834
Constitution	64 265	3 904	68 169
Etat au 31.12.2014	276 866	20 383	297 249
Utilisation	0	-233	-233
Dissolution	-7 054	-186	-7 240
Constitution	47 316	1 120	48 436
Etat au 31.12.2015	317 128	21 084	338 212

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31 décembre 2015 concernent principalement les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs.

Les prestations à des collaborateurs et à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 2,25 % (31.12.2014: 2,25 %).

17 Autres engagements à court terme

en milliers de CHF

	2015	2014
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	561 174	510 760
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	137 544	134 995
Autres engagements à court terme	698 718	645 755

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 529,8 millions de CHF (31.12.2014: 474,4 millions de CHF).

18 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100 % par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

Autres éléments comptables

en milliers de CHF

	2015	2014
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	854	846
Autres engagements non portés au bilan	212 172	99 942

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers.

Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'un an.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

	2015	2014
Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	1 125	4 875
Charge d'intérêts sur compte courant	1 061	4 321
Avoirs en compte courant	1 690	1 118
Dettes en compte courant	137 522	134 975
Autres produits (frais d'administration imputés)	3 665	3 151

Les autres transactions avec des parties liées concernent des hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative et à des membres du Comité de direction (31.12.2015: 3,3 millions de CHF; 31.12.2014: 3,7 millions de CHF). Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques/engagement et coût de la prévoyance	Sur-/sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	2015	2015	2015	2014
Institution(s) de prévoyance avec surcouverture	26 703	0	0	0	38 523	38 523	35 787
Total	26 703	0	0	0	38 523	38 523	35 787

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12.2015, ni au 31.12.2014.

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 1^{er} mars 2016 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Afin de consolider notre position de leader de la réassurance des risques biométriques auprès des institutions de prévoyance et d'élargir notre offre dans le deuxième pilier, nous avons acquis, début janvier 2016, Trianon SA, une société suisse de premier plan opérant dans la prévoyance professionnelle, la gestion administrative du personnel, la gestion des salaires, l'assurance de personnes et la gestion des absences. Grâce à cette acquisition, nous sommes à même de décharger nos clients PME de nombreuses tâches de gestion administrative du personnel.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 142 à 165) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

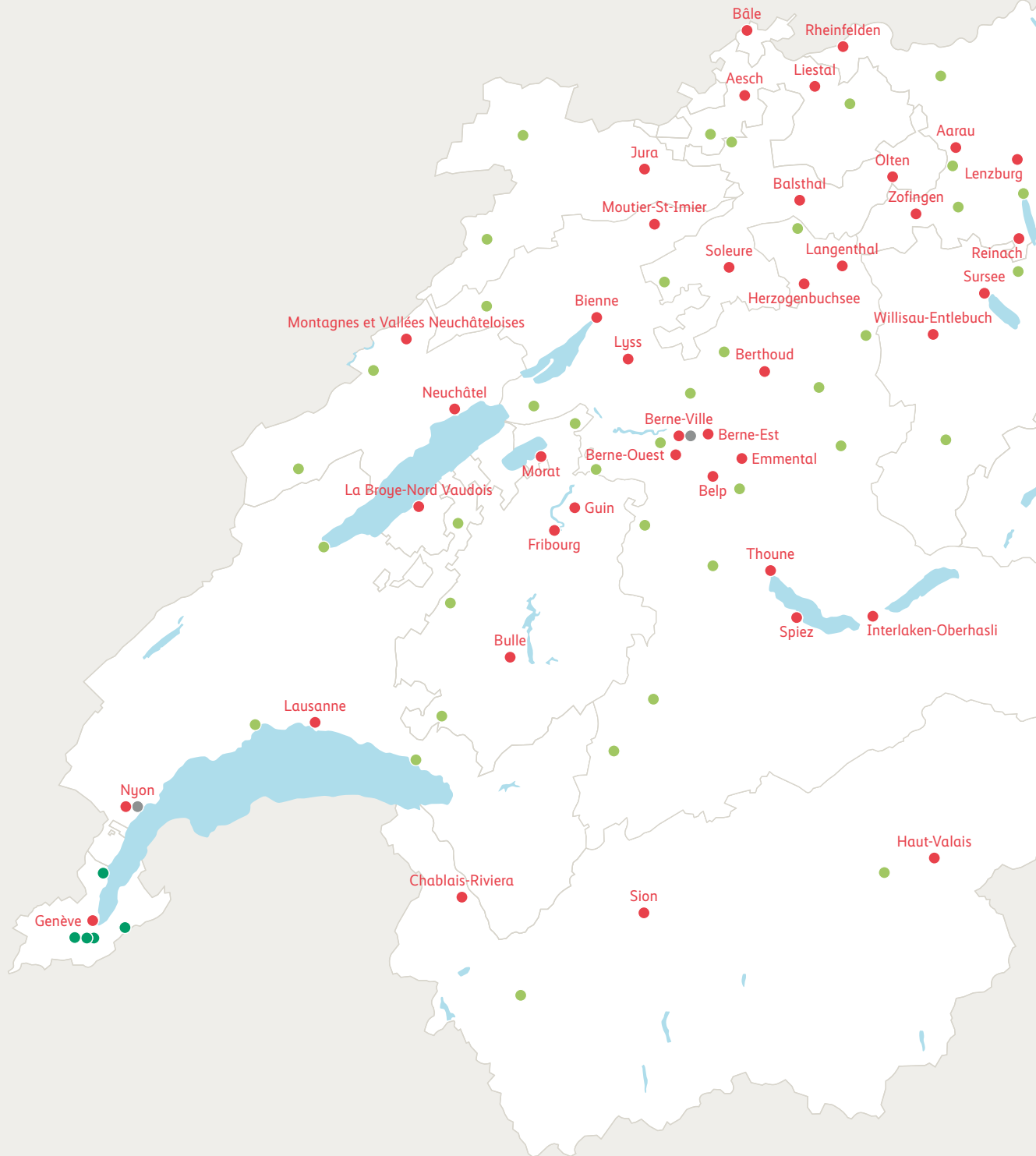
Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

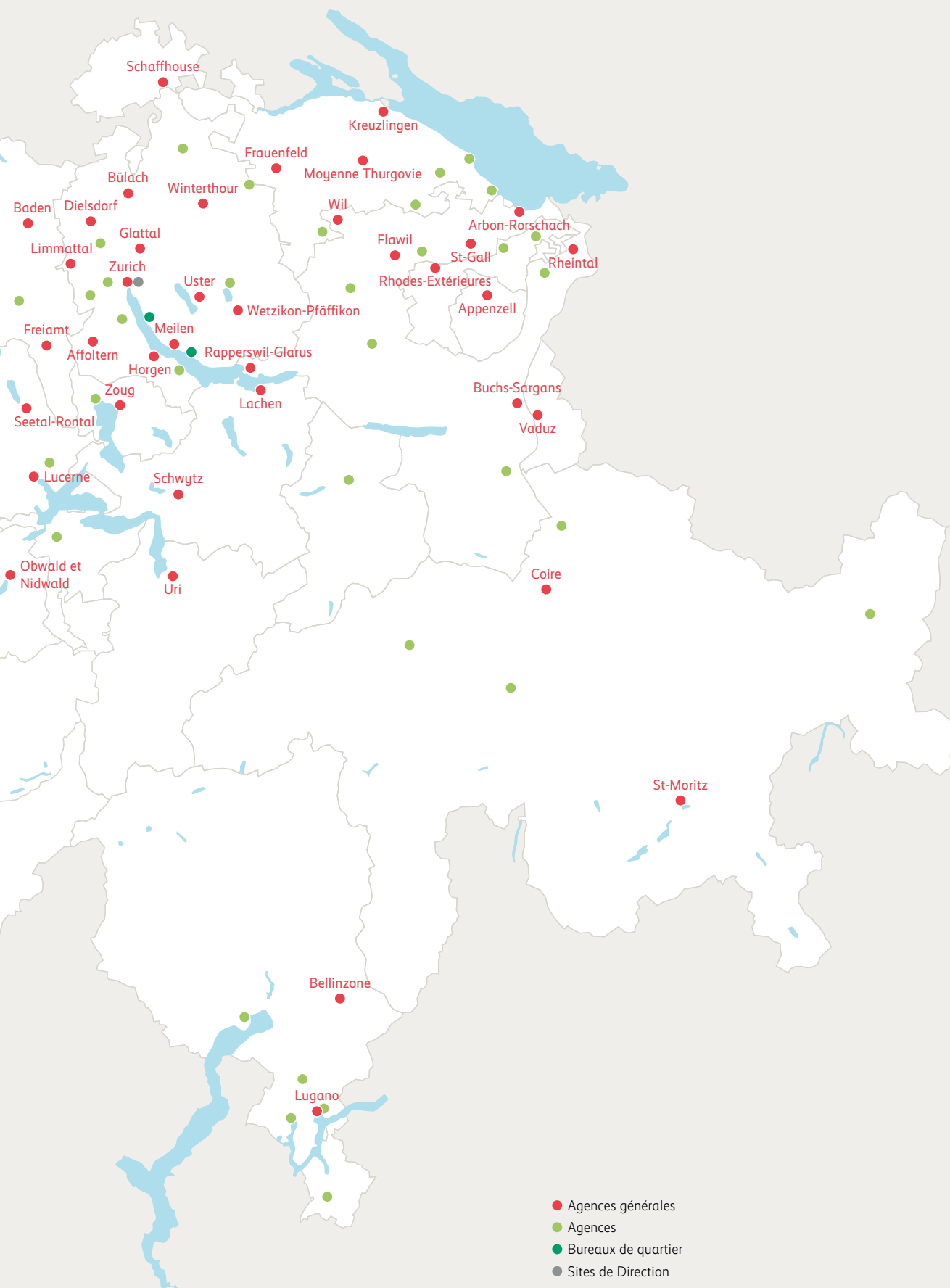
Zurich, le 1^{er} mars 2016

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé





Agences générales et agents généraux

Etat au 1^{er} janvier 2016

Argovie	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingen	Daniel Probst Marc Périllard Markus Fisler Rolf Thumm Andreas Huber Roger Schneider Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Thomas Rechsteiner
Bâle-Campagne	Aesch Liestal	Stephan Hohl Alfred Guggenbühl
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Berne	Belp Ostermundigen (Berne-Est) Berne (Berne-Ville) Berne (Berne-Ouest) Bienne Berthoud Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Daniel Baumann Beat Klossner Ulrich Hadorn Steven Geissbühler Daniel Tschannen Christian Jordi Dennis Borgeaud Philipp Mischler Bernhard Meyer Patrick Zahnd Eric Vega Bernhard Bigler Herbert Sonderegger Ulrich Brechbühl
Fribourg	Bulle Estavayer-le-Lac (La Broye-Nord Vaudois) Fribourg Guin Morat	Jacques Yerly Dominique Torche Daniel Charrière Aldo Del Monico Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire St-Moritz	Valentin C. Spescha Dumeng Clavuot
Jura	Delémont (Jura)	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Lötscher Herbert Heini Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Daniel Hugli Pierre-André Praz
Obwald et Nidwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Philipp Früh
Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen

Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Heerbrugg (Rheintal) Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Rainer Kostezer Ruedi Germann Norbert Büchel Rolf Landis Armin Broger Gian Bazzi Thomas Broger
Tessin	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Marco Ferrari
Thurgovie	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Uri	Altdorf (Uri)	Marco Zanolari
Valais	Brigue (Haut-Valais) Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Roland Lüthi Yves Rupp Yanis Aymon
Vaud	Lausanne Nyon	Philippe Paillard Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Oerlikon (Glattal) Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Thomas Naef Max Suter Stefan Bucher Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Eric Dobering Jean-Jacques Gueissaz Urs J. Fischer Erwin Kurmann Christian Schindler
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Représentations

Etat au 1^{er} janvier 2016

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 téléfax +41 31 389 68 52 www.mobiliere.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Route de Crassier 15 Case postale 1333 1262 Eysins téléphone +41 22 363 94 94 téléfax +41 22 361 78 28 www.mobiliere.ch
Protekta Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 3001 Berne téléphone +41 31 389 85 00 téléfax +41 31 389 85 99 www.protekta.ch
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Lamprechtweg 2-4 8050 Zurich téléphone +41 44 286 11 11 téléfax +41 44 201 41 34 www.mobiliar.ch/makler
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers Marché Romandie	Route de Crassier 15 Case postale 1333 1262 Eysins téléphone +41 22 816 17 60 téléfax +41 22 816 17 89 www.mobiliere.ch/courtier
Contact Center	Mobi24 Call-Service-Center SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 81 81 www.mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques-SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 64 02 téléfax +41 31 389 64 15 www.protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres pour des tiers	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 89 50 www.xpertcenter.ch

Dates importantes

Communication du résultat semestriel	Jeudi 15 septembre 2016
---	-------------------------

Conférence de presse du bilan	Jeudi 6 avril 2017
--------------------------------------	--------------------

Aperçu des portraits présentés



Lisa Ochsenbein
Pages 68 à 71

C'est au pied de la fameuse Prime Tower à Zurich que Lisa Ochsenbein a pris ses quartiers. Dans son atelier collaboratif, elle développe des concepts durables dans le secteur du design industriel et de produits. Elle a notamment mis sur pied un projet intitulé «Pumpipumpe», encourageant la mise en commun d'objets rarement utilisés et favorisant l'interaction sociale entre voisins. De petits autocollants apposés sur les boîtes aux lettres signalent les objets qui peuvent être prêtés.

lisaachsenbein.ch
pumpipumpe.ch



Max Zurbuchen
Pages 72 à 75

Dans son atelier de l'âge de pierre à Boniswil (AG), Max Zurbuchen fait découvrir la préhistoire aux visiteurs comme s'ils y étaient. Chacun peut voir de près la vie de nos ancêtres, dont celle des constructeurs de maisons sur pilotis. À l'aide de reproductions fidèles d'objets trouvés lors de fouilles, l'archéologue explique et présente le processus de fabrication de ces outils, du matériau de base au produit fini, ainsi que la méthode utilisée à l'âge de pierre pour allumer un feu.

steinzeit-live.ch



Famille Bianchi
Pages 76 à 79

Marcy et Alberto Bianchi sont propriétaires de l'Azienda Agricola Bianchi à Arogno (TI) depuis plus de vingt ans. Récemment, ils ont transmis l'exploitation viticole à leurs fils, Gabriele et Martino. Ils restent toutefois à leurs côtés pour les conseiller. La famille se concentre sur l'agriculture biologique et propose à la vente, en plus du vin, de la grappa, du vinaigre aux herbes, du miel et des olives. Tous leurs produits sont certifiés Bio Suisse.

aziendagricolabianchi.wordpress.com



Lea Gessler
Pages 80 à 83

Lea Gessler, Felicia Schäfer et Leon Heinz ont fait revivre la plus ancienne boulangerie de Bâle. Depuis janvier 2016, la boulangerie «KULT», située dans la Riehenstrasse 18, régale les clients de passage et les restaurants avec ses créations tout juste sorties du four. Ce vénérable établissement ne se contente toutefois pas de pâtisser. «KULT» organise aussi des ateliers et des après-midis d'échange de recettes, rendez-vous prisés d'une clientèle diverse.

baeckereikult.ch
gastronautischegesellschaft.org



Anderson Scantlebury
Pages 84 à 87

Voici plus de vingt ans que Cupidon a poussé cet ancien moniteur de sports nautiques originaire de la Barbade à poser ses valises en Engadine. Employé auprès de la société «Engadin St. Moritz Mountains», Anderson Scantlebury veille au bon fonctionnement des remontées mécaniques de Marguns – Plateau Nair, sans jamais se départir de son charme naturel ni de son humour. Sa gentillesse et sa bonne humeur sont contagieuses. Les clients – locaux ou étrangers – apprécient sa compagnie.

mountains.ch



Yuri Maurer
Pages 88 à 91

Yuri Maurer est un fan de vélo. Au gymnase, en lieu et place du traditionnel travail de maturité, il a construit en autodidacte son propre vélo baptisé «Hayakawa One». Yuri parcourt plus de 120 km par jour pour le compte de l'entreprise de coursiers Velokurier Bern. Rapide comme l'éclair, aimable et fiable, il effectue ses livraisons auprès d'une clientèle très diversifiée. Son temps libre, il le passe dans son atelier à fabriquer des vélos haut de gamme à cadre en acier léger.

hayakawacycles.wordpress.com
velokurierbern.ch



Mical Mercier Oulevey
Muriel Zimmermann
Pages 92 à 95

Depuis plus de 15 ans, les architectes Mical Mercier Oulevey et Muriel Zimmermann réalisent ensemble des projets d'aménagement de l'espace public en plaçant l'intérêt de la collectivité au cœur de leur démarche. Actuellement, elles travaillent sur un projet de jetée moderne en bois qui mènera les visiteurs à proximité du Jet d'eau, l'emblème de Genève. Cette esplanade s'intégrera harmonieusement dans l'environnement et contribuera à renforcer l'attrait de la rive gauche du lac.

midarchitecture.ch



Johannes Fuchs
Pages 96 à 99

Depuis plus de vingt ans, cet Appenzellois fabrique des hackbrett. Il organise des visites guidées sur l'histoire et le procédé de fabrication de cet instrument traditionnel. En outre, il se produit en concert aux quatre coins du monde et donne des conférences. Il a même enseigné son art au Conservatoire de Pékin. Vice-président de la Cimbalom Word Association, il a à cœur de faire connaître sa passion et encourage les échanges entre spécialistes du monde entier.

hackbrett.ch



Christophe Meyer
Pages 100 à 103

La liste de ses activités et de ses passions est sans fin. Spéléologue, plongeur, musicien et écrivain, Christophe Meyer a plusieurs cordes à son arc. Depuis 2010, il explore le Creugenat, une grotte près de Porrentruy. Il est le seul spéléologue du Jura à être également plongeur. Ses explorations lui ont permis de dessiner la nouvelle carte topographique du Creugenat, qu'il a mise à disposition du public. Il lui arrive également de filmer ses plongées. Le résultat est époustoufflant!

cmeyer.ch/creugenat

Impressum

Mobilière Suisse Holding AG
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
www.mobiliere.ch

Responsabilité générale

Communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
finanzkommunikation@mobiliar.ch

Concept global

MetaDesign SA, 8008 Zurich

Concept visuel et photos

Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber, 3284 Fräschels

Composition et impression

Stämpfli SA, 3001 Berne

Reliure

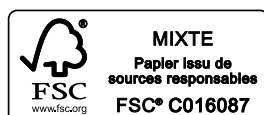
Schumacher AG, 3185 Schmitten

Version française

Service de traduction de la Mobilière, Berne

Le présent rapport de gestion est disponible
en allemand et en français. En cas de divergences,
la version allemande fait foi.

La version électronique de ce rapport est disponible sur le site
www.mobiliere.ch/rapportannuel



printed in
switzerland

imprimé sur papier PlanoJet offset mat

